JEUDI 25 MARS 2010

PRÉSIDENCE DE M. JERZY BUZEK

Président

1. Ouverture de la séance

(La séance est ouverte à 9 h 10)

2. Déclarations de la Présidence

Le Président. – Mesdames et Messieurs, c'est avec tristesse que nous avons récemment appris la mort du policier français Jean-Serge Nérin, tombé sous les balles de l'ETA. Cet événement nous rappelle que le problème du terrorisme en Europe n'est pas encore résolu. Au nom du Parlement, et en mon nom propre, je tiens à présenter nos condoléances à la famille du policier assassiné. J'espère que les forces de police espagnoles et françaises pourront traduire en justice non seulement les assassins, mais aussi ceux qui ont commandité ce meurtre.

Je dois aussi vous faire part d'une autre nouvelle préoccupante: l'arrestation, à Cuba, de 30 personnes ayant participé à une manifestation du groupe des «Dames en blanc». Les «Dames en blanc» sont une association de mères et d'épouses de militants d'opposition emprisonnés. En 2005, le Parlement européen avait octroyé aux «Dames en blanc» le prix Sakharov. Nous disons aujourd'hui à ces femmes héroïques que nos pensées les accompagnent dans cette situation difficile.

3. Rapport annuel de la BCE pour 2008 - Rapport sur la déclaration annuelle de l'exercice 2009 sur la zone euro et les finances publiques (débat)

Le Président. – L'ordre du jour appelle la discussion commune sur:

- le rapport de Edward Scicluna, au nom de la commission des affaires économiques et monétaires, sur le rapport annuel de la BCE pour 2008 (2009/2090(INI)) (A7-0010/2010); et
- le rapport de Sven Giegold, au nom de la commission des affaires économiques et monétaires, sur la déclaration annuelle de l'exercice 2009 sur la zone euro et les finances publiques (COM(2009)0527 2009/2203(INI)) (A7-0031/2010).

Edward Scicluna, *rapporteur.* – (EN) Monsieur le Président, en ce qui concerne son rôle de gardienne de la stabilité financière et de la stabilité des prix, ces deux dernières années ont certainement été les plus difficiles pour la BCE depuis sa création. Mon rapport relatif au rapport annuel de la BCE pour 2008 a été rédigé dans ce contexte.

Ce rapport porte principalement sur la réaction de la BCE face à la crise, sur ses propositions de stratégie de sortie, sur les déséquilibres croissants au sein de la zone euro, sur la réforme de l'architecture financière de l'UE et, enfin, sur les problèmes liés à la gouvernance et aux responsabilités de cette institution. J'espère que nous sommes parvenus à un bon équilibre.

La crise économique et financière a vu le déclin économique le plus grave depuis les années 30. Après une période relativement paisible de croissance économique dans la majeure partie de l'Europe, la plupart des États membres ont vu leurs économies mises à l'épreuve non par une modélisation artificielle, mais en temps réel et avec des conséquences douloureusement réelles. Le résultat en a été une croissance d'à peine 0,7 % du PIB en 2008, suivie d'un recul de 4 % en 2009. Les États membres de l'Union européenne prévoient à présent pour 2010 et 2011, un lent et irrégulier retour à la croissance.

La plupart des États membres voient leurs déficits budgétaires et leurs dettes publiques augmenter. Dans ses projections économiques de l'automne 2009, la Commission prévoyait un déficit budgétaire moyen de 6,4 % et une dette publique moyenne de 78,2 % dans la zone euro. On s'attend à ce que ces chiffres soient plus élevés encore en 2010. Il faudra des années pour que ces chiffres, qui sont la conséquence de la crise financière et économique, reviennent à des niveaux d'avant la crise.

Je pense que la BCE a assez bien réagi à la crise. La mission fondamentale de la BCE est de maintenir la stabilité des prix. Bien que, lorsqu'elle a culminé à 4 % en juin et juillet 2008, l'inflation ait largement dépassé le plafond imposé par la BCE, les taux d'inflation ont chuté depuis lors. Pour redynamiser le crédit et contribuer à relancer l'économie, la BCE a aussi abaissé considérablement les taux d'intérêts. Ceux-ci sont passés de 4,25 % en juin 2008 à 1 % en mai 2009, qui est encore leur niveau actuel.

Pendant la crise, la BCE a aussi assumé un autre rôle, qui a consisté à augmenter les liquidités disponibles via des mesures exceptionnelles. Sans ce soutien financier indispensable, il ne fait aucun doute qu'un grand nombre d'établissements financiers détenant les économies et les pensions de nombreux citoyens européens se seraient effondrés.

Bien sûr, on pourrait faire valoir que les baisses des taux d'intérêt par la BCE n'ont pas étés aussi radicales que celles opérées par la Réserve fédérale américaine ou la Banque d'Angleterre.

De même, si la BCE a empêché de nombreux établissements de s'effondrer grâce à des injections massives de liquidités, la réalité est que de nombreuses banques n'ont pas permis à leurs clients de profiter de ces liquidités, au détriment, notamment, des petites et moyennes entreprises sur lesquelles repose la reprise économique. Au lieu de cela, de nombreuses banques ont utilisé ces liquidités pour renforcer leur propre position. Elles en ont également profité pour verser des bonus à leurs employés, suscitant ainsi l'indignation justifiée de l'opinion publique.

Je me dois aussi de mentionner, en passant, la nécessité d'apporter des réponses politiques aux déséquilibres fiscaux actuels, un problème entouré d'une grande confusion et qui demande des actions rapides et déterminées. Je laisserai toutefois à mes collègues le soin de creuser cette question.

Tout comme d'autres rapporteurs qui m'ont précédé, je pense que le dialogue entre ce Parlement et la BCE est constructif et qu'il connaît une évolution positive. C'est un bon point de départ. Je pense que le Parlement devrait être impliqué davantage dans la désignation des membres du directoire de la BCE, y compris celle de son prochain président, selon le précédent créé récemment par la procédure suivie pour désigner le nouveau vice-président de cette institution.

La BCE doit rendre des comptes aux citoyens de l'Europe via le Parlement européen. Nous devons renforcer cette obligation de rendre des comptes. Plus que toute autre chose, la crise a prouvé que les marchés non régulés ne se corrigent pas toujours d'eux-mêmes et qu'ils sont exposés à des risques systémiques. C'est pourquoi il est important de soutenir et de compléter l'ensemble global des réformes de l'architecture financière de l'Union européenne, notamment par l'institution d'un Comité européen du risque systémique (CERS), organe destiné à jouer le rôle de «chien de garde» et à donner rapidement l'alerte en cas de risques systémiques d'instabilité sur les marchés financiers ...

(Le Président retire la parole à l'orateur)

Sven Giegold, *rapporteur.* – (*DE*) Monsieur le Président, le rapport sur la déclaration annuelle de l'exercice 2009 sur la zone euro et les finances publiques a été rédigé à un moment où la zone euro se trouvait confrontée à des défis considérables. Cette période difficile n'est pas encore derrière nous.

La situation économique suscite de graves préoccupations chez les citoyens européens, préoccupations que nous partageons tous. Ce rapport a été adopté à une large majorité et dans un esprit de coopération par la commission des affaires économiques et monétaires. C'est dans ce contexte que je souhaite vous présenter ce rapport. D'une part, la proposition de la Commission européenne et les recommandations que le Parlement et la commission des affaires économiques et monétaires soumettent à la séance plénière indiquent clairement la nécessité de stabiliser la situation économique. D' autre part, après le retour d'une certaine stabilité et d'une croissance modeste, la crise vient d'entrer dans une deuxième phase, caractérisée par des déficits publics énormes. Tel est le prix que nous devons payer pour sortir de la crise. Le message contenu à cet égard dans le rapport est parfaitement clair. Nous devons revenir le plus rapidement possible sur la voie définie par le pacte de stabilité et de croissance. Il est impensable de transmettre un tel niveau d'endettement à nos enfants et à nos petits-enfants.

Mais ce rapport indique aussi clairement que les règles contenues dans le pacte de stabilité et de croissance ne suffisent pas. Il n'existe pas de mesures correspondantes en vue d'une meilleure coordination dans la zone euro, et il est important de corriger les déséquilibres au sein de la zone euro et de renforcer la coordination de la politique budgétaire et fiscale.

Les personnes et les institutions chargées de ces responsabilités dans la zone euro se trouvent à présent confrontées à l'important défi de trouver une solution responsable à ces problèmes. Il est donc inadmissible que les différents pays continuent d'insister sur leurs privilèges individuels dans la perspective d'une politique de clocher. Il est absolument indispensable que la Commission et les pays de la zone euro assument leurs responsabilités et prennent les mesures nécessaires pour faire face à cette situation. Je voudrais résumer brièvement nos propositions à cet égard.

Premièrement, nous avons besoin d'instruments effectifs de coordination économique. Deuxièmement, il faut que la structure de la zone euro ne dépende plus de ressources limitées. Nous ne pouvons pas nous permettre de retomber dans une récession dès la prochaine flambée des prix du pétrole et d'autres ressources, récession qui a déjà commencé. Troisièmement, il faut absolument réguler effectivement les marchés financiers après cette crise. Et pourtant, certains États membres sont déjà en train de manœuvrer pour empêcher les autorités centrales, comme les organes de surveillance, de faire des propositions raisonnables. Quatrièmement, dans une crise comme celle-ci, il est inadmissible de ne pas mettre l'accent sur l'objectif de la cohésion sociale. Cette lacune est contraire aux valeurs de l'Union européenne. Au lieu de cela, on demande aux États membres d'appliquer des taux d'intérêts ridicules pour financer leur dette. C'est pourquoi ce rapport recommande d'émettre des euro-obligations, ou de prendre des mesures similaires, pour aider les États membres les plus vulnérables en suivant la voie de la solidarité. Mais surtout, les changements à apporter à la politique fiscale ne doivent pas se faire aux dépens du pouvoir d'achat de la population. La solution la plus simple qui nous permettrait d'avancer dans ce domaine serait d'instaurer une coopération effective dans le domaine fiscal.

Enfin, la Commission doit présenter rapidement des propositions en vue de créer une assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés. Ce rapport réclame également la mise en œuvre d'un système de comptes rendus, pays par pays, des bénéfices des entreprises. Nous vous demandons de soumettre une proposition allant dans ce sens. De façon générale, le principe de la coopération en matière fiscale doit prendre le pas sur la concurrence fiscale, particulièrement dans le contexte du travail accompli par M. Monti et de la redynamisation du marché intérieur. Nous vous invitons à faire des propositions concrètes et efficaces pour éviter que nous ne sortions de cette crise avec des dettes plus importantes encore. Une coopération économique forte entre les États membres nous aidera à ne pas laisser à nos enfants des dettes, mais au contraire une zone euro dans laquelle les pays collaborent les uns avec les autres au lieu de se laisser tirer vers le bas par la concurrence.

Jean-Claude Trichet, *président de la Banque centrale européenne*. – (*DE*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je me réjouis d'être parmi vous à l'occasion du débat sur la résolution relative au rapport annuel de la Banque centrale européenne pour 2008.

Le débat de cette année a été très retardé du fait des élections parlementaires de l'année dernière. L'avantage, c'est que j'ai ainsi l'occasion d'aborder la situation actuelle au terme de ce débat.

Comme vous le savez, Monsieur le Président, la Banque centrale européenne se félicite des relations très étroites avec le Parlement, qui vont d'ailleurs bien au-delà des obligations prévues par le Traité. Nous avons établi, au fil des années, un dialogue très fructueux et je voudrais dire que les excellents rapports que nous venons d'entendre de M. Scicluna et de M. Giegold en sont un témoignage supplémentaire.

Aujourd'hui, dans mon exposé, je passerai brièvement en revue les évolutions économiques observées au cours du temps passé et les mesures de politique monétaire prises par la Banque centrale. Ensuite, j'aborderai quelques points qui ont été soulevés dans la proposition de résolution et je dirai quelques mots sur la situation actuelle.

(EN) Permettez-moi tout d'abord d'aborder l'évolution économique et la politique monétaire de l'année écoulée. Comme l'a dit avec éloquence M. Scicluna, en 2009 la Banque centrale européenne a dû fonctionner dans un environnement que les futurs historiens de l'économie décriront probablement comme le plus difficile que les économies avancées aient eu à affronter après la Deuxième Guerre mondiale.

Après l'intensification profonde de la crise financière à l'automne 2008, l'année 2009 a commencé par une chute libre synchrone de l'activité économique dans le monde entier. Jusqu'au mois d'avril de l'année dernière, l'activité économique a reculé mois après mois. Au cours de cette période, la qualité marquante de la BCE, essentielle pour maintenir la confiance, a été de savoir prendre les décisions immédiates et exceptionnelles qui s'imposaient, tout en restant fidèle à son objectif premier, qui est de préserver la stabilité des prix à moyen terme.

Nous pensons que dans l'ensemble, nos mesures exceptionnelles de politique monétaire connues collectivement sous le nom de «soutien accru au crédit» ont profité à l'économie de la zone euro. Elles ont soutenu le fonctionnement du marché monétaire, contribué à améliorer les conditions financières, et permis un flux de crédit vers l'économie réelle, meilleur que ne l'auraient permis les seules diminutions des taux d'intérêt. De façon générale, les banques ont répercuté les taux d'intérêt nettement réduits de la BCE sur les ménages et les entreprises.

Le principe fondamental est que, dans la mesure où la situation redevient normale, le maintien de ces mesures plus longtemps que nécessaire risquerait d'influencer négativement le comportement des participants au marché financier. Nous ne voulons pas susciter une dépendance.

C'est pourquoi, en décembre 2009, prenant en considération les améliorations constatées sur les marchés financiers, nous avons commencé à supprimer progressivement certaines de nos mesures exceptionnelles d'injection de liquidités. Nous avons notamment réduit le nombre, la fréquence et la période de maturité des opérations de refinancement à long terme. Parallèlement, nous nous sommes aussi engagés à maintenir notre soutien à la liquidité du système bancaire de la zone euro au moins jusqu'au mois d'octobre de cette année.

Le Conseil des gouverneurs estime que la politique monétaire actuelle est adéquate, et que le maintien d'un ancrage ferme des prévisions en termes d'inflation est un bon présage pour la stabilité des prix à moyen terme.

Permettez-moi à présent d'aborder certains des thèmes que vous mentionnez dans votre résolution et dans le rapport.

En ce qui concerne l'obligation de rendre des comptes et de la transparence, nous apprécions beaucoup le dialogue régulier que nous entretenons avec le Parlement européen, et l'esprit constructif qui caractérise cet échange.

Je salue donc le soutien répété de la commission des affaires économiques et monétaires en faveur de notre dialogue monétaire trimestriel. Comme l'a dit très éloquemment le rapporteur, je pense effectivement que nous sommes tenus de rendre des comptes aux citoyens européens, c'est-à-dire au Parlement.

Nous pensons que la BCE est l'une des banques centrales les plus transparentes au monde. L'habitude que nous avons prise d'organiser une conférence de presse juste après la réunion mensuelle du Conseil des gouverneurs consacrée à la politique monétaire reste une initiative pionnière, que les autres grandes banques centrales n'ont pas encore imitée. Avec la publication en temps réel de notre déclaration préliminaire complète, nous expliquons nos décisions et exposons leurs motifs.

Comme vous le savez, pendant la crise, nous avons encore intensifié nos efforts de communication et contribué ainsi à calmer les réactions du marché, à établir la confiance et à jeter les bases d'une reprise.

Vous avez également demandé l'avis de la BCE sur la mise en place d'une chambre de compensation, notamment des contrats d'échange sur défaut de crédit (CDS), au sein de la zone euro. Je tiens à dire que la robustesse des marchés des CDS libellés en euros est d'une importance immédiate pour l'Eurosystème en ce qui concerne le contrôle de sa devise et la stabilité financière de la zone euro.

La compensation avec contrepartie centrale est très importante, non seulement pour assurer la transparence, mais aussi pour diversifier et pour partager l'exposition aux risques et pour réduire les incitations à prendre des risques excessifs. Certains instruments financiers créés à des fins de couverture ne doivent pas servir à la spéculation. Les régulateurs doivent avoir la possibilité d'enquêter sur de possibles comportements répréhensibles, et il me semble que notre position est largement conforme aux préoccupations du Parlement.

Permettez-moi de dire un mot sur les perspectives de l'UEM en ces temps difficiles. Une relance économique est en cours, mais cela ne signifie pas que la crise est finie. Nous savons que le rythme de la relance sera irrégulier et que nous ne pouvons pas exclure les revers.

Par ailleurs, il nous reste de nombreux défis à affronter pour réformer notre système financier. La finance doit jouer un rôle constructif et non pas un rôle destructeur dans nos économies. Le critère décisif qui distingue ce rôle constructif est que la finance soit bien au service de l'économie réelle. Pour garantir qu'elle joue ce rôle, nous devons considérablement améliorer le fonctionnement des systèmes financiers.

Jusqu'à présent, nous avons accordé beaucoup d'attention au secteur bancaire. Mais les réformes effectives doivent aussi concerner les établissements non bancaires, ainsi que la structure et le fonctionnement des

marchés financiers. Nous devons concevoir des mécanismes et des incitants pour garantir que la finance ne puisse plus échapper à tout contrôle, comme elle l'a fait d'une façon aussi destructrice juste avant la crise.

Nous devons contenir les perturbations systémiques qui ont pour résultats des difficultés économiques pour les citoyens européens. La mise en place du Comité européen du risque systémique fait partie d'une réaction correcte à ce défi, et je sais que le Parlement examine actuellement la législation nécessaire à sa création.

L'économie européenne est également confrontée à d'autres défis, des défis touchant aux finances publiques, comme l'a souligné également le rapporteur, ainsi qu'à la santé financière des États.

À l'intérieur de l'union économique et monétaire de l'Europe, les responsabilités sont clairement réparties. En ce qui concerne cette répartition des responsabilités, chacun peut compter sur l'engagement de la BCE à maintenir la stabilité des prix à moyen terme dans l'ensemble de la zone euro.

Sur la base de nos dernières projections pour cette année, nous aurons à la fin de cette année, après douze années d'utilisation de l'euro, une inflation moyenne annuelle de 1,95 %. Ce chiffre est conforme à notre définition de la stabilité des prix: il est inférieur à 2 %, mais proche de ces 2 %.

L'engagement de la BCE, la stratégie de la BCE et ses résultats passés sont cohérents. Le bon fonctionnement de l'union économique et monétaire de l'Europe ne repose pas seulement sur l'union monétaire, mais aussi sur l'union économique. Les décideurs politiques au niveau national doivent assurer la santé de leurs finances publiques et la compétitivité de leurs économies.

Dans les circonstances actuelles, à un moment où l'Europe doit prendre des décisions fondamentales pour son avenir, il est plus important que jamais de comprendre qu'une union prospère nécessite une action décidée de la part de tous. Je pense que l'union monétaire de l'Europe est bien plus qu'un mécanisme purement monétaire. Il s'agit d'une destinée commune unifiée.

(L'orateur ajoute, en français et en allemand, la phrase «Nous partageons un destin commun.»)

Cette destinée doit servir notre intérêt commun; telle est la vision de nos pères fondateurs. L'union monétaire n'est pas une question de commodité. Elle fait partie du processus global d'intégration des peuples d'Europe qui a commencé après la Deuxième Guerre mondiale.

Je pense que nous sous-estimons souvent les réussites de l'Europe. Nous sommes souvent trop prompts à critiquer nos institutions et nos processus. Pourtant ils ont souvent bien fonctionné, même dans les moments difficiles. Je suis convaincu que les institutions et les processus européens sont restés effectifs durant la crise financière.

De ce côté-ci de l'Atlantique, nous avons évité les événements dramatiques qui auraient pu déclencher une nouvelle intensification de la crise qui a commencé aux États-Unis en septembre 2008. C'est dans ce contexte que j'apprécie l'engagement des pays de la zone euro, lors du dernier Conseil de l'Union européenne, à prendre des mesures décidées et coordonnées, si nécessaire, pour sauvegarder la stabilité financière de la zone euro.

Je voudrais aussi profiter de ma présence devant le Parlement européen pour expliquer un point déjà mentionné lors de mon audition devant la commission des affaires économiques et monétaires. Le Conseil des gouverneurs de la BCE entend maintenir au-delà de la fin de l'année 2010 le seuil minimal de crédit dans le cadre collatéral au niveau de la catégorie d'investissement (BBB-). Parallèlement, nous lancerons en janvier 2011 un programme de marge de sécurité progressive qui continuera de protéger correctement l'Eurosystème. J'en communiquerai les détails techniques dans mon compte rendu des décisions du Conseil des gouverneurs après notre prochaine réunion du 8 avril.

Pour conclure, je considère l'adoption de la monnaie unique, il y a un peu plus d'une décennie, comme la plus grande réussite dans l'histoire de l'intégration européenne - un processus qui a garanti la paix et la prospérité en Europe.

La crise financière mondiale a fait apparaître de nouveaux défis, auxquels l'Europe a su faire face. Notre union monétaire et nos liens étroits avec les économies de tous les États membres de l'Union européenne à l'intérieur du marché unique ont empêché que cette crise ne soit aggravée par des crises monétaires comme celles que nous avons connues au début des années 90.

Aujourd'hui, l'Europe doit prendre d'autres décisions cruciales pour son avenir. Notre mission commune est de continuer à assurer la paix et la prospérité, de faire de notre Union un lieu de vie et de travail plus attrayant encore.

Pour y parvenir, à nouveau comme l'ont indiqué les rapporteurs, nous avons besoin d'une surveillance et d'une coopération renforcées. Nous devons également raviver le sentiment que nous poursuivons un objectif commun, raviver les idéaux communs qui ont motivé nos pères fondateurs. Leur entreprise était visionnaire, et tout ce que nous observons dans le monde actuel confirme leur lucidité.

Olli Rehn, *membre de la Commission.* – (EN) Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous remercier pour l'occasion qui m'est donnée de parler de la déclaration annuelle de l'exercice 2009 sur la zone euro. En préparant notre déclaration annuelle, nous savions que les thèmes choisis seraient d'actualité. Je crains toutefois qu'ils ne l'aient été un peu trop ces derniers temps.

Permettez-moi de féliciter les deux rapporteurs, Edward Scicluna et Sven Giegold, pour leurs excellents rapports. Afin de respecter l'indépendance de la Banque centrale européenne, j'aborderai principalement le rapport Giegold, qui apporte une contribution importante au débat actuel sur la coordination et la gouvernance économiques au sein de la zone euro.

Je pense que le large soutien dont le rapport Giegold a bénéficié au sein de la commission des affaires économiques et monétaires est révélateur de la pertinence et de l'équilibre de son approche et des sujets traités. Je pense moi aussi, comme M. Trichet, que l'euro n'est pas seulement un dispositif monétaire de nature technique, mais qu'il est surtout un projet politique fondamental pour l'Union européenne. Nous devons donc le défendre et le développer dans cet esprit européen, aujourd'hui comme demain, alors que le Conseil européen se réunit à un moment critique.

À partir de 1999, la zone euro a été caractérisée essentiellement par sa stabilité économique. Elle a protégé nos concitoyens des turbulences économiques. Depuis la fin de l'année 2008, elle a toutefois été durement touchée par la crise financière mondiale. Malgré les politiques de relance économique, et malgré une stimulation fiscale forte, les marchés financiers restent volatiles, et le degré d'incertitude reste exceptionnellement élevé. L'agitation récente des marchés a durement mis à l'épreuve la stabilité financière et la gouvernance économique de la zone euro, notamment par rapport à la Grèce.

Je voudrais dire que la Grèce est maintenant en bonne voie pour atteindre l'objectif de 4 % de réduction du déficit cette année, et ce grâce aux mesures audacieuses et convaincantes votées au début du mois par le parlement grec et qui sont maintenant en vigueur. Nous sommes peut-être en train d'assister à un tournant dans l'histoire fiscale de la Grèce et dans le développement économique de celle-ci.

Mais ni la Grèce ni la zone euro ne sont encore sorties d'affaire, et il reste des inquiétudes concernant la stabilité financière de la zone euro. C'est pourquoi la Commission a vivement recommandé aux États membres de la zone euro de prendre une décision politique concernant un mécanisme visant à garantir la stabilité financière de la zone euro dans son ensemble, un mécanisme qui pourrait être activé rapidement si nécessaire, conformément au Traité et à sa clause sur les sauvetages, sans toutefois que sa mise en œuvre soit automatique.

Pour notre part, je puis vous assurer que la Commission est prête à mettre en place un cadre européen d'assistance coordonnée et conditionnelle qui pourrait être utilisé au besoin et à la demande. Nous collaborons étroitement et intensément avec tous les États membres de la zone euro et avec la BCE afin de trouver, cette semaine, une solution dans le cadre du Conseil européen.

Toutefois, outre la gestion immédiate de la crise, nous devons réfléchir à la façon d'éviter ce genre de situations à l'avenir, pour ne plus jamais devoir faire face à des cas comme celui de la Grèce. La crise grecque a démontré la nécessité d'une meilleure gouvernance économique. Cette nécessité était déjà connue, et le traité de Lisbonne fournit la base juridique nécessaire. C'est pourquoi nous préparons actuellement des propositions pour la mise en œuvre de l'article 136 du traité de Lisbonne. Au cours des prochaines semaines, la Commission présentera une proposition en vue d'une meilleure coordination des politiques économiques et d'une surveillance renforcée des pays.

Tout comme vous Monsieur Giegold, au paragraphe 28 de votre rapport, nous déplorons l'absence d'engagements contraignants au niveau des gouvernements pour imposer la coordination dans la zone euro. Nous avons donc besoin d'une approche intégrée et tournée vers l'avenir, axée sur des actes politiques et des mécanismes opérationnels clairs. Avant tout et surtout, nous prévenir des déficits publics intenables. Pour cela, nous devons avoir la possibilité de mieux contrôler les politiques budgétaires à moyen terme des États membres de l'Union européenne. Nous devons avoir la possibilité de faire des recommandations plus larges et plus strictes aux États membres, pour les pousser à prendre des mesures correctrices. Je compte également sur votre soutien en la matière.

Nous pouvons aussi faire un meilleur usage des instruments existants. Le Conseil a la possibilité de faire des recommandations à un État membre dont les politiques économiques risquent de mettre en péril le bon fonctionnement de l'union économique et monétaire. Cette possibilité a été utilisée par le passé, trop rarement sans doute. L'article 21 du nouveau traité de Lisbonne permet à la Commission de donner directement des avertissements précoces de ce genre à un État membre. C'est quelque chose que nous devons faire pour aider les États membres à résoudre à un stade nettement plus précoce les problèmes économiques émergents.

Vu que je risque apparemment de dépasser mon temps de parole, j'aborderai pour conclure les déséquilibres macroéconomiques. Il s'agit là du deuxième élément fondamental d'une gouvernance économique renforcée. Je partage largement le point de vue du rapporteur à cet égard.

Je conclurai en disant que la crise financière a démontré avec force que nous ne pouvons pas considérer la croissance économique constante de ces dernières décennies comme un fait acquis. Aujourd'hui, le pire est peut-être derrière nous. La relance économique se poursuit, mais elle reste fragile et elle a encore besoin d'être soutenue. Le taux de chômage ne descend toujours pas. Il en va de même pour la consolidation des finances publiques, condition indispensable à une croissance durable. Aussi importantes qu'aient pu être les mesures de stimulation fiscale pour la relance économique, ces deux années de crise ont réduit à néant plus de vingt années de consolidation des finances publiques.

Ces nuages continueront à jeter de l'ombre sur notre paysage économique au cours des années à venir. Nous devons faire tout notre possible pour dégager le ciel et faire revenir la croissance. L'heure n'est donc pas au «comme d'habitude». Au contraire, l'heure est venue de changer d'approche afin de promouvoir une croissance durable et la création d'emplois.

Sophie Auconie, au nom du groupe PPE. – Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, chers collègues, permettez-moi d'abord de féliciter et de remercier le rapporteur M. Giegold, qui a proposé un travail de qualité et qui s'est montré à l'écoute des rapporteurs des autres groupes.

Ce rapport, réponse du Parlement européen à la déclaration annuelle de la Commission européenne sur la zone euro et les finances publiques, est riche en analyses et en propositions. Bien entendu, il est largement marqué par l'élément essentiel de l'année 2009, la crise économique et financière, qui est sans aucun doute la crise la plus grave qu'ait connue l'Union européenne depuis sa création.

Je retiens deux enseignements principaux de cette crise. D'une part, l'Union économique et monétaire a montré ses bienfaits. L'euro, monnaie commune stable, a joué le rôle d'un véritable bouclier monétaire. L'appartenance à la zone euro a permis à plus d'un pays d'éviter une dépréciation de la monnaie nationale, qui aurait encore aggravé les conséquences de la crise. La zone euro a ainsi accru son attractivité, comme le démontre le cas islandais.

Par ailleurs, la politique monétaire active et souple conduite par la BCE, augmentant ses injections de liquidités dans les établissements de crédit, a joué un rôle considérable dans le maintien à flot des banques européennes.

Premier enseignement, donc: alors que l'on dit souvent que l'Europe s'est construite sur les crises, celle-ci a démontré que l'Europe économique est à la fois efficace mais également nécessaire.

J'en tire le second enseignement: renforçons la gouvernance économique européenne. Aujourd'hui, la seule véritable politique économique européenne est monétaire. La coordination des politiques budgétaires est limitée. Or, la zone euro, qui – ce rapport le redit - a vocation à intégrer tous les États membres de l'Union européenne, doit se doter d'une gouvernance efficace sur tous les pans de la politique économique.

Elle doit commencer par une surveillance macroéconomique ainsi que financière, sur laquelle nous sommes en train de travailler au sein du Parlement européen. Elle doit se conduire dans le cadre du pacte de stabilité et de croissance comme véritable instrument de coordination fiscale. En cette période de crise, la baisse sensible des revenus, les mesures d'incitation fiscale prises dans le cadre du plan de relance et l'opération des stabilisateurs économiques ont conduit à une détérioration des balances budgétaires des États membres.

Réduire l'endettement public reste un engagement fondamental car il concerne l'avenir de nos enfants. Soyons rigoureux mais soyons également inventifs. Réfléchissons à une nouvelle politique fiscale européenne, réfléchissons aux euro-obligations, soyons audacieux dans la gouvernance économique européenne.

Liem Hoang Ngoc, au nom du groupe S&D. – Monsieur le Président, mes chers collègues, le rapport de Sven Giegold revêt une importance particulière dans le débat macroéconomique actuel. Ce rapport est d'autant plus pertinent que son auteur est un député allemand, qui voulait attirer l'attention des Européens sur les

effets pervers, pour les pays de la zone euro, de la stratégie allemande de compression des coûts salariaux en régime de monnaie unique.

Le gouvernement allemand est en effet en passe d'entraîner la zone euro et l'Union européenne tout entière dans une déflation salariale généralisée aux conséquences macroéconomiques dommageables. En particulier, en l'absence de fonds structurels conséquents et de ressources budgétaires suffisantes, et placés dans l'impossibilité de dévaluer, les États dont les balances courantes sont déficitaires sont condamnés, pour résister, à comprimer leurs salaires et réduire le périmètre de leurs systèmes de protection sociale.

Il en résulte en premier lieu un ralentissement de la demande intérieure conduisant à une croissance négative dès le deuxième trimestre 2008, avant même le déclenchement de la crise de liquidités. On assiste en deuxième lieu à une montée de l'endettement privé des ménages à revenus modestes et moyens, dont le pouvoir d'achat a cessé de progresser. Leur endettement pour acquérir des logements fut alimenté par toute la machinerie financière déréglementée, en Espagne, au Royaume-Uni et en Irlande, avec les conséquences désastreuses que l'on a observées lors de la crise des *subprimes*.

Mes chers collègues, à écouter les débats en commission, un nombre important de députés tendent à oublier les enseignements de cette crise. Cette crise est loin d'être derrière nous. La reprise actuelle est d'autant plus fragile que l'Europe persévère dans la déflation salariale et que la Commission, mais aussi le président de l'Eurogroupe et le président de la Banque centrale européenne – que nous avons auditionné lundi - invitent les États membres à adopter prématurément des politiques de sortie assimilables à de véritables plans d'austérité.

Ces politiques risquent de tuer dans l'œuf la croissance, redevenue à peine positive, alors que les taux d'utilisation des capacités de production restent bas. Ces politiques échoueront en Grèce, en Espagne et ailleurs à réduire les déficits, car les rentrées fiscales escomptées feront défaut. Elles aggraveront le chômage et attiseront les tensions sociales.

Le rapport Giegold a le mérite d'attirer l'attention sur certains de ces déséquilibres macroéconomiques. La version finale, amendée par le PPE et les libéraux, refuse malheureusement de condamner la déflation salariale. Mais dans l'ensemble, le débat ouvert par Sven Giegold peut être salutaire à l'heure où les dogmes néolibéraux mis en doute par la crise reviennent en force dans cet hémicycle, au Conseil et à la Commission.

Ramon Tremosa i Balcells, au nom du groupe ALDE. – (ES) Monsieur le Président, je voudrais remercier les rapporteurs, M. Scicluna - qui en sait long sur les banques centrales - et M. Giegold. Nous avons eu de longues discussions avec eux, et nous sommes finalement tombés d'accord sur de nombreux amendements de compromis.

Aujourd'hui, je voudrais vous parler de l'euro. Je voudrais vous rappeler à tous que la politique est une nouveauté pour moi: il y a neuf mois encore, j'enseignais la macroéconomie à l'université de Barcelone. À l'automne 2008, j'étais à Londres avec ma famille pour des raisons professionnelles, et j'ai assisté en direct à l'effondrement soudain de la livre sterling, qui a perdu 30 % de sa valeur en quelques semaines. Tous mes collègues anglais étaient subitement devenus plus pauvres, et la livre ne s'est toujours pas rétablie à l'heure actuelle. Quand je pense à cette chute de la livre, je n'ose imaginer quelle serait aujourd'hui la valeur de la peseta si nous l'avions encore dans nos porte-monnaie.

La terrible crise financière mondiale de ces deux dernières années a démontré le fort pouvoir stabilisateur de l'euro. En fait, l'euro est la seule grande devise occidentale qui n'ait pas appauvri ses utilisateurs.

L'euro a été un havre de sécurité contre les déferlantes de la tempête financière mondiale, pour emprunter l'image évocatrice utilisée par le financier britannique David Marsh. Il y a un an de cela, cet expert financier respecté, eurosceptique convaincu de longue date, a publié un livre faisant l'éloge de l'euro et reconnaissant sa réussite et son rôle de future devise mondiale.

L'euro n'est pas en crise aujourd'hui: ce sont les crises fiscales de certains États membres qui provoquent des difficultés pour la monnaie unique. L'euro est un brillant exemple d'union monétaire, étudié et admiré par les élites économiques de Chine, d'Inde, du Brésil et de Russie. L'euro ne présente aucun risque pour les économies méditerranéennes. L'euro leur donne au contraire la possibilité d'aligner définitivement leurs économies sur les pratiques positives, réformatrices et avancées des pays d'Europe centrale.

Le rapport dont nous débattons aujourd'hui critique vivement les interventions de l'État dans le comportement de la devise chinoise. La dévaluation artificielle de cette devise a contribué à créer les énormes déficits mondiaux qui sont l'une des causes de cette crise.

Nous ne devons pas, dans la zone euro, pénaliser les pays qui exportent le plus. L'histoire des crises financières nous apprend qu'une fois la santé financière rétablie, la relance économique va de pair avec les exportations.

Il est vrai que l'Allemagne doit recommencer à consommer, et qu'elle doit en faire plus en tant que moteur de la croissance économique européenne. Il ne faut cependant en aucun cas affaiblir sa capacité d'exportation. Je suis un député libéral originaire de Catalogne. Ma région, qui est la source de 28 % des exportations espagnoles, présente aussi un pourcentage élevé d'exportations dans son produit intérieur brut: près de 30 %. Il ne faut pas pénaliser ceux qui font les meilleures performances.

Enfin, l'euro jouit actuellement d'un grand prestige au niveau mondial, mais nous devons faire des efforts supplémentaires pour le rendre plus transparent. Monsieur Trichet, il faudrait publier un compte rendu complet des débats de la Banque centrale européenne, comme c'est déjà le cas aux États-Unis, au Japon et en Suède.

Philippe Lamberts, *au nom du groupe Verts/ALE.* – (*EN*) Monsieur le Président, je parlerai en anglais parce que je tiens à ce que M. le commissaire Rehn me comprenne bien.

Je voudrais, partant de notre position actuelle, regarder vers l'avenir. Où en sommes-nous? Nous avons des déficits budgétaires énormes et intenables, et croyez-moi, les Verts ne sont pas favorables à de tels déficits.

Deuxièmement, nous ne pouvons pas ignorer le creusement des inégalités sociales déjà considérables. 16 % des Européens vivant sous le seuil de pauvreté: ce chiffre n'est pas négligeable. Un taux de chômage de 40 % parmi les Espagnols de moins de 25 ans, ce n'est pas rien non plus. Et je pourrais continuer.

Nous avons aussi des problèmes de changements climatiques et de manque de ressources. Pour faire face à tous ces problèmes, nous devons investir dans l'infrastructure, l'éducation, la recherche et l'innovation, etc.

Nous pensons donc que le moment est venu de changer notre fusil d'épaule.

À l'issue du sommet de février, Herman Van Rompuy a dit qu'il fallait renforcer et améliorer considérablement la coordination de la politique macroéconomique. Évidemment. Qu'est-ce que cela signifie? Cela signifie, évidemment, qu'en termes de dépenses budgétaires, nous avons besoin de plus d'évaluations entre pairs et de plus de contrôles préalables. La Grèce consacre 4 % de son PIB à son budget militaire. Sa force aérienne est aussi importante que la *Luftwaffe* allemande. Pourquoi cela? Ce pays est tout petit, et il s'arme jusqu'aux dents.

Mais si nous nous occupons uniquement des dépenses, nous ne réussirons pas. Nous devons examiner de près la coordination de nos recettes fiscales, parce que, que devons-nous faire? Nous devons rééquilibrer les recettes fiscales de façon à soulager le revenu du travail et à cibler davantage d'autres formes de revenus, y compris les revenus du capital. Nous devons faire en sorte que les entreprises contribuent effectivement aux recettes fiscales, et pas seulement sur papier. Pour cela nous avons besoin de l'ACCIS, de comptes rendus pays par pays, etc.

Nous devons instaurer une taxe sur les transactions financières. Nous devons mettre en œuvre la taxe sur le carbone, tant pour faire changer les comportements que pour en tirer des revenus. Pour y parvenir, il ne suffit pas de demander aux pays de coordonner leurs politiques. Il nous faut une plus grande intégration, sans quoi nos gouvernements seront incapables de concilier la nécessité d'équilibrer les budgets et la nécessité de répondre aux besoins sociaux et en matière d'investissements.

Je pense donc que l'Europe se trouve à la croisée des chemins. Nous avons le choix entre une intégration accrue, qui aille au-delà de la simple coordination, et le déclin. La leçon que je tire de Copenhague n'est pas seulement que nous ne sommes pas parvenus à un accord sur le climat. C'est que l'Europe a montré qu'elle ne comptait pas si nous n'agissons pas de concert. Nous passons trop de temps à coordonner, et trop peu de temps à réellement agir ensemble. Voilà notre contribution à ce débat.

Kay Swinburne, au nom du groupe ECR. – (EN) Monsieur le Président, venant d'un État membre qui n'appartient pas à la zone euro, je ne sais pas si mes collègues feront grand cas de mon avis dans ce débat. Nombreux sont ceux qui pensent que le problème de la zone euro devrait être résolu par les membres de la zone euro.

Mais l'euro n'est pas isolé. Il fait partie du marché mondial, et il a été touché par la crise financière et économique mondiale tout comme les autres devises l'ont été. La façon dont nous administrons nos finances publiques dans les périodes prospères est déterminante pour notre capacité à réagir et à nous rétablir aujourd'hui. Comme beaucoup l'ont souligné, ce n'est pas un hasard si l'Allemagne présente un déficit public

très différent de celui de la Grèce. Ces deux pays sont peut-être unis par une monnaie commune, mais leurs attitudes vis-à-vis des économies à faire et des dépenses sont très différentes. L'adhésion à une union monétaire n'a pas permis d'unir complètement les différentes cultures et traditions de politique fiscale.

La perspective britannique en dit long sur les différences en matière de politique fiscale. Nous avons nous aussi laissé enfler notre secteur public. Les bonnes années, nous avons dépensé sans compter, empruntant encore et encore pour créer des dettes que nous n'avons même pas voulu admettre quand il a semblé que les beaux jours avaient disparu à jamais Nous avons créé une culture qui a permis, pas plus tard que la semaine dernière, à un économiste britannique apparemment respecté de déclarer devant l'une de nos commissions que l'État pouvait fabriquer de l'argent comme par magie.

L'argent nécessaire pour financer le secteur public n'apparaît pas par magie. Il provient des recettes fiscales, des impôts payés par le secteur privé. L'Allemagne l'a bien compris. Ces dernières années, elle a adopté des politiques visant à utiliser les dépenses et les mesures incitatives proposées par l'État pour stimuler le secteur privé. C'est pour cela qu'elle est aujourd'hui bien placée pour relancer son économie. En fin de compte, le secteur public a fait son travail pendant la crise. Il a sauvé les banques, il est intervenu quant le secteur privé a échoué. À présent, l'heure est venue pour le secteur privé de réapprovisionner le Trésor public.

Nous devons transformer l'effet négatif des mesures d'austérité, qui empêcheront des citoyens travailleurs d'obtenir un emploi dans le secteur public, en un effet positif pour les jeunes entreprises. Nous devons tirer profit de l'esprit d'entreprise en réduisant les coûts de création d'entreprises pour permettre à celles-ci de faire du privé le secteur rentable dont nous avons besoin pour sortir nos pays du gouffre dans lequel ils se trouvent actuellement. Tous les pays qui ces dernières années ont mené des politiques économiques intenables, y compris mon propre pays, doivent comprendre que le changement est indispensable et inévitable.

Jürgen Klute, *au nom du groupe GUE/NGL*. – (*DE*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je voudrais profiter de cette occasion pour jeter un autre regard sur la situation en Grèce, parce que je pense que la crise grecque illustre la situation politique de la zone euro. Mais je tiens tout d'abord à réagir aux déclarations de la chancelière allemande M^{me} Merkel, pour qui il faudrait, si nécessaire, exclure la Grèce de la zone euro.

Mon groupe, le groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne / Gauche verte nordique, considère que cette proposition est parfaitement absurde. D'un côté, nous parlons d'une communauté qui partage un destin commun. Si nous le pensons réellement, nous ne pouvons pas, d'un autre côté, demander l'exclusion d'un État membre dès la première crise un peu grave qui se présente. C'est ridicule! Mais surtout, cette exclusion constituerait un aveu d'échec qui reviendrait à faire de nous les laquais du secteur financier.

Le secteur financier n'a eu aucune honte à laisser les contribuables le sortir de la crise, mais on nous demande aujourd'hui de refuser cette aide à la Grèce. Il sera difficile d'expliquer aux retraités et aux travailleurs grecs, mais aussi à ceux des autres pays concernés - selon les médias, le Portugal serait le prochain pays menacé - pourquoi on leur demande maintenant de payer après avoir déjà soutenu les banques grâce à leurs impôts. Si nous suivons cette voie, nous conduirons le projet européen droit dans un mur.

Malgré toutes les critiques justifiées adressées à la Grèce, et les députés grecs savent qu'il y a beaucoup à faire dans leur pays, la Grèce est loin d'être la seule responsable de cette crise. Je tiens à rappeler que la plupart des décisions concernant la politique financière dans la zone euro ont été confiées à la Banque centrale européenne. L'euro ne peut pas compenser les disparités entre les niveaux de productivité des différentes économies nationales. Les grands exportateurs tels que l'Allemagne mettent la politique économique grecque à genoux. Cette crise est donc aussi une crise de la politique économique et de la concurrence dans l'UE.

C'est pourquoi nous demandons la levée de l'interdiction d'aider financièrement les États membres de l'Union européenne. Les États membres de la zone euro devraient proposer des euro-obligations, la Banque centrale européenne devrait racheter des dettes comme le fait la Réserve fédérale américaine, et il faudrait interdire les contrats d'échange sur défaut de crédit. Voilà ce que nous demandons.

(Le Président retire la parole à l'orateur)

PRÉSIDENCE DE M. PÁL SCHMITT

Vice-président

Nikolaos Salavrakos, *au nom du groupe EFD*. – (EL) Monsieur le Président, le 25 mars marque l'anniversaire de l'Europe et de la Grèce. Le 25 mars 1957, le traité de Rome a donné naissance à l'Union européenne. La Grèce, quant à elle, est née le 25 mars 1821.

Aujourd'hui, le jour de leur anniversaire, l'Europe et la Grèce sont mises à l'épreuve. Pour l'Europe c'est sa cohésion qui est mise à l'épreuve, pour la Grèce c'est son économie. Tous les membres de cette Assemblée savent que sur les 15 pays de la zone euro, six présentent un taux d'endettement et des déficits budgétaires élevés. Tous les membres de cette assemblée savent que les 30 pays membres de l'OCDE ont une dette publique qui dépasse 100 % du PIB et qui a augmenté de 30 % depuis 2008. Même les États-Unis, face à cette grave crise économique que nous traversons, s'efforcent de résoudre leurs problèmes principalement en imprimant de l'argent.

Nous savons aussi que la Grèce a pris des mesures d'austérité strictes au point d'épuiser ses citoyens. Nombreux sont ceux qui diront que c'est bien fait pour la Grèce, et qu'elle doit payer pour ses erreurs. Oui, certaines personnes devront en assumer la responsabilité. Mais nous ne devons pas oublier que les importations de la Grèce en provenance d'autres pays européens, et notamment l'Allemagne, dépassent de 15 milliards d'euros les exportations grecques vers d'autres pays d'Europe.

Je demande donc aux dirigeants de l'Union européenne de garder à l'esprit qu'en luttant contre la spéculation, ils pourront créer une meilleure situation géopolitique au sens le plus large.

Le Président. – Merci, Monsieur. Votre temps de parole est expiré. Je vous demande aimablement de bien vouloir respecter le temps de parole qui vous est imparti.

Werner Langen (PPE). – (*DE*) Monsieur le Président, c'est une motion de procédure. Les députés souhaitent voter sur ce point plus tard, et nous aurons de gros problèmes si nous ne respectons pas nos temps de parole.

Hans-Peter Martin (NI). – (*DE*) Monsieur le Président, Monsieur Trichet, je tiens tout d'abord à vous féliciter pour ce que vous avez accompli ces dernières années. Mais vous devez aussi savoir que des centaines de millions de personnes retiennent actuellement leur souffle parce qu'elles s'inquiètent de l'avenir de l'euro. C'est une inquiétude que nous ne nous attendions pas à observer au cours de cette génération.

Tout d'abord, nous nous inquiétons de ce qu'il va maintenant advenir des opérations de refinancement semestrielles et annuelles, et nous craignons que vous ne parveniez pas à vous extraire de ce paquet de mesures exceptionnelles d'injection de liquidités. Seuls les masochistes en matière de politique fiscale pourraient ne pas souhaiter votre réussite à cet égard. Mais l'inflation est une autre source d'inquiétude, et vous faites de bons progrès dans ce domaine. En tant qu'Autrichien, je vous recommande de ne pas vous joindre à la critique aveugle de l'Allemagne que nous avons pu observer ici. Nous devons tous avoir conscience que l'Allemagne a très largement contribué à notre stabilité par le passé. Il ne faut pas, aujourd'hui, la punir simplement parce qu'elle a obtenu de meilleurs résultats que d'autres pays dans de nombreux domaines. Il n'est pas possible de faire preuve de solidarité envers des gens qui ont mal géré leurs affaires, qui ont gaspillé leurs ressources et qui ont mis en place une bureaucratie excessive.

Burkhard Balz (PPE). – (*DE*) Monsieur le Président, en tant que rapporteur fictif du groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens) pour le rapport annuel de la Banque centrale européenne pour 2008, je suis très satisfait du rapport que nous avons devant nous. Grâce à la collaboration aussi étroite qu'efficace avec le rapporteur M. Scicluna, et surtout avec M. Tremosa du groupe de l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe, je pense que nous avons produit un commentaire très équilibré sur le rapport annuel de la BCE pour 2008. M. Trichet et M. Rehne sont du même avis.

Je pense que la tâche de la BCE a été particulièrement difficile en 2008, première année de la crise. Étant donné ces défis, je pense que la BCE a agi efficacement, et surtout avec une grande prudence. Le rapport de M. Scicluna reflète cette approche. Mais la BCE se trouve dans une situation compliquée, qui ne risque pas de changer rapidement. D'une part, nous sommes bien loin d'avoir surmonté la crise. D'autre part, les mesures réglementaires prévues présentent de nouveaux défis et de nouveaux problèmes pour la BCE. Il est important que la BCE continue d'assurer la stabilité de la zone euro au cours des mois et des années à venir. Comme un pétrolier en haute mer, la BCE doit tenir le cap.

Par ailleurs - Monsieur Trichet, j'en ai déjà parlé dans notre avant-dernier débat sur la politique monétaire - il faut maintenir l'indépendance de la Banque centrale européenne vu son inclusion future dans le Comité européen du risque systémique. Cette indépendance est vitale parce que vous-même, en tant que président, ainsi que d'autres membres de la BCE, serez lourdement impliqués dans ce domaine. Elle devrait être un critère important pour l'évaluation future des autres mesures prises par la Banque centrale. Nous devons absolument garder ce point à l'esprit quand nous évaluerons les autres rapports au cours des prochaines années.

Gianni Pittella (S&D). – (*IT*) Monsieur le Président, Monsieur Trichet, Monsieur le Commissaire, le roi est nu! La gravité de la situation a été décrite avec exactitude. Il serait maintenant utile de nous concentrer sur le traitement; et la première étape de ce traitement ne peut être que la gouvernance économique européenne. En l'absence d'une telle gouvernance, notre système économique ne retrouvera pas la croissance, et la dette deviendra encore plus difficile à supporter.

Nous devons soutenir et aider la Grèce, et éviter l'apparition possible d'un effet domino touchant d'autres pays européens aux économies peu compétitives et fortement endettées. Une véritable gouvernance européenne doit garantir trois objectifs: 1) une politique de croissance; 2) des instruments financiers propres à soutenir cette croissance; et 3) une politique de gestion des urgences.

J'ai entendu ce matin de nombreuses allocutions exaltant les vertus de l'euro. Fort bien, je suis évidemment d'accord; mais pourquoi ne pas considérer l'euro comme une monnaie qui non seulement nous protège de l'inflation mais qui, par le biais d'une petite dette vertueuse et garantie, nous assure aussi davantage de liquidités pour lancer un grand programme européen d'investissement en émettant des euro-obligations? En ce qui concerne la gestion des urgences, je suis d'accord avec l'idée de créer un Fonds monétaire européen, ce qui serait une solution raisonnable.

Mesdames et Messieurs, ce que je voudrais dire pour conclure, et je le dis clairement, c'est qu'à ce stade il n'est plus temps de temporiser, de tergiverser et d'attendre la fin de la longue nuit. Une Europe à l'image de Don Abbondio ne nous serait d'aucune utilité. Si l'Europe ne fait pas preuve de courage aujourd'hui, quand donc le fera-t-elle?

Sharon Bowles (ALDE). – (*EN*) Monsieur le Président, nous avons eu une semaine chargée, en commission avec le président de la BCE, le président de l'Eurogroupe et le vice-président pressenti de la BCE. Nous sommes tous d'accord pour dire qu'une surveillance renforcée des États membres, avec des statistiques précises permettant une intervention précoce, est une condition essentielle.

Nous avons commencé à prendre des mesures allant dans ce sens, par exemple en donnant à Eurostat un pouvoir d'audit, et la commission a hâte d'affirmer son rôle accru pour y contribuer.

Mais il faut aussi respecter d'autres indicateurs, au-delà du pacte de stabilité et de croissance. Une coordination fiscale accrue, liée à la stabilité macro-économique, est une option possible. Mais évidemment, nous avons déjà essayé cette approche. Souvenez-vous du conflit, en 2001, à propos de l'avertissement lancé à l'Irlande par Ecofin en période de surplus fiscaux. Nous en avons retenu la leçon: il est plus difficile encore de faire preuve de discipline en période d'excédents budgétaires que de maîtriser des déficits. Et tout comme sur les marchés financiers, l'inaction engendre la crise.

En ce qui concerne les déséquilibres entre les États membres, nous devons nous concentrer sur la perte de compétitivité. Celle-ci va souvent de pair avec une réticence à mettre en œuvre le marché unique et à mener des réformes structurelles, y compris dans le domaine des retraites. Ces problèmes-là, ne sont pas non plus nécessairement déclenchés par un déficit.

Et enfin, comme l'a dit M. Scicluna, l'injection de liquidités par la BCE a été un outil précieux durant cette crise, mais l'économie réelle n'en a pas profité. Bien souvent, ces liquidités ont simplement été réinvesties dans des actifs rapportant des intérêts plus élevés. Et je pense qu'une partie de ces liquidités est même revenue à la BCE à titre de prises de pension (Repos). J'imagine que dans certains milieux, on considère même que ces pratiques méritent un bonus. Permettez-moi de dire ceci: devons-nous réellement écouter les demandes de ces banques en ce qui concerne les dates d'entrée en vigueur des règles relatives aux fonds propres?

Michail Tremopoulos (Verts/ALE). – (*EL*) Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de dire qu'il s'agit d'un rapport important qui parvient à un compromis acceptable entre les différentes mouvances au sein du Parlement européen. Il identifie des éléments de cohésion sociale qui sont absents de débats similaires

au sein du Parlement européen. Nous voudrions qu'il marque aussi un tournant important dans la politique de l'Union européenne dans son ensemble.

Bien sûr il porte sur 2009, alors que nous assistons en 2010 à des évolutions importantes qui concernent bien évidemment mon pays, la Grèce. On pourrait conclure que, outre l'union monétaire, nous avons aussi besoin d'une union économique et politique, comme beaucoup l'ont dit avant moi. L'euro devrait s'accompagner d'un indice minimal de sécurité sociale pour la cohésion sociale.

Cette nécessité ressort clairement des différentes choses qui ont été dites en Grèce, et dont beaucoup sont inexactes. Par exemple, je ne peux m'empêcher de faire remarquer que la productivité en Grèce n'était que légèrement inférieure à la moyenne de l'UE-27. Les statistiques Eurostat le montrent clairement: elle était à environ 90 % de la moyenne en 2007 et 2008.

L'augmentation du déficit budgétaire et de la dette publique en Grèce au cours des deux ou trois dernières années a été causée par l'effondrement des revenus, par la diminution des revenus en provenance de l'étranger du fait de la crise, comme par exemple les revenus liés au tourisme et au transport par mer, et par l'augmentation des dépenses publiques. Il y a évidemment du gaspillage, mais les gens sont aussi recrutés par le secteur public sous des formes diverses.

Il est clair que tout cela doit changer; nous devons aussi demander la création de cet indice de protection sociale et ne pas nous contenter de lancer des appels généraux à ne rien faire, ce qui risque d'avoir un impact excessif sur les faibles revenus. Il faut maîtriser les dépenses et les armes, ainsi que tout ce qui a augmenté de façon significative au cours des deux dernières années, mais il faut aussi contrôler les revenus, qui ont baissé tout autant. Il ne faut pas permettre que de grandes parties de la population, qui se trouvent au bord de la pauvreté, voient leurs revenus chuter.

Il va de soi que ces questions concernent également le sommet qui se déroule aujourd'hui à Bruxelles. Mais le rapport Giegold doit aussi marquer le début d'un changement plus général, et l'intégration de ces positions dans le pacte de stabilité. Mais nous ne devons surtout pas avoir recours à la politique inadmissible du Fonds monétaire européen qui, en plus de ses autres défauts, souffre également d'un défaut de viabilité.

(Applaudissements)

Peter van Dalen (ECR). – (*NL*) Monsieur le Président, M. Rehn et M. Trichet ont eu bien raison de parler de la situation aujourd'hui. La position de la Grèce au sein de la zone euro est très instable et, autant que je puisse en juger, la réponse passe par le Fonds monétaire international (FMI). À l'heure actuelle, le FMI est l'institution la mieux à même d'aider la Grèce à sortir de la crise. Si cette solution ne fonctionne pas, nous devrons faire preuve de détermination et trancher le nœud gordien. Les pays qui ne respectent pas les règles de la zone euro doivent quitter la partie.

Monsieur le Président, essayons de tirer les leçons de cette situation. Lorsqu'elle adhéré à l'euro, la Grèce était aussi imprévisible que l'oracle de Delphes. Les chiffres qu'elle a présentés à l'époque n'étaient ni clairs, ni fiables. Le gouvernement grec n'a pas le droit d'insister pour que les autres pays de la zone euro apportent la solution au prétexte qu'ils seraient partiellement responsables de la crise actuelle en Grèce. C'est le monde à l'envers. Quiconque présente des chiffres inexacts perd le droit d'accuser quelqu'un d'autre. Permettez-moi par conséquent de poser à M. Trichet et à M. Rehn une question précise: saviez-vous que les chiffres que la Grèce a présentés au moment de rejoindre l'euro étaient inexacts et incomplets? Dans le cas contraire, n'auriez-vous pas dû le savoir? J'espère que vous pourrez apporter une réponse franche à cette question.

Charalampos Angourakis (GUE/NGL). – (*EL*) Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord exprimer mes meilleurs vœux à mes compatriotes à l'occasion du 25 mars.

La crise capitaliste a entraîné une spirale de détérioration du niveau de vie des travailleurs. Parallèlement, elle a donné au capital la possibilité d'imposer plus sévèrement encore des choix politiques hostiles aux travailleurs. Sous le terrorisme d'État à l'encontre des travailleurs, la ploutocratie a lancé une véritable guerre contre les droits sociaux et salariaux élémentaires afin d'augmenter les profits du capital.

La BCE constitue le principal pilier de la politique antipopulaire pratiquée par l'Union européenne et par les gouvernements des États membres. Il s'agit d'une politique cruelle, fondée uniquement sur le critère de la rentabilité du capital. Les appels constants lancés depuis sa fondation en faveur de la diminution des salaires et de l'accélération des restructurations capitalistes sont tombés en terre fertile lors de cette crise capitaliste.

La BCE a agi en serviteur bourgeois de la ploutocratie en faisant supporter par les travailleurs le poids de la crise. La BCE a versé plus de 1 000 milliards d'euros aux banques et aux groupes monopolistiques. Aujourd'hui pourtant, elle demande aux travailleurs de payer les pots cassés et de rembourser cet argent.

C'est pourquoi il faut renforcer la lutte contre l'impérialisme, la lutte pour sortir de l'Union européenne, la lutte pour le pouvoir du peuple et pour une économie du peuple, la lutte pour le socialisme.

Godfrey Bloom (EFD). – (*EN*) Monsieur le Président, quand j'entends parler de la réussite de l'euro, j'ai l'impression d'avoir vécu dans un univers parallèle. Revenons un peu sur terre, voulez-vous?

La péninsule ibérique et de nombreux pays de la zone euro pâtissent d'un chômage chronique des jeunes. Depuis des années il se situe autour de 30-40 %. Rien à voir avec la crise. Un désastre absolu. Aux États-Unis, le PIB par habitant est largement supérieur à celui de l'Union européenne. Le PIB par habitant de la région du Pacifique est largement supérieur à celui de l'Union européenne.

Non, l'euro n'est pas du tout une réussite. Il est déjà en échec. Il est déjà en train de s'effondrer sous nos yeux. Il suffit de regarder les fondamentaux économiques. Il n'y pas de créancier de dernier recours, et c'est pourquoi nous avons cette crise grecque, et bientôt une crise portugaise. Il n'y a personne pour prêter de l'argent. Cette situation est impossible pour la gestion monétaire, qu'il s'agisse ou non d'une zone monétaire optimale.

En l'absence d'une politique fiscale coordonnée, l'euro est condamné à l'échec. Il est en train d'échouer en ce moment même.

Permettez-mois de rappeler encore une chose à tous mes collègues présents. Il y a deux types de personnes. Il y a celles qui créent de la richesse: celles qui travaillent dans le secteur privé et qui créent la richesse, et il y a les autres: celles qui dépensent cette richesse; ce sont les politiciens et les bureaucrates, et nous sommes trop nombreux. Beaucoup trop nombreux. Nous sommes un fardeau qui pèse sur les économies, et tant que ces zones monétaires ne se décideront pas à diminuer les dépenses du secteur public, la situation ne fera qu'empirer.

Corneliu Vadim Tudor (NI). – (RO) C'est la mafia qui est la principale cause de cette crise. Permettez-moi de vous donner quelques exemples issus de mon pays, la Roumanie. Croyez-moi, en tant qu'auteur et historien à la tête d'un quotidien et d'un hebdomadaire, je sais très bien de quoi je parle.

Depuis 1990, environ 6 000 entreprises, estimées au total à 700 milliards d'euros, ont fait l'objet d'une privatisation frauduleuse. Malheureusement, l'État n'a reçu jusqu'à présent que 7 milliards d'euros, soit 1 % de cette somme. Dans de nombreux cas on ne peut même pas parler d'une privatisation, mais simplement du transfert d'actifs de l'État roumain vers d'autres États, c'est-à-dire, en d'autres termes, d'une nationalisation. Ce n'est plus une économie de marché, c'est une économie de la jungle.

Cette situation se répète dans plusieurs pays des Balkans, où la mafia locale s'est unie à la mafia internationale pour former un cartel du crime organisé. Tout comme il y a cent ans, la péninsule des Balkans se trouve sur une poudrière. La flamme de la protestation sociale pourrait bien se propager rapidement depuis la Grèce vers les autres pays de la région.

Au XX^e siècle nous parlions d'exporter la révolution; au XXI^e siècle, il s'agit plutôt d'exporter la faillite. La famine est le facteur électoral le plus puissant de l'histoire. Plutôt que de nous focaliser sur la lutte contre la corruption, qui est une notion abstraite, nous ferions mieux de lutter contre les corrompus.

L'humeur de la population est de plus en plus sombre et, si nous ne parvenons pas à mettre un terme à la fraude dans nos pays, le noble projet de l'Union européenne s'écroulera comme un château de sable.

Il subsiste toutefois un espoir de salut: à cette historique croisée des chemins, nous avons besoin de solutions radicales. Ce n'est pas sous contrôle que doit être la mafia, c'est sous terre qu'elle doit être.

Werner Langen (PPE). – (*DE*) Monsieur le Président, avant tout, je voudrais remercier chaleureusement le président de la Banque centrale européenne, Jean-Claude Trichet, pour l'excellent travail qu'il a accompli ces six dernières années. Bien entendu, je tiens également à remercier les rapporteurs d'avoir soumis un rapport soutenu par la majorité d'entre nous. Monsieur Rehn, permettez-moi de vous rappeler que de grandes tâches vous attendent. J'espère que la Commission aura finalement le courage de soumettre une nouvelle proposition qui examine les lacunes du pacte de stabilité et de croissance. Le modèle d'une gouvernance économique placée sous la direction des ministres des finances n'est pas une solution envisageable dans le cas présent, parce que ces ministres des finances ont échoué par le passé. Nous avons besoin d'un système plus

automatique. Nous n'avons pas besoin d'une gouvernance économique contrôlée par les ministres des finances. Nous avons au contraire besoin d'un système automatique capable de réagir aux infractions, avec le soutien et sous la direction de la BCE et de la Commission. Tels pourraient être les résultats de ce sommet.

Je voudrais faire deux commentaires sur ce qu'a dit M. Trichet concernant la zone euro. Vous avez mentionné notre nécessité d'être compétitifs dans le monde entier, et je m'en réjouis. Il ne s'agit pas d'une concurrence des pays de la zone euro entre eux, mais de notre capacité à faire jeu égal avec les États-Unis et l'Asie.

Deuxièmement, l'UE est parvenue, dans une large mesure, à garder ses comptes en équilibre grâce aux pays qui affichent un excédent. Si tel n'avait pas été le cas, la BCE aurait dû appliquer des politiques nettement plus strictes.

Troisièmement, l'histoire économique ne connaît aucun exemple de pays affichant une croissance démographique négative et générant une croissance à long terme sur son marché intérieur. Les pays qui se trouvent dans cette situation doivent exporter leurs produits.

En ce qui concerne l'Allemagne, celle-ci a pris un mauvais départ dans l'union économique et monétaire mais elle a rattrapé son retard, et elle peut aujourd'hui montrer l'exemple à de nombreux autres pays. Cela ne suffit pas. Nous avons suffisamment à faire avec la consolidation budgétaire. Il ne faut pas sous-estimer le travail nécessaire. Qui donc a eu l'idée de punir les pays qui ont largement réussi, et d'épargner ceux qui n'ont pas respecté leurs obligations? Ce n'est pas là une vraie politique européenne. Je souhaite donc beaucoup de courage à la Commission et je remercie chaleureusement la BCE.

(Applaudissements)

Anni Podimata (S&D). – (*EL*) Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de féliciter les deux rapporteurs pour l'excellent travail qu'ils ont réalisé à un moment particulièrement difficile.

L'un des sommets les plus importants doit entamer très prochainement ses travaux, et on parle encore énormément du «problème grec» et d'autres sujets connexes. On se demande dans quelle mesure nous devrions adopter un mécanisme européen qui fera office, en cas de besoin, d'indicateur de protection économique nécessaire à la stabilité de l'ensemble de la zone euro.

Il ne fait aucun doute que la Grèce est la principale responsable de cette situation, et elle assume pleinement cette responsabilité. Mais il y a aussi d'autres responsabilités, des responsabilités collectives. La monnaie commune a apporté beaucoup, mais elle a aussi de grandes faiblesses. Depuis 11 ans que l'UEM est en place, nous n'avons pas voulu comprendre et admettre que les différences de compétitivité et les inégalités et déséquilibres importants entre les économies de la zone euro n'étaient pas compatibles avec la viabilité ou la stabilité de cette zone.

Voilà ce qui ressort clairement des attaques spéculatives dirigées jusqu'à présent surtout contre la Grèce-mais qui ont également provoqué une révision à la baisse de la notation de crédit du Portugal et qui ont déjà ciblé d'autres pays tels que l'Italie et l'Espagne, et dont personne ne peut prévoir les conséquences.

Par conséquent, si nous voulons montrer que nous sommes capables de faire face à cette situation, nous devons nous tourner immédiatement vers un nouveau modèle, un meilleur modèle de coopération économique et de gouvernance économique. Ce modèle, Monsieur Langen, devrait respecter les règles du pacte de stabilité et de croissance, mais aussi aller au-delà de la simple coordination financière. Il devrait permettre une coordination économique basée sur des critères supplémentaires pour atteindre les objectifs de la stratégie européenne pour l'emploi et le développement durable.

Olle Schmidt (ALDE). – (*SV*) Monsieur le Président, Monsieur Trichet, l'euro a dix ans et il a dans l'ensemble réussi ses épreuves, même si les turbulences actuelles ne sont pas encore terminées. Je suis convaincu que dès aujourd'hui, nous assisterons aux premiers pas importants sur la voie d'une solution européenne, avec ou sans le Fonds monétaire international. Nous partageons un destin commun, comme l'a dit avec justesse M. Trichet. L'alternative, en cas d'échec, est bien sûr une perspective effrayante.

La BCE a été un rempart solide contre les assauts de la crise financière. Il est utile de répéter que l'euro a été une réussite pendant la crise financière et qu'il a constitué un facteur de stabilisation en Europe, y compris pour les pays situés en dehors de la zone euro.

L'euro a apporté la stabilité et créé des conditions qui ont permis de créer des millions d'emplois nouveaux, et il ne faut pas l'oublier à l'heure actuelle, alors que tout le monde parle d'une crise. Nous ne pouvons pas

reprocher à l'euro les problèmes de la Grèce ni d'autres pays de la zone euro. L'augmentation inconsidérée des dépenses publiques est source de problèmes, quelle que soit la monnaie utilisée. Au contraire, la crise économique aurait été nettement pire si nous n'avions pas pu bénéficier de la coopération que permet l'euro. Nous aurions été confrontés à une spéculation et à une dévaluation compétitive impliquant plus de 20 monnaies nationales.

Beaucoup d'entre nous ont connu ce genre de situations, et j'ai moi-même été membre d'une commission financière suédoise ayant un taux d'intérêt de 500 %. Évidemment, la crise grecque démontre la nécessité de renforcer le pacte visant à maintenir un déficit budgétaire peu élevé. Ce déficit est encore extrêmement important. Nous avons besoin d'une meilleure surveillance et d'une coordination de la politique économique au niveau de l'Union européenne, bref, d'une coordination financière digne de ce nom.

Je voudrais, pour conclure, dire quelques mots sur la spéculation. Parfois, quand un pays est la cible de spéculateurs, comme cela a été le cas de mon propre pays dans les années 90, cette menace constitue en fait une bonne occasion d'organiser les mesures à prendre. Lorsque les attaques spéculatives de George Soros, entre autres, nous ont mis dans une situation difficile, nous avons su à quoi nous attendre et nous avons pris les mesures nécessaires. C'est une leçon à laquelle les habitants des pays actuellement en difficulté vont devoir réfléchir.

Ryszard Czarnecki (ECR). – (*PL*) Monsieur le Président, j'éviterai le langage militaire utilisé par l'orateur précédent. Le langage de la guerre ne sied pas au style des banques. Mon groupe politique au sein de ce Parlement est probablement le seul dont la majorité des membres est originaire de l'extérieur de la zone euro. Seuls deux de nos membres représentent des pays de la zone euro. Mon point de vue sera donc différent.

On peut résumer l'allocution de M. Trichet par le nombre 36, c'est-à-dire le nombre de membres du Parlement européen qui ont écouté cette allocution. Faut-il en conclure que nous sommes fainéants? Non - en fait, cela signifie que les députés européens ne croient pas réellement que la Banque centrale européenne puisse apporter une solution à la crise, qu'elle puisse être une solution de sauvetage. M. Rehn a dit que la zone euro était une chose précieuse en soi, puis il a abordé la crise grecque. Je vois là une certaine contradiction. La Grèce est actuellement en crise parce qu'elle est entrée trop tôt dans cette oasis de stabilité. Nous devons éviter ce genre d'incohérences.

Nikolaos Chountis (GUE/NGL). – (EL) Monsieur le Président, je me joins à mes collègues députés qui ont dit que cette crise n'est pas terminée. La situation économique de nombreux pays est clairement négative. Le chômage augmente dans la plupart des pays. Les mesures prises pour réduire les déficits ne font qu'exacerber la crise.

Monsieur Trichet et Monsieur Rehn - et je m'adresse à vous en tant que représentants de vos institutions - n'avez-vous pas vu cette crise venir? Les signes étaient visibles cependant. Lorsque la crise a éclaté, vous vous êtes dissimulés derrière le principe selon lequel chacun doit résoudre lui-même ses problèmes. Maintenant, vous répétez comme une litanie «surveillance des déficits» et «austérité dans le pacte de stabilité».

Selon moi, le problème de l'Union européenne et de la Grèce n'est pas un problème de santé des finances publiques. Vous savez que, pour couvrir leurs emprunts, certains pays, telle la Grèce, sont la proie de spéculateurs. Mais ils révèlent également les lacunes institutionnelles et politiques de l'UEM.

Je pense donc que ce dont nous avons besoin, c'est d'une modification du pacte de stabilité. L'insistance sur le respect du pacte de stabilité, surtout pendant une récession, ne peut que creuser et exacerber les inégalités régionales et sociales, faire augmenter le chômage et anéantir toute perspective de croissance.

Bastiaan Belder (EFD). – (*NL*) Monsieur le Président, la Grèce et la zone euro se retrouvent, par leur propre faute, dans une situation regrettable. L'aide financière à la Grèce devrait venir principalement du Fonds monétaire international (FMI). Le FMI lui même s'est dit bien placé pour aider la Grèce. La création d'un Fonds monétaire européen semble motivée par des considérations politiques, et notamment par l'envie de sauver la face de l'Europe dans le cas où la Grèce devrait faire appel au FMI. Mais nous ne devons pas nous empresser de créer un nouvel organe pour compenser le non-respect des règles existantes. Les avantages et la nécessité de créer un FME sont douteux. Les sanctions prévues par le pacte de stabilité et de croissance doivent être appliquées plus activement pour obliger les pays à respecter les règles. C'est réellement au Conseil qu'il revient maintenant d'agir. Il faut donner à Eurostat le mandat de contrôler minutieusement les chiffres budgétaires des États membres de la zone euro, et de contrôler ainsi le respect du pacte de stabilité et de croissance.

Csanád Szegedi (NI). – (*HU*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, ce rapport a un grave défaut: il ne nomme pas les responsables. Et pourtant, nous ne parviendrons pas à mettre un terme à la crise économique en Europe aussi longtemps que les responsables n'auront pas été identifiés. Disons enfin les choses comme elles sont: cette crise n'a pas été causée par les gens qui vivent de leur salaire, mais par les banques, les multinationales et les compagnies d'assurance qui ont détroussé les sociétés européennes jusqu'au dernier centime.

À l'heure actuelle, lorsqu'une multinationale souhaite s'installer en Hongrie, voilà ce qui se passe: elle reçoit un terrain gratuit mis à sa disposition par une municipalité, elle bénéficie de réductions d'impôts et de cotisations, elle recrute son personnel au salaire minimum et ne lui permet même pas de se syndiquer. Telles sont les conditions qui ont provoqué une crise pour les personnes à la recherche d'un emploi en Europe. Nous exigeons que les multinationales, les banques et les compagnies d'assurance jouent leur rôle et assument la tâche de mettre fin à la crise économique.

Antolín Sánchez Presedo (S&D). – (ES) Monsieur le Président, la crise que nous traversons actuellement est la pire que nous ayons connue en huit décennies, et la plus grave depuis le début du projet de Communauté européenne.

Elle a commencé avec la crise des crédits *subprime* en Amérique du Nord et, après l'effondrement de Lehman Brothers, elle en est maintenant à sa troisième phase, après avoir laissé l'Europe avec une baisse de 4 % du PIB en 2009, plus de 23 millions de chômeurs, et une forte dégradation des finances publiques avec un taux d'endettement de plus de 80 % du PIB.

La Banque centrale européenne a joué un rôle décisif en alimentant le système en liquidités, en utilisant des mécanismes non conventionnels pour faciliter l'octroi de crédits, et en collaborant étroitement avec les principales autorités monétaires.

Maintenant que nous prévoyons une reprise modérée sans risque apparent d'inflation, elle doit continuer à contribuer au rétablissement du crédit et éviter de compromettre la relance économique en supprimant trop tôt ou aveuglément les mesures exceptionnelles.

Cette crise a démontré la nécessité de renforcer les piliers monétaire et économique qui constituent la base de la politique monétaire. Il faut garder un œil sur l'évolution des prix des principaux actifs financiers et des dettes privées afin de garantir la stabilité des prix et de l'économie en général.

Vingt États membres présentent des déficits excessifs. Le véritable sens de la consolidation des finances publiques - une tâche inévitable qui doit se faire de façon intelligente et coordonnée - consiste à rétablir la demande, à promouvoir les investissements, à favoriser les réformes qui permettront de redynamiser l'économie, à augmenter le potentiel de croissance durable, et à créer des emplois. Une union économique plus forte peut faire la différence.

Il faut corriger les déséquilibres mondiaux. L'Union européenne est l'une des régions les plus équilibrées. Cette position pourrait être mise en péril si nous ne renforçons pas sa compétitivité et si nous ne mettons pas en place une meilleure coopération monétaire internationale. La seule façon d'améliorer notre compétitivité au niveau mondial est de renforcer la coopération économique interne dans les domaines de la compétitivité et de la balance des paiements, afin de corriger les déséquilibres et les différences au sein de la zone euro.

Les efforts et le courage de la Grèce méritent un soutien clair et résolu. C'est une question d'intérêt commun, et l'incertitude fait du tort à tous les Européens. La subsidiarité et la solidarité sont les deux faces d'une même médaille: la monnaie européenne. Comme M. Trichet l'a dit en anglais, en français et en allemand, l'euro est plus qu'une simple devise: il représente notre destinée commune.

Je l'ai répété en espagnol, l'une des langues mondiales parlées dans l'Union européenne. Je finirai en le disant en grec, la langue qui exprime le mieux notre vocation universelle: Το ευρώ είναι το κοινό μας μέλλον.

Pat the Cope Gallagher (ALDE). – (*GA*) Monsieur le Président, la crise économique a eu un impact négatif sur les États membres dans toute l'Union européenne. Le taux de chômage a énormément augmenté dans toute l'Union, et ce sont les jeunes qui en pâtissent le plus. Les finances publiques de nombreux États membres ont décliné du fait de cette crise. Pour faire face à ce problème, le gouvernement irlandais a pris des mesures décisives en 2008 et 2009.

(EN) Laissé à lui-même, le déficit irlandais menaçait d'atteindre 14 % du PIB. L'action du gouvernement a stabilisé le déficit à 11,6 % du PIB en 2010. Les mesures prises par le gouvernement ont été saluées par les

marchés internationaux. Depuis le dernier budget adopté en décembre de l'année dernière, le coût des emprunts irlandais s'est stabilisé par rapport aux valeurs de référence. J'ai cru comprendre que lors de la réunion de la commission des affaires économiques et monétaires de cette semaine, le président de la Banque centrale a reconnu et loué les actions du gouvernement irlandais. À de nombreux égards, l'Irlande est en avance par rapport à de nombreux autres pays en termes d'ajustement fiscal. Le Royaume-Uni et les États-Unis, qui affichent tous deux des déficits supérieurs à 10 %, vont devoir passer par un ajustement important pour rétablir la viabilité de leurs finances publiques.

Pour conclure, je dirai que l'Irlande reste un pays intéressant pour les entreprises. Les fondamentaux de l'économie irlandaise sont en place et nous allons maintenir notre ...

(Le Président retire la parole à l'orateur)

Zbigniew Ziobro (ECR). – (*PL*) Monsieur le Président, la crise toujours plus étendue que traverse l'euro montre les dangers auxquels s'exposent les projets économiques qui ne reposent pas sur des calculs économiques, mais sur des hypothèses idéologiques, surtout quand l'intégration implique l'intégration économique de différents États membres qui se trouvent dans des situations économiques diverses.

Nous devons nous demander si certains États ont eu raison d'entrer aussi rapidement la zone euro. À un moment donné, le projet de l'euro a cessé d'être un projet principalement économique, pour devenir un projet politique visant à accélérer l'intégration européenne. À l'heure actuelle, les contribuables de nombreux pays européens payent le prix fort de cet empressement. Il serait bon d'en tirer des leçons pour l'avenir. L'euro n'est pas une solution aux problèmes structurels des économies, à un endettement excessif ou à un manque de discipline financière. Ce sont les États membres qui sont responsables de la situation de leurs finances, et ces problèmes doivent être résolus par les pays où ils sont apparus.

Marie-Christine Vergiat (GUE/NGL). - Monsieur le Président, chers collègues, j'ai lu les rapports avec un certain étonnement. Et les interventions que j'ai entendues ce matin ne font que renforcer mes convictions.

À quelques exceptions près, il est toujours question de restrictions budgétaires, de contenir l'inflation et de pacte de stabilité, alors que vingt des vingt-sept pays ne répondent plus à l'ensemble des critères.

Beaucoup réclament un gouvernement économique, certes. Mais, nous, nous voulons une Europe politique qui assure la maîtrise de ses choix économiques mais aussi sociaux et qui puisse intervenir sur les choix monétaires.

La crise grecque est révélatrice: c'est l'Allemagne qui a la main, impose ses exigences. Aux États-Unis, la banque centrale vient d'intervenir directement pour financer le budget de l'État en achetant des bons du Trésor. En Europe, la Banque centrale a volé au secours des banques mais, vis-à-vis de la Grèce et plus généralement des PIGS, ce sont toujours les mêmes qui doivent payer, à savoir les salariés, les fonctionnaires et les retraités, alors que leurs pays ont été également victimes de la spéculation financière.

Ce n'est pas de réformettes dont nous avons besoin, c'est d'une autre Europe, d'une Europe économique et sociale au service du plus grand nombre et non de quelques-uns.

Jaroslav Paška (EFD). – (*SK*) Le rapport sur la gestion annuelle de la zone euro et des finances publiques pour 2009 analyse en détail la gestion de l'UE au cours de la crise financière et économique mondiale.

Le recul de la production économique dans différents pays de l'Union européenne a provoqué une progression spectaculaire du chômage et l'augmentation de l'endettement des pays européens. La crise a eu un impact variable sur les différents pays. Par conséquent, ces pays ont également adopté des mesures différentes pour y faire face. En dépit des efforts des organes de l'Union européenne pour adopter des mesures coordonnées et collectives, il est apparu que dans certains pays, des gouvernements populistes sans aucun sens réel des responsabilités liées à l'administration des finances publiques frisaient le désastre.

C'est pourquoi l'Union européenne dans son ensemble a eu plus de mal à faire face à la crise que d'autres grands centres économiques comme les États-Unis, la Chine, le Japon et l'Inde. Il est aujourd'hui manifeste que si l'environnement économique européen dans son ensemble est divers et fortement régulé, il est aussi pesant par comparaison avec celui de nos concurrents. Au cours de la prochaine période, nous devrons donc, outre nos efforts de consolidation des finances publiques de la zone euro, nous efforcer de restructurer et de simplifier les règles de l'environnement interne. Nous ne devons pas oublier que seul le secteur productif génère les ressources dont vit la société dans son ensemble.

Enikő Győri (PPE). – (HU) Mesdames et Messieurs, au cours de ses activités de 2008, la Banque centrale européenne a été confrontée à des défis sans précédent lorsque la crise économique mondiale s'est propagée à l'Europe en septembre 2008. La crise financière s'est transformée en une crise de l'économie réelle quand la méfiance a figé les marchés des capitaux et quand les établissements financiers ont cessé de se faire mutuellement crédit et de prêter de l'argent aux entreprises. La BCE a réagi rapidement à ces événements financiers, et correctement à mon sens. Toutefois, quand nous examinons les mesures prises pour atténuer les effets de la crise, il est impossible d'ignorer un fait déplorable, à savoir la discrimination à l'encontre des pays non membres de la zone euro.

Je suis convaincue que la BCE n'a pas agi dans l'esprit de l'Union européenne quand, au plus fort de la crise, en octobre 2008, elle n'a pas défini des conditions égales pour l'obtention de liquidités. La BCE a mis en place des mécanismes d'échange de devises avec les banques nationales de Suède et du Danemark de façon à garantir la liquidité en euros des systèmes bancaires de ces deux pays. Avec les banques centrales hongroise et polonaise en revanche, elle n'était disposée à le faire qu'en échange de garanties.

Cette façon d'agir de la BCE a malheureusement contribué à faire croître l'incertitude des marchés et à aggraver la situation de ces pays. Maintenant, au moment de concevoir un nouveau système financier, nous devons prendre des mesures qui permettront d'éliminer les inégalités de ce genre à l'avenir. Nous ne pouvons donc pas adopter des règles qui traitent certaines parties de l'Union moins favorablement que d'autres. J'irai même plus loin en ce qui concerne la création du Comité européen du risque systémique, auquel nous travaillons tous actuellement. La BCE aura un rôle important à jouer dans ce domaine. La présidence de ce Comité sera assurée par le président de la BCE, et nous devrons faire en sorte que tous les pays de la zone euro ainsi que ceux qui n'en font pas partie, comme les pays d'Europe centrale et orientale, bénéficient de droits de vote égaux au sein de ce nouvel organisme.

Si nous ne nous opposons pas à la discrimination que nous avons déjà vécue au cours de cette crise, l'inégalité deviendra monnaie courante au sein des nouveaux organes de surveillance. C'est quelque chose que nous devons éviter à tout prix. Nous ne devons pas laisser s'éroder l'idéal de la réunification en remplaçant la désunion politique d'autrefois par une division économique.

George Sabin Cutaş (S&D). – (RO) Il n'y a rien d'étonnant à ce que ce rapport aborde avant tout les mesures exceptionnelles que la Banque centrale européenne a dû adopter en temps de crise.

Dans ce contexte, il me semble indiqué que la Banque centrale européenne continue à augmenter les injections de liquidités au profit des banques de la zone euro. Mais nous ne devons pas oublier que les États membres situés en dehors de la zone euro ont eux aussi été durement touchés par la crise. La Banque centrale européenne doit intervenir dans ces régions-là également par des mesures d'augmentation des liquidités.

En outre, on constate une augmentation des déficits budgétaires, de la dette publique et du taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans dans la plupart des États membres de l'Union européenne. Le pacte de stabilité et de croissance traverse une crise d'identité et perd de sa crédibilité. De ce fait, il est impossible d'appliquer effectivement ses principes.

Je pense qu'il nous faut une application moins automatique et uniforme du pacte, et d'une approche qui prenne en considération la situation de chaque État membre. Il faut mettre l'accent sur la viabilité à long terme des finances publiques, et nettement moins sur le déficit budgétaire.

L'objectif principal du pacte était la prévention. Il était censé permettre une surveillance multilatérale des évolutions budgétaires grâce à un système d'avertissement précoce. C'est pourquoi, dans l'esprit du rapport de M. Scicluna, je pense qu'il est indispensable de mettre en place un Comité européen du risque systémique qui permettra une mise en garde précoce contre les risques systémiques ou les déséquilibres qui menacent les marchés financiers.

La crise financière actuelle et sa récente aggravation doivent susciter une explication rapide des mécanismes d'assistance mutuelle disponibles au niveau de l'UE. Il convient également de renforcer les instruments de coordination entre États membres pour favoriser une gouvernance économique commune. L'une des principales leçons de cette crise est la nécessité d'instaurer une responsabilité fiscale accrue et, par extension, des procédures de surveillance économique visant à préserver l'équilibre budgétaire.

Roberts Zīle (ECR). – (*LV*) Merci, Monsieur le Président. Messieurs les Commissaires, en décembre dernier, M. Almunia, qui était à l'époque le commissaire en charge des affaires économiques et monétaires, a déclaré qu'à moins d'événements exceptionnels, l'Estonie serait invitée l'été prochain à rejoindre la zone euro à partir

de 2011. Eh bien, nous avons connu des événements exceptionnels, non seulement pour l'Estonie, mais aussi pour la zone euro. L'Estonie est pratiquement le seul État membre de l'Union européenne à suivre actuellement les critères de Maastricht. Quel signal donnerons-nous si l'Estonie n'est pas admise dans la zone euro conformément aux règles? Selon moi, nous signalerions ainsi au monde financier que le malaise est tellement profond dans la zone euro, que celle-ci est incapable d'intégrer un pays petit mais fiscalement responsable. En d'autres termes, cela reviendrait à clouer sur la porte du club de la zone euro une pancarte disant: «Club fermé pour cause de grands travaux de rénovation». Mais qu'est-ce que cela signifierait pour de nouveaux États membres comme mon pays, la Lettonie, qui suit un programme du FMI, qui maintient un taux de change fixe par rapport à l'euro et qui, pour adopter l'euro, dévalue son économie avec une chute de plus de 10 % de son PIB et un taux de chômage extraordinairement élevé? La conclusion que nous en tirerions est la suivante: pourquoi devrions-nous faire tout notre possible pour rembourser une dette privée à un taux de change élevé pour notre devise nationale, alors que cette dette a été émise par des banques de l'UE sous la forme de prêts en euros garantis, par exemple, par des biens immobiliers? Merci.

David Casa (PPE). – (EN) Monsieur le Président, 2008 a été une année extrêmement importante pour l'économie européenne et pour l'économie mondiale. Cette année a été marquée par une grande incertitude concernant l'ampleur de la crise, a semblé ne faire qu'empirer.

Il y a eu également une grande incertitude concernant le temps qu'il faudrait aux économies européennes pour se rétablir, et les outils à utiliser pour stimuler une relance.

Cette année n'a pas été facile pour la BCE, qui a dû relever un certain nombre de défis. Au cours de l'année 2008, la BCE a collaboré avec d'autres grandes banques centrales en vue de concevoir une approche coordonnée visant à alimenter le système bancaire en liquidités à court terme. Cette approche adoptée par la BCE s'est révélée extrêmement réussie.

À cet égard, je partage la conclusion à laquelle est arrivé mon collègue concernant les performances de la BCE. Je suis d'accord pour dire que 2008 a été une année charnière et que nos responsables se sont montrés à la hauteur de la situation. Je partage aussi les préoccupations du rapporteur concernant l'absence de répercussion, par les banques, des diminutions des taux d'intérêt sur les consommateurs. Je pense que nous devons examiner ce problème de plus près, et je vous demande donc, Monsieur Trichet, d'en prendre bonne note.

De façon générale, je pense qu'il s'agit là d'un rapport équilibré et d'un excellent travail de la part de mon collègue maltais Edward Scicluna.

Pervenche Berès (S&D). - Monsieur le Président, le hasard du calendrier, malheureusement, empêche le président Jean-Claude Juncker d'être parmi nous, comme nous en avions pris l'habitude. Bien évidemment, je le regrette.

Nous sommes en présence de deux très bons rapports permettant d'approfondir notre discussion à un moment critique pour la zone euro.

Le rapport de M. Scicluna nous permet de poser les bases d'un certain nombre d'éléments du débat, en particulier relatifs aux conditions de désignation de votre successeur, Monsieur Jean-Claude Trichet. En termes de démocratie, le dialogue monétaire est un élément important, mais aussi au regard du fonctionnement même de la Banque centrale et de sa gestion.

Le rapport de notre ami Sven Giegold, Monsieur Rehn, vous interpelle sur des choses qui relèvent de votre responsabilité et non pas de celle de la Banque centrale.

Le risque auquel nous sommes confrontés, s'agissant du fonctionnement de la zone euro, c'est celui d'un démantèlement de notre modèle social. Lorsque votre prédécesseur, M. Almunia, avait présenté le bilan de dix ans de fonctionnement de la zone euro, un facteur était absolument criant, à savoir l'aggravation des divergences entre les États membres de la zone euro. Voilà où nous en sommes et voilà ce que les rédacteurs mêmes du Traité et les rédacteurs du pacte de stabilité avaient sous-évalué. C'est ce dont nous devons tenir compte.

Nous devons en tenir compte pour deux raisons. D'abord pour comprendre que, même si la soutenabilité des finances publiques est un élément clé, elle ne suffit pas. Face à des compétences nationales, les États membres n'ont pas d'appétit naturel pour la sanction et donc leur coordination, leur coopération n'est pas une bonne coopération. C'est cet esprit-là qu'il vous faut inventer. C'est la baguette magique dont nous avons besoin.

Le deuxième pilier incontournable, dont nous ne ferons pas l'économie, c'est la question de l'harmonisation fiscale. Vous le savez, je déplore que la stratégie 2020, de ce point de vue, ne mentionne même pas les travaux en cours, que nous devons absolument reprendre avec détermination, sur l'harmonisation de la base fiscale de l'impôt sur les sociétés.

Sari Essayah (PPE). – (*FI*) Monsieur le Président, la crise financière a rapidement aggravé les dettes publiques, même si de nombreux pays commencent à fermer le robinet de la relance. Après avoir affronté une grave crise économique, nous devons nous focaliser étroitement sur le long terme et sur les graves déséquilibres des finances publiques.

Nous avons eu le pacte de stabilité et de croissance, mais le problème est que les États membres ne l'ont pas respecté. C'est pourquoi nous devons aujourd'hui faire face à de graves déficits des finances publiques. Nous avons mentionné les informations statistiques incorrectes fournies par la Grèce, mais le cœur du problème est une économie mal gérée.

Nous, les responsables politiques, avons à prendre des décisions très difficiles dans un contexte de faible croissance, de vieillissement démographique et d'extrême lenteur de l'amélioration de la situation en matière d'emploi. Il n'existe qu'un petit nombre de remèdes permettant d'assainir les finances publiques: augmenter les recettes fiscales, dynamiser la croissance économique, réduire les dépenses.

Dans la recherche de solutions, les indicateurs clés sont la viabilité des finances publiques et le déficit. Le déficit de viabilité indique de combien il faudrait augmenter la fiscalité, ou diminuer les dépenses, pour remettre les finances publiques dans une position viable à long terme. Pour parvenir à un équilibre, nous devons admettre que la dette accumulée continuera à augmenter de la différence entre les taux d'intérêt et l'augmentation du produit intérieur brut. Par ailleurs, le vieillissement démographique va provoquer une augmentation significative des coûts des retraites et des soins au cours des années à venir. Pour augmenter les revenus des finances publiques, il est absolument essentiel de relancer la croissance et l'emploi, d'augmenter la productivité des services publics et de mettre en œuvre des mesures structurelles susceptibles de garantir la viabilité des systèmes de retraite, par exemple.

À long terme, l'équilibre des finances publiques nécessitera une augmentation de la natalité et un renforcement des soins de santé préventifs. Au plus fort de la crise économique, nous avons réclamé une meilleure coordination des finances publiques. Je voudrais savoir comment le commissaire Rehn compte y parvenir. Je pense toutefois que cette crise économique ne doit pas être utilisée comme un moyen détourné permettant de prendre le contrôle des économies des États membres. Il nous faut simplement respecter une discipline budgétaire stricte en matière de finances publiques.

Olle Ludvigsson (S&D). – (SV) Monsieur le Président, je voudrais mettre en exergue trois points des rapports dont nous discutons actuellement.

Tout d'abord, il ne faut pas limiter le débat relatif aux finances publiques à la seule question de l'austérité. Nous devons aussi réfléchir à ce que nous pouvons faire pour relancer la croissance et lutter contre le chômage. Dans de nombreux pays, il faut diminuer les dépenses publiques. Mais il est aussi important d'augmenter les recettes grâce à une croissance positive et à un plus grand nombre de personnes au travail et payant des impôts.

Deuxièmement, je me réjouis que M. Scicluna aborde dans son rapport la nécessité de renforcer la transparence du secteur financier. Il reste beaucoup à faire dans ce domaine. La transparence n'est pas seulement une excellente façon de contrer les comportements risqués nuisibles sur le marché financier. L'amélioration de la transparence est également nécessaire pour permettre une surveillance efficace et pour permettre aux institutions financières publiques de bénéficier de la confiance de l'opinion publique, ce qui est extrêmement important.

La BCE doit montrer l'exemple dans ce domaine et prendre des mesures immédiates pour améliorer la transparence de son propre travail. Une première étape positive serait de publier les procès-verbaux des réunions du Conseil de la BCE. L'ouverture doit également être un principe clé dans la création du Comité européen du risque systémique (CERS). Pour que les recommandations du Comité du risque systémique aient un impact, le principe directeur doit être de les rendre publiques.

Troisièmement, je me réjouis que le rapport de M. Giegold souligne l'importance d'une perspective claire du climat et de l'environnement, même en temps de crise. Nous ne devons pas permettre à la crise financière de ralentir le passage à une économie verte. Nous ferions mieux de promouvoir la relance économique en

investissant dans des sources d'énergie renouvelables, des systèmes de transports intelligents, et dans le développement de technologies vertes. Seuls de tels investissements nous permettront de générer une croissance durable à long terme.

Frank Engel (PPE). - Monsieur le Président, l'année 2009 fut sans doute la plus difficile pour l'euro depuis son introduction, mais la plus utile aussi. Sans l'euro, l'Union européenne aurait sombré dans une guerre des dévaluations concurrentielles sur fond de crise. L'instabilité monétaire aurait pu ébranler, en 2009, la solidité politique de l'Union.

Grâce à l'euro, les affres d'une distorsion continue des taux de change et des politiques monétaires nous ont été épargnées. Mais pour combien de temps encore? Nous appelons aujourd'hui de nos vœux une meilleure gouvernance de la monnaie européenne, plus contraignante, plus visible, plus sensible.

Or, les tentatives de réappropriation nationale des règles du jeu de l'euro ne contribuent en rien à l'émergence d'une véritable gouvernance économique et monétaire de l'Europe. Il n'y a que la solidarité qui puisse endiguer les mouvements spéculatifs dont est aujourd'hui victime la Grèce, et qui peuvent se diriger contre d'autres pays de la zone euro d'un moment à l'autre.

Solidarité rime avec solidité dans le contexte psychologiquement excité des marchés de la dette souveraine. Les tergiversations politiques des dernières semaines n'ont pas seulement fait mal à la Grèce. Elles ont frappé gravement la confiance dans l'euro. La non-assistance à pays en danger mine la stabilité monétaire de l'eurozone.

Au-delà des urgences, donnons enfin à l'euro les instruments dont il a besoin. Il faut un marché obligataire européen coordonné pour éviter les goulets d'étranglement de la venue à maturité de trop de dettes souveraines de trop de pays au même moment. Il faut une représentation extérieure de la zone euro à tous les niveaux, dans toutes les enceintes, y compris les institutions financières internationales. Et pourquoi le président de l'Eurogroupe ne ferait-il pas partie du G20?

Acceptons aussi que les nouveaux membres souhaitent rejoindre l'eurozone au plus vite. Il faut les accueillir avec enthousiasme et non avec mesquinerie. Concevoir l'exclusion de membres de la zone euro revient à abandonner l'ambition d'une Europe forte dans le monde. L'extension de l'eurozone doit aller de pair avec la mise en place des instruments nécessaires à l'union économique véritable: coordination des politiques budgétaires, harmonisation des politiques économiques et fiscales. Le succès continu de l'euro est à ce prix.

Czesław Adam Siekierski (PPE). – (*PL*) Monsieur le Président, une crise est une maladie qui, une fois le patient rétabli, crée et renforce généralement les mécanismes de défense de celui-ci. Mais elle peut aussi entraîner des complications, et même certaines formes de séquelles définitives. Réfléchissons à la façon dont est apparue cette maladie que nous appelons la crise.

Dans la plupart des cas, une maladie est la conséquence des diverses manières dont nous négligeons notre organisme, ou bien elle peut avoir une cause externe. Cette crise a été provoquée par une activité contraire aux principes du marché, à savoir l'activité des spéculateurs. Le marché en lui-même n'est pas en mesure de rejeter, de contrer ou de limiter ces facteurs en l'absence d'une surveillance adaptée et d'un contrôle de l'avancement des processus, en particulier dans des situations atypiques pour le marché. Jusqu'à présent, le contrôle et la surveillance des marchés financiers ont été confiés principalement à des institutions publiques et nationales. La mondialisation a entrainé la création d'établissements financiers mondiaux et d'un marché financier mondial. Cependant, aucun organisme adapté à la surveillance et au contrôle de ces marchés n'a été mis en place au niveau mondial, régional ni, dans notre cas, européen.

Le marché n'est pas guidé par des valeurs mais, avant tout par la nécessité de faire des profits à tout prix. Cette crise n'a pas commencé en 2008 avec l'effondrement des marchés financiers, mais bien en 2007, avec la crise des marchés des denrées alimentaires et avec la dégradation du marché de l'énergie, contrôlé par des instruments politiques. Dans l'Union européenne, la situation résulte du péché que avons commis: celui de ne pas avoir respecté les principes universellement reconnus et acceptés du pacte de stabilité et de croissance d'où la situation actuelle.

Malheureusement, les mises en garde de la Commission ont été trop discrètes. Certains États membres ont pu se permettre plus d'excès parce qu'après tout, ils n'allaient pas permettre à l'une ou l'autre Commission de leur faire la morale. Certains États membres se sont comportés comme des enfants dissimulant leurs mauvais coups. La Communauté et notre intégration ne peuvent pas être fondées sur ce genre de

comportement. Il est important de reconnaître les erreurs commises, de le dire à nos concitoyens, de leur présenter nos excuses et de demander leur compréhension et leur coopération pour sortir de la crise.

Nous devons prendre des mesures pour éviter que les plus vulnérables et les plus pauvres aient à supporter les coûts de cette crise. La solidarité de l'Union européenne nous impose également d'aider les pays les plus durement touchés par la crise. Le rétablissement ne viendra pas de l'extérieur si le corps, ou l'État, refuse de lutter.

Othmar Karas (PPE). – (*DE*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, Monsieur Trichet, je tiens à vous remercier non seulement pour le travail accompli ces dernières années, mais aussi pour l'attitude que vous avez adoptée ces dernières semaines. Vous avez fait preuve de compétence, d'indépendance et de cohérence. Avec votre équipe, vous avez eu une influence apaisante en ces temps agités.

Monsieur Rehn, vous avez fait des déclarations très encourageantes ces derniers jours. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour continuer sur la voie que vous avez empruntée.

L'euro est un facteur de stabilité, même en temps de crise. Nous devons mettre fin au mythe selon lequel l'euro et le pacte de stabilité et de croissance seraient cause des problèmes rencontrés par la Grèce et d'autres pays. La semaine dernière, le Premier ministre grec a dit clairement ici même, au Parlement, que la faute n'en revenait pas à l'euro. Au contraire, l'euro fait partie de la solution. Il ne peut y avoir de réformes sans l'euro. Sans l'euro, il n'est pas possible d'imposer des restrictions adéquates aux objectifs que nous nous fixons à nous-mêmes. Nous ne devons pas affaiblir l'euro si les pays concernés ont le sentiment que l'euro les protège au lieu de les affaiblir.

Je voudrais ajouter que la Grèce ne demande pas d'argent, même si telle est l'impression que donnent souvent les quotidiens. De nombreux membres du Conseil feraient mieux de collaborer avec nous pour trouver des solutions européennes communes, au lieu de se laisser guider par leur opinion publique nationale quand ils s'expriment à ce sujet. La Grèce ne peut pas recevoir de subsides, mais elle a besoin d'aide pour mettre en œuvre son plan d'épargne et de réforme. Le président de la Banque centrale européenne, M. Trichet, a aussi indiqué très clairement, dans un plan en trois étapes, ce qui est possible, et quand ces mesures pourront être prises. Personne n'a dit qu'il n'y avait rien à faire.

Nous avons une union monétaire, mais nous n'avons pas d'union économique. Pour arriver à une union économique, nous n'avons pas besoin de conseils mais bien de la volonté politique des États membres. L'union économique implique de coordonner la politique budgétaire, d'harmoniser la fiscalité, et de coordonner les politiques économique, sociale, et en matière d'éducation. Voilà ce que nous demandons aux États membres, et nous attendons un engagement de leur part. Nous devons continuer sur cette voie dans l'intérêt de l'euro.

Danuta Jazłowiecka (PPE). – (*PL*) Monsieur le Président, l'année dernière a été extrêmement agitée dans la zone euro. Elle a commencé par l'entrée de la Slovaquie dans l'Eurogroupe, et s'est terminée sur de graves problèmes économiques et financiers en Grèce. Au cours de cette période, le monde a connu sa crise économique la plus grave depuis des années.

Des discussions sont actuellement en cours sur les façons d'affronter ces nouveaux défis, sur la direction à donner à l'économie mondiale, et sur la politique que l'Union européenne doit adopter. La résolution dont nous discutons en ce moment s'inscrit dans ce débat. Je voudrais attirer votre attention sur l'un des aspects de cette résolution.

Mesdames et Messieurs, la crise économique, les problèmes de la Grèce, ainsi que le débat actuel sur l'aide à la Grèce montrent que la division entre l'ancienne et la nouvelle Europe est toujours une réalité. Vendredi dernier le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, a évoqué l'idée de créer un mécanisme d'aide aux pays de la zone euro en proie à des difficultés financières. Selon le chef de la Commission, seuls les membres de la zone euro devraient être impliqués dans la définition des principes et conditions régissant l'utilisation de cet instrument.

Je voudrais profiter de ce débat pour soutenir fermement la position du commissaire chargé de la programmation financière et du budget, M. Lewandowski, et du professeur Jan Rostowski, le ministre polonais des finances. Je tiens à me joindre à leur appel, exprimé aussi par nombre de mes collègues députés, pour que tous les États membres de l'Union européenne, y compris ceux qui ne font pas partie de la zone euro, prennent dès maintenant une part active dans les mesures visant à renforcer la zone euro et à créer des instruments d'aide au bénéfice de ses membres. La Pologne ne fait pas partie de la zone euro, mais elle compte

adopter prochainement la monnaie commune, et nous voudrions êtres responsables dès aujourd'hui de la forme future de l'Eurogroupe. Évitons donc d'exclure les nouveaux États membres d'un débat aussi important. Nous avons eu le slogan «une Europe à deux vitesses». Évitons de diviser l'Europe en une Europe de la zone euro et une Europe en dehors de la zone euro, parce que nous formons une seule Union.

Enfin, je tiens à exprimer mon soutien enthousiaste à toutes les parties de cette résolution qui invitent la Banque centrale européenne, la Commission européenne et les membres de l'Eurogroupe à soutenir le processus d'élargissement de la zone euro sur la base des critères actuels. Je voudrais également remercier le président de la Banque centrale européenne, M. Trichet, pour l'excellent travail accompli, surtout au cours de cette année si difficile pour l'Europe.

Alajos Mészáros (PPE). – (*HU*) Je suis reconnaissant au commissaire, au président de la BCE et au rapporteur d'avoir adopté une approche aussi ouverte et professionnelle face à ce problème qui nous préoccupe gravement. Il est effectivement inquiétant que malgré tous nos efforts, le taux de chômage et le taux d'endettement de l'État continuent d'augmenter dans la plupart des pays membres de l'Union européenne. Mon pays, la Slovaquie, ne fait pas exception à cette règle. Le taux de chômage a passé la barre des 13 %. La

Slovaquie est le dernier pays en date à avoir rejoint la zone euro, le 1 ^{er} janvier 2009, et cette adhésion a eu des répercussions économiques, politiques et sociales positives. La grande majorité de la population reste favorable à l'euro. Nous pensons donc qu'il est important de préserver la force et le prestige de l'euro. Le Parlement doit aider la Commission et la BCE dans leurs efforts en vue d'éviter l'échec de cette entreprise. La première chose à faire est de porter l'intégration de l'économie européenne à un niveau plus élevé et durable. Il s'agit toutefois d'une question stratégique, dans laquelle le soutien engagé du Conseil est indispensable.

Zigmantas Balčytis (S&D). – (LT) L'approche suivie pour sortir de cette crise économique et financière complexe n'a pas été aussi efficace qu'espéré. Lorsque la crise a éclaté, les programmes d'aide aux banques mis en place par les États membres n'ont pas été coordonnés, il n'y a pas eu de conditions communes fixées au niveau européen, et certaines banques ont utilisé les fonds supplémentaires alloués par la Banque centrale européenne pour couvrir leurs pertes. Le soutien apporté à l'activité économique, et notamment aux petites et moyennes entreprises, n'a pas non plus été coordonné. L'impact de ces actions est clair: incapables d'obtenir des crédits bancaires à temps, de nombreuses petites et moyennes entreprises ont fait faillite. Il a été plus facile pour les pays de la zone euro de surmonter ces difficultés, puisque la Banque centrale européenne s'est chargée de les alimenter en liquidités. Si nous croyons en la solidarité européenne, si nous fonctionnons dans un marché ouvert avec des conditions de concurrence identiques, et si l'objectif principal est de sortir le plus rapidement possible de cette situation complexe, je pense que la Banque centrale européenne aurait dû et doit fournir des liquidités aux États membres situés en dehors de la zone euro et touchés particulièrement durement par cette crise.

Andrew Henry William Brons (NI). – (EN) Monsieur le Président, aux dires du rapporteur, M. Scicluna, la BCE a tenté d'injecter des liquidités, mais les banques n'ont pas transmis ces liquidités à leurs clients. C'est vrai en dehors de la zone euro comme à l'intérieur de celle-ci.

Mon parti se réjouit que le Royaume-Uni reste en dehors de la zone euro. La monnaie d'un État doit refléter la situation et les besoins de sa propre économie, et non la moyenne des besoins de 27 économies différentes. Mais le fait de conserver notre propre monnaie ne constitue qu'une partie de la solution. Le problème fondamental est que la création et la distribution du crédit sont aux mains d'entreprises privées - les banques commerciales. Cela vaut tout autant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la zone euro.

La fonction de la création de crédit - qui revient en pratique à créer de l'argent - doit être retirée des mains des entreprises privées. Les suppléments de pouvoir d'achat nécessaires - que ce soit pour distribuer les fruits d'une croissance existante ou imminente, ou pour financer de grands projets d'infrastructure - doivent être créés et distribués par le gouvernement, et non créés et prêtés par des banques.

Petru Constantin Luhan (PPE). – (RO) Au cours de cette crise, nous avons pu constater que les fluctuations provoquées par les taux d'intérêt et les taux de change se sont heurtées à une monnaie unique qui a bien protégé la zone euro.

La monnaie unique n'a pas apporté une solution à tous les déséquilibres internes et externes qui se sont produits. Cependant, l'avantage de permettre aux institutions financières internationales d'accéder aux liquidités de la Banque centrale européenne, et l'élimination du risque lié aux fluctuations des taux de change ont suscité un plus grand intérêt pour la monnaie unique chez les États membres en dehors de la zone euro.

Il faut saluer les efforts consentis par ces pays pour améliorer leurs propres économies et politiques fiscales afin d'adopter la monnaie unique. J'invite la Commission et la Banque centrale européenne à continuer d'encourager l'expansion la plus rapide possible de la zone euro afin d'offrir à ces pays une meilleure protection contre les effets de la crise économique et financière.

Karin Kadenbach (S&D). – (*DE*) Monsieur le Président, Monsieur Trichet, je vous remercie de tout cœur pour la partie du rapport qui met en garde contre une diminution excessive des salaires en vue de réduire les déficits, parce que des revenus bas entraînent une chute de la croissance économique. Je vous remercie pour ce paragraphe, parce que je pense que cela ralentit la croissance économique et entrave la compétitivité de l'Europe, mais restreint également les possibilités, pour les citoyens européens, de jouer pleinement leur rôle dans la société.

Nous devons absolument établir nos budgets conformément aux orientations, mais il est tout aussi important de laisser aux États membres une marge de manœuvre économique et sociale. Une Europe qui n'investit plus dans l'éducation, la santé et la recherche est une Europe instable et non compétitive face au reste du monde. Les groupes qui ne sont pas responsables de la crise ne doivent pas en payer le prix. Si nous n'investissons pas dans les personnes, nous n'aurons pas d'avenir en Europe. Voilà pourquoi j'insiste pour qu'à l'avenir, nous mettions l'accent sur l'aspect social.

Angelika Werthmann (NI). – (*DE*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, la crise économique et financière actuelle, qui est également une crise structurelle, nous oblige à imposer des contrôles à long terme et à adopter des budgets prudents. La mondialisation oblige la zone euro à jouer un rôle effectif en matière de politique fiscale. Mais cela ne doit pas se faire au détriment des citoyens ordinaires, et je voudrais rappeler à chacun la nécessité de faire preuve de prudence et de responsabilité.

Jean-Claude Trichet, *président de la Banque centrale européenne.* – Monsieur le Président, je dois dire que je suis devant le Parlement depuis maintenant six ans et demi et que c'est la première fois que je note autant d'interventions, autant d'analyses, autant de suggestions, autant de propositions.

Je suis très impressionné par la richesse de ce que nous venons d'entendre, très impressionné aussi par la diversité des vues qui se sont exprimées.

Je vais, si vous le permettez, tâcher de résumer mes principaux messages après avoir entendu ces remarques, qui sont toutes intéressantes et pertinentes et dont la Banque centrale européenne fera, bien sûr, le plus grand cas.

(EN) Tout d'abord, j'ai entendu beaucoup de commentaires sur les défis auxquels la BCE a été confrontée et beaucoup d'éloges adressés à la BCE pour avoir su réagir en temps réel dans des circonstances très difficiles. Je dois dire que selon moi, mes collègues et moi-même avons essayé de faire de notre mieux dans des circonstances exceptionnelles. Nous avons connu la crise la plus grave depuis la Deuxième Guerre mondiale, et elle aurait sans doute été la plus grave depuis la Première Guerre mondiale si nous n'avions pas agi promptement.

Nous avons tous dû faire face à ces défis. Comme beaucoup d'entre vous l'ont souligné, ces défis se sont posés aussi aux autres banques centrales d'Europe et du reste du monde. Nous avons donc tous dû faire face à une énorme responsabilité, et je partage tout à fait l'avis de ceux qui ne veulent pas dire que la période difficile est terminée. Les temps difficiles ne sont pas encore derrière nous. Nous n'allons pas revenir à une gestion normale. Nous devons rester extrêmement vigilants.

J'ai aussi entendu le message relatif à la croissance et à l'emploi, qui est un message très fort du Parlement. Je suis parfaitement d'accord. En assurant la stabilité, en garantissant une stabilité crédible à moyen terme et à long terme, nous espérons contribuer à une croissance durable et à la création durable d'emplois. Mais vous savez que notre message porte sur les réformes structurelles. Il est absolument essentiel d'entreprendre des réformes structurelles pour voir augmenter le potentiel de croissance et de création d'emplois de l'Europe.

Un message décidé de votre part, et que nous partageons pleinement à la BCE (et je ne veux pas répondre à la place du commissaire- est qu'il est essentiel d'instaurer une gouvernance de l'Europe des 27, une gouvernance des 16 membres de la zone euro. Nous demandons aux pays de faire preuve d'un maximum de sens des responsabilités, qu'ils fassent partie des 27 ou des 16, d'assumer leurs responsabilités et d'exercer une surveillance de leurs pairs. Nous avons absolument besoin d'une mise en œuvre pleine et entière du pacte de stabilité et de croissance. La surveillance des politiques fiscales est au cœur de l'UEM, et je dois aussi inclure

la surveillance des réformes structurelles et la surveillance de l'évolution de la compétitivité des coûts dans les différentes économies, en particulier parmi les membres de la zone euro. Il s'agit d'une question essentielle.

Je ne tiens pas à en dire davantage sur la Grèce et sur les différents enjeux de cette situation. J'ai déjà eu l'occasion de répondre à de nombreuses questions au sein de la commission des affaires économiques et monétaires et devant le Parlement. Permettez-moi simplement de dire que la Grèce a un modèle de rôle à suivre, et que ce modèle c'est l'Irlande. L'Irlande avait un problème extrêmement difficile à résoudre, comme l'a mentionné ici l'un des membres du Parlement, et elle l'a d'emblée pris très au sérieux. Elle s'y est attaquée avec une détermination extrême, avec professionnalisme et compétence, comme tous le reconnaissent. Je tiens à le souligner. Ceci étant dit, je le répète: la Banque centrale européenne estime que les nouvelles mesures prises par le gouvernement grec sont convaincantes et courageuses.

Un mot sur la situation à long terme au sein de la zone euro: au cours des 10 à 20 prochaines années, nous assurerons la stabilité des prix conformément à la définition utilisée depuis la création de l'euro. Vous pouvez nous faire confiance. Nous pouvons le prouver. Ce n'est pas une théorie. Ce sont des faits, ce sont des chiffres.

Et j'insiste là-dessus, tous les membres de la zone euro savent que l'inflation moyenne dans la zone euro sera de moins de 2 %, proche de 2 %, dans le moyen et long termes. Ils doivent en tirer les conséquences nationales. Ils bénéficient de l'appartenance à la zone euro. Ils ne doivent pas se situer dans un contexte national, en termes d'inflation nationale, qui serait à l'écart de ce que nous garantissons parce que cela nous a été demandé, parce que nous sommes fidèles à notre mandat et parce que c'est une contribution à la prospérité et à la stabilité de l'Europe.

Laissez-moi conclure, Monsieur le Président – si je peux en deux mots –, sur la question de la transparence. Comme je l'ai déjà souvent dit aux membres du Parlement, nous sommes les plus transparents du monde, s'agissant de la publication immédiate de nos analyses, c'est l'introductory statement. Nous sommes les plus transparents du monde s'agissant de la conférence de presse qui suit immédiatement le conseil des gouverneurs.

(EN) Le seul domaine où cette décision ne s'applique pas, et nous avons de bonnes raisons pour cela, est que nous ne divulguons pas les noms de ceux qui votent pour ou contre une mesure, parce que notre message est que nous ne sommes pas simplement un groupe de personnes. Nous formons un collège. L'entité pertinente est le Conseil des gouverneurs. C'est le Conseil des gouverneurs qui compte.

J'ai déjà dit que nous ne sommes pas revenus au «comme d'habitude». Nous devons absolument réformer en profondeur les marchés financiers afin d'être sûrs de ne pas provoquer une autre crise semblable à celle que nous avons dû affronter.

Un dernier point concernant la Pologne et la Hongrie: une députée européenne a mentionné la Pologne et la Hongrie, et nous a dit que ces pays n'avaient pas été traités correctement par la BCE. Je pense que cette députée est mal informée. Je l'encourage à prendre contact avec les banques centrales de ces deux pays, et elle découvrira ainsi que la BCE entretient une étroite collaboration avec ces deux banques centrales, dans notre intérêt à tous.

Olli Rehn, *membre de la Commission.* – (EN) Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à remercier les députés pour ce débat sérieux et substantiel. J'ai écouté très attentivement vos avis. J'en conclus qu'il existe un large soutien en faveur d'un renforcement effectif de la gouvernance économique dans la zone euro et dans l'ensemble de l'Union européenne.

Selon moi, le débat d'aujourd'hui a constitué une bonne entrée en matière pour le Conseil européen d'aujourd'hui et de demain. Je salue également l'occasion qui m'est donnée de poursuivre prochainement les discussions sur la gouvernance économique au sein de la commission des affaires économiques et monétaires, de préférence le plus tôt possible après Pâques. Je voudrais vous consulter et avancer rapidement avec des propositions concrètes.

Il y a deux lignes d'action essentielles pour renforcer la gouvernance économique. Tout d'abord, la pierre angulaire de cette gouvernance sera une surveillance fiscale et budgétaire améliorée et réellement crédible. Cette surveillance sera renforcée et plus rigoureuse; elle couvrira aussi les politiques budgétaires à moyen terme, elle émettra des recommandations et, si nécessaire, des avertissements à l'intention des États membres.

Son deuxième élément consistera en une surveillance préventive plus efficace et en une surveillance plus systématique et rigoureuse des déséquilibres macro-économiques et des divergences en termes de compétitivité entre les États membres de la zone euro et de l'Union européenne. À cet égard, des recommandations politiques contraignantes seront également utilisées. Cette approche est nécessaire pour éviter une accumulation des

déséquilibres. Il ne fait aucun doute que le besoin le plus pressant et le plus urgent concerne les pays affichant des déficits importants et une faible compétitivité - pas uniquement la Grèce, mais évidemment d'abord la Grèce.

De même, cela ne peut évidemment pas signifier, et cela ne signifiera pas, que l'on puisse affaiblir les performances d'exportation des pays présentant des excédents de compte courant. En d'autres termes, l'objectif n'est pas de faire en sorte que le Bayern de Munich joue moins bien contre l'Olympique de Lyon, mais d'améliorer la compétitivité à l'exportation là où cette amélioration est nécessaire et possible pour permettre aussi bien au Bayern de Munich qu'à l'Olympique de Lyon de mieux jouer en tant qu'équipe européenne, en renforçant encore davantage leur stratégie offensive et défensive.

Tel est le rôle de la zone euro, et en fin de compte de l'Union européenne dans son ensemble.

Edward Scicluna, rapporteur – (EN) Monsieur le Président, quelques remarques pour commencer. Je voudrais remercier la BCE pour sa coopération et pour la disponibilité dont elle a fait preuve en répondant à mes différentes requêtes. Deuxièmement, je voudrais remercier mes collègues rapporteurs fictifs pour leur travail d'équipe et pour avoir accepté d'amender ce rapport de façon à lui faire bénéficier d'un consensus plus large.

Comme nous l'avons vu, la récession récente représente un défi. Les tensions dans la zone euro ne sont cependant pas nouvelles, elles sont bien connues. Nous savons que nous ne sommes pas encore dans une zone monétaire optimale. Mais c'est pour cette raison que nous devons faire preuve de créativité. Nous devons appliquer des principes et des politiques économiques raisonnables. Évidemment, ces principes doivent être conformes aux principes européens de cohésion sociale.

D'après certains observateurs, la BCE ne peut pas aider la Grèce, au motif que cette aide serait interdite par la clause «anti-sauvetage» de l'article 103 du traité UE. Mais c'est une chose d'opérer un sauvetage, et c'en est une autre, fort différente, d'apporter une aide financière temporaire.

Nous savons que plusieurs options s'offrent à nous. Certaines peuvent être exécutées à court terme, d'autres à moyen terme. Comme mes collègues l'ont mentionné avant moi, et en tant qu'Européens, nous estimons tous l'euro et nous voulons qu'il réussisse. Nous pouvons faire en sorte qu'il réussisse. Pour ce faire nous devons tous - le Parlement, la Commission, le Conseil et la Banque centrale européenne - réfléchir ensemble et trouver une voie qui permette de progresser.

Enfin, nous devons rétablir la confiance du public dans les établissements, par des mesures telles qu'une transparence accrue, une meilleure gestion des risques et une régulation adéquate. Nous devons faire en sorte qu'une crise de cette ampleur ne puisse plus se produire.

Sven Giegold, *rapporteur.* – (*EN*) Monsieur le Président, au terme de ce débat, je voudrais soulever brièvement trois points.

Tout d'abord, vu les différentes opinions exprimées au sein de cette Assemblée, il est clair que nous n'avons pas le même avis sur la question des déséquilibres. Des différences sont clairement apparues, et je pense que nous devons nous montrer prudents.

Je tiens en particulier à attirer votre attention sur ce point, Monsieur Trichet et Monsieur Rehn. Je vous demande de ne pas ignorer une partie du problème, parce que le problème essentiel (nous sommes en principe d'accord sur ce point), est que les coûts devraient augmenter sur la base de l'objectif d'inflation augmenté de la productivité. Certains pays ont connu des augmentations de coûts trop importantes, et je me réjouis de vous voir agir.

Par ailleurs, plusieurs pays utilisent leur politique fiscale et leurs mécanismes de définition des salaires pour rester en-dessous de ce seuil. Si vous n'agissez pas par rapport à ces pays, et je sais que certains membres d'Ecofin ne sont pas d'accord avec cette approche, vous mettrez le feu à la base économique de l'eurozone, et c'est très dangereux. Je vous demande de ne pas vous laisser aveugler, et j'invite mes collègues à faire de même.

Pensez à la Grèce et au programme de stabilité, qui a reçu des éloges. Je tiens à souligner qu'il y a un problème majeur, et je fais allusion à ce que j'ai appris au cours de ma visite en Grèce la semaine dernière.

La plupart des Grecs ont le sentiment qu'au cours des 10 ou 20 dernières années, de nombreuses personnes se sont considérablement enrichies dans des conditions injustes. Si vous louez les efforts de l'Irlande, vous

ne pouvez pas la comparer à la situation de la Grèce. Les Grecs estiment qu'ils n'ont pas à souffrir de problèmes qu'ils n'ont pas causés.

C'est pourquoi je vous demande, Monsieur Rehn, de faire aussi pression sur le gouvernement grec pour qu'il s'attaque sérieusement à la richesse accumulée de façon illégitime dans le passé. Dans le cas contraire ce programme ne sera pas accepté, et il échouera également pour des raisons économiques. Nous devons veiller à ce que ce programme soit socialement juste, et il ne l'est pas encore.

Le Président. – Le débat est clos.

Le vote aura lieu jeudi 25 mars 2010.

Déclarations écrites (article 149)

Cristian Silviu Buşoi (ALDE), par écrit. – (EN) Il y a des leçons à tirer de la crise que traverse actuellement la zone euro. La crise économique est elle aussi responsable des difficultés de la zone euro, mais je pense que l'UEM présente aussi des faiblesses structurelles contre lesquelles nous devons lutter pour éviter des crises futures. Pour que la BCE puisse prendre des mesures efficaces en faveur de l'emploi et de la croissance, nous devons la doter des outils nécessaires. La BCE ne possède pas les mêmes outils que la Fed, c'est pourquoi elle n'a pas pu mener une politique monétaire active en faveur de la croissance. La BCE est liée par son principal objectif, qui consiste à garantir la stabilité des prix. Cette restriction l'empêche de stimuler efficacement la croissance. Je suis également convaincu que nous avons besoin d'une meilleure coordination des politiques économiques et fiscales afin d'éviter une nouvelle situation malencontreuse comme celle de la Grèce. Une meilleure coordination renforcerait la stabilité de la zone euro. Il faut respecter strictement le PSC, mais je pense qu'il faut aussi le réviser. Le bras préventif doit être renforcé. Le bras répressif n'est pas efficace, puisque les amendes ne font qu'aggraver les déficits budgétaires et empêcher le respect des règles. Par ailleurs, les sanctions ne doivent pas être décidées par le Conseil parce que les États membres seront toujours réticents à se sanctionner mutuellement.

Tunne Kelam (PPE), par écrit. – (EN) Nous devons prendre comme point de départ un fait capital: pendant la crise la économique la plus grave que l'Europe ait connue, l'euro a été une garantie de stabilité et de crédibilité. Sans une zone euro fonctionnelle, la sortie de la crise aurait été nettement plus lente et plus inégale. Cela vaut aussi pour les États membres qui ne se sont pas encore joints à la zone euro. Il est particulièrement important aujourd'hui de comprendre que la monnaie de l'Union européenne est une valeur commune, dont chaque membre de la zone euro est responsable à titre individuel. Il existe un large consensus pour dire que la crise économique a été le résultat logique d'une grande crise de valeurs.

Ceux qui se sont joints à la zone euro doivent assumer davantage de responsabilités en termes d'équilibre entre leurs dépenses et leurs recettes. Il n'y a aucun sens à se poser en victimes de la spéculation financière ou de mafias économiques. Presque toutes les économies européennes ont péché contre les principes d'une politique fiscale saine et équilibrée. Il faut retenir la leçon:- nous avons besoin d'une surveillance nettement plus stricte et d'une meilleure coordination des politiques fiscales, avec la création d'un Fonds monétaire européen. Mais avant tout, il faut que tous les membres de la zone euro renoncent à vivre aux frais des générations futures.

Jaromír Kohlíček (GUE/NGL), par écrit. – (CS) Dès la création de la Banque centrale européenne, ses activités ont fait l'objet de critiques constantes de le part de la gauche, et pas seulement dans l'UE. La première cause de ces critiques justifiées réside dans les objectifs de la banque. Étant donné que le principal objectif de la banque est d'empêcher que l'inflation ne dépasse 2 % et que les déficits budgétaires des États membres de l'Union européenne ne dépassent 3 % du PIB, tout va évidemment très bien en période de croissance, quand le chômage «baisse de lui-même», quand les liquidités des banques «se garantissent d'elles-mêmes» et quand la BCE est en mesure de «pousser les gouvernements» des différents Etats membres à diminuer leurs dettes. Mais dès l'instant où une crise économique éclate, la situation apparaît tout autre. L'objectif mal formulé de l'institution financière centrale a pour effet d'obliger les Etats membres à s'écarter fondamentalement de cet objectif. Ce rapport, qui évalue le rapport annuel de la BCE et ses performances face à la crise financière, insiste pourtant avec obstination sur cet objectif fondamental mal formulé. Ce rapport affirme également, entre autres choses, qu'il convient de se distancer de la politique des «paquets de stimulation» et de garantie de la liquidité des banques, c'est-à-dire qu'il convient de renoncer aux principales mesures dites «exceptionnelles» visant à surmonter la crise. Ce rapport ne se préoccupe pas le moins du monde de la situation critique des finances d'au moins cinq pays de l'Union européenne, et il semble que les auteurs du rapport soient également indifférents à la montée en flèche du chômage. Tout cela confirme la nocivité du concept actuel de la Banque centrale européenne. Il convient donc de rejeter ce rapport.

Andreas Mölzer (NI), par écrit. – (DE) L'Union européenne dans son ensemble et la zone euro en particulier se trouvent dans une situation grave. La Grèce est au bord de la faillite, et l'Espagne et le Portugal sont également en difficulté. Vu la gravité de la situation, on assiste en permanence à la présentation de nouvelles propositions. D'un côté, certains parlent d'accorder des droits d'intervention importants au Fonds monétaire européen. D'un autre côté, le commissaire chargé de la politique économique et monétaire, M. Rehn, demande à ce que Bruxelles s'implique dans la planification budgétaire des Etats membres. Il est clair que l'Union européenne entend profiter de la crise actuelle pour priver les Etats membres de leur autonomie financière, l'un des derniers domaines importants de souveraineté nationale qu'il leur reste. Mais faire un autre grand pas dans la direction d'un super-État européen centralisé ne résoudra pas les problèmes existants. Au contraire, cette approche ne fera que les exacerber. La situation alarmante dans laquelle se trouve l'union monétaire, et le fait que l'euro est devenu une monnaie à risque, s'expliquent par le rapprochement de pays tels que l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Autriche, d'une part, avec des pays tels que la Grèce, l'Italie et l'Espagne, d'autre part, en ignorant délibérément les différences existant entre ces pays en termes de développement économique et de principes fondamentaux guidant leurs politiques financières. Il faut prendre en considération ces différences historiques, qui ne concernent pas uniquement l'économie, au lieu de renforcer encore les contraintes centralistes existantes imposées aux États-nations européens.

Franz Obermayr (NI), par écrit. – (DE) Dans le contexte du rapport annuel de la banque centrale européenne, je voudrais souligner le changement inquiétant de politique fiscale qui a entraîné l'impression d'un nombre bien trop élevé de dollars sans qu'il soit possible, et de très loin, de couvrir leur valeur. La dévaluation actuelle ou imminente du dollar par les États-Unis, dans le cadre de leur programme de réforme monétaire, aurait un impact négatif grave sur le marché européen. Pour éviter ce risque, la Banque centrale européenne et les autres institutions européennes devraient envisager de se détourner du dollar en tant que monnaie de référence. L'euro est nettement plus fort et, d'après des économistes réputés, comme le prix Nobel Joseph Stiglitz, le rôle moteur joué par le dollar a été la source de nombreuses crises financières. L'Union européenne devrait cesser de s'exposer volontairement aux problèmes de la politique financière américaine.

Kristiina Ojuland (ALDE), par écrit. – (ET) Monsieur le Président, la crise de la dette en Grèce a soulevé des questions quant à notre capacité à maintenir la stabilité de la zone euro. Je suis convaincue que la force de la monnaie unique sera garantie si tous les États membres respectent les règles que nous avons définies ensemble. On a dit qu'outre la Grèce, d'autres États membres de l'Union européenne peuvent s'attendre à de graves difficultés financières. Outre la flambée de leur dette publique, certains Etats membres ont également atteint des niveaux presque dangereux de dépenses publiques, un problème dont la Banque centrale européenne s'inquiétait déjà il y a plusieurs années. L'euro est une ancre qui retient les économies des États membres. Toute action d'un État membre, susceptible d'affaiblir l'euro, est inacceptable. J'estime essentiel que chaque pays respecte les conditions fixées pour la zone euro. Mais je défends également l'approche collective de recherche de solutions, y compris la mise en place d'un paquet d'aide en faveur de la Grèce, le renforcement des règles relatives à la monnaie unique, et une surveillance plus stricte. L'idée de la création possible d'un Fonds monétaire européen, soulevée en réponse à la crise grecque, est une approche qui pourrait prévenir certains problèmes. Mais nous ne devons pas oublier les facteurs extérieurs qui interviennent sur un marché d'investissement mondialisé et qui ont forcément un impact sur la zone euro. Il est donc clair qu'au niveau national nous devrions dorénavant nous concentrer davantage sur la création d'une législation qui protègerait l'euro de l'influence de facteurs dangereux, tant à l'intérieur de l'Union européenne qu'en dehors de celle-ci.

4. Deuxième sommet européen sur les Roms (propositions de résolution déposées): voir procès-verbal

PRÉSIDENCE DE M. ALEJO VIDAL-QUADRAS

Vice-président

* * *

Bruno Gollnisch (NI). - Monsieur le Président, par un arrêt qui a été rendu le 19 mars, la Cour de justice de l'Union européenne vient de déclarer que la majorité de notre Parlement avait violé une règle de droit caractérisée en refusant de défendre mon immunité sur le fondement de l'article 10 du protocole international, ainsi que l'en avaient prié mes collègues étrangers conduits par le député Luca Romagnoli.

Cette demande avait été formulée alors que j'étais l'objet de violentes persécutions politiques, professionnelles et judiciaires pour le crime «d'avoir répondu aux journalistes m'interrogeant sur le révisionnisme et l'histoire

de la Seconde Guerre mondiale que ces questions relevaient du débat des historiens». Il s'agit du paragraphe 108 de l'arrêt.

Je le cite, je cite la Cour: «Dès lors que le protocole a pour objet de conférer des droits aux membres du Parlement, il s'ensuit qu'en s'abstenant de se prononcer sur la base de l'article 10, le Parlement a violé de manière suffisamment caractérisée une règle de droit.»

Certes, la Cour ne fait pas droit à ma demande d'indemnité car elle estime que la Cour de cassation française et ses onze magistrats m'ont totalement et définitivement innocenté. Elle considère, par conséquent, que je ne puis plus faire état d'un préjudice. Il n'en reste pas moins qu'elle condamne notre Parlement à payer les deux tiers des frais de justice. Cette décision constitue donc un désaveu cinglant des manœuvres partisanes qui m'ont privé de l'immunité parlementaire.

Sous la pression, le rapporteur avait eu recours à un grossier artifice de procédure. Cette décision constitue un précédent, dont les députés de droite nationale au Parlement européen, constamment attaqués dans leur liberté d'expression, pourront se prévaloir à l'avenir.

5. Approbation du procès-verbal de la séance précédente: voir procès-verbal

6. Heure des votes

Le Président. – Nous passons maintenant au vote.

(Pour les résultats des votes et autres détails les concernant: voir procès-verbal)

- 6.1. Liste de pays tiers ou de parties de pays tiers et conditions de police sanitaire, conditions sanitaires et certification vétérinaire requises à l'importation dans la Communauté de certains animaux vivants et des viandes fraîches qui en sont issues (A7-0018/2010, Jo Leinen)
- 6.2. Mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation: Lituanie/Fabrication de meubles (A7-0047/2010, Barbara Matera)
- 6.3. Mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation: Lituanie/Industrie de l'habillement (A7-0048/2010, Barbara Matera)
- 6.4. Rapport sur la déclaration annuelle de l'exercice 2009 sur la zone euro et les finances publiques (A7-0031/2010, Sven Giegold)
- 6.5. Nomination du vice-président de la Banque centrale européenne (A7-0059/2010, Sharon Bowles)
- 6.6. Nomination d'un membre de la Cour des comptes M. Milan Martin Cvikl (SL) (A7-0046/2010, Inés Ayala Sender)
- 6.7. Nomination d'un membre de la Cour des comptes Mme Rasa Budbergytė (LT) (A7-0039/2010, Inés Ayala Sender)
- 6.8. Nomination d'un membre de la Cour des comptes Mme Kersti Kaljulaid (EE) (A7-0045/2010, Inés Ayala Sender)
- 6.9. Nomination d'un membre de la Cour des comptes M. Igors Ludboržs (LV) (A7-0040/2010, Inés Ayala Sender)

- 6.10. Nomination d'un membre de la Cour des comptes M. Szabolcs Fazakas (HU) (A7-0038/2010, Inés Ayala Sender)
- 6.11. Nomination d'un membre de la Cour des comptes M. Ladislav Balko (SK) (A7-0037/2010, Inés Ayala Sender)
- 6.12. Nomination d'un membre de la Cour des comptes M. Louis Galea (MT) (A7-0042/2010, Inés Ayala Sender)
- 6.13. Nomination d'un membre de la Cour des comptes M. Augustyn Kubik (PL) (A7-0041/2010, Inés Ayala Sender)
- 6.14. Nomination d'un membre de la Cour des comptes M. Jan Kinšt (CZ) (A7-0044/2010, Inés Ayala Sender)
- 6.15. Nomination d'un membre de la Cour des comptes M. Eoin O'Shea (IE) (A7-0043/2010, Inés Ayala Sender)
- 6.16. Recommandation à l'intention du Conseil sur la 65e session de l'Assemblée générale des Nations unies (A7-0049/2010, Alexander Graf Lambsdorff)
- 6.17. Deuxième sommet européen sur les Roms
- Avant le vote

Jean Lambert, au nom du groupe Verts/ALE. – (EN) Monsieur le Président, je voudrais soumettre un amendement oral qui deviendrait le paragraphe 7 bis (nouveau). Il figure sur la liste des votes et je crois savoir qu'il bénéficie du soutien des groupes politiques cosignataires de cette résolution. Il découle du paragraphe 7.

Le paragraphe 7 bis serait donc libellé comme suit: «par conséquent, demande une nouvelle fois à la Commission de mettre au point une stratégie européenne globale visant à inclure les Roms, en tant qu'instrument visant à combattre l'exclusion sociale et la discrimination à l'égard des Roms en Europe».

(L'amendement oral est retenu)

- Avant le vote sur l'amendement 1

Cornelia Ernst, *au nom du groupe GUE/NGL*. – (*DE*) Monsieur le Président, merci beaucoup. Nous avons là deux amendements, dont l'un est un amendement à l'amendement. Je voudrais les présenter tous deux. Nous voudrions que les termes «le Conseil et» soient supprimés. Le résultat final de l'amendement actuellement en cours de discussion serait dès lors:

(EN) «invite les États membres à ne pas procéder à des rapatriements forcés de minorités si ces personnes devaient alors se retrouver sans abri et exposées à la discrimination dans les domaines de l'éducation, de la protection sociale et de l'emploi».

(L'amendement oral n'est pas retenu)

- Avant le vote sur le paragraphe 18

Hannes Swoboda, *au nom du groupe S&D*. – (*DE*) Monsieur le Président, nous avons également rejeté un amendement précédent, au motif qu'il était formulé en termes trop durs. Il existe toutefois un problème avec certains pays où les Roms sont rapatriés et où les conditions ne sont pas appropriées pour qu'ils puissent y vivre en liberté et en sécurité, ainsi que dans la dignité humaine.

La formulation que nous proposons est plus mesurée, notamment parce que nous avons constaté que, dans certains pays, la libéralisation des visas est utilisée à mauvais escient, à des fins de demandes d'asile, sans que les conditions préalables soient réunies. Notre formulation serait la suivante:

(EN) vers les pays des Balkans occidentaux «où ils pourraient être sans abri et confrontés à la discrimination dans les domaines de l'éducation, la protection sociale et l'emploi».

(DE) J'espère que les députés qui ont au départ rejeté l'autre amendement pourront voter en faveur de celui-ci et accepter cette formulation plus mesurée.

(L'amendement oral est retenu)

6.18. Code frontières Schengen en ce qui concerne la surveillance des frontières extérieures maritimes

- Avant l'adoption de la proposition de résolution

Michael Cashman (S&D). – (EN) Monsieur le Président, je tiens à ce que l'Assemblée sache que j'ai été le rapporteur initial pour la décision sur Frontex et que j'ai recommandé son adoption en raison des mesures exceptionnelles qui paraissent nécessaires en ce qui concerne l'intervention et le sauvetage en mer, en particulier dans le sud de la Méditerranée.

La commission ne m'a pas soutenu et j'ai donc retiré mon nom de ce rapport. Aussi recommanderai-je à l'Assemblée de rejeter la résolution actuellement à l'examen. Nous avons besoin d'une majorité absolue de 369 voix pour l'adopter, mais j'inviterais l'Assemblée à rejeter la résolution sur laquelle nous nous apprêtons à voter.

Cecilia Malmström, *membre de la Commission.* – (EN) Monsieur le Président, les députés ont sous les yeux une proposition de décision visant à compléter le code frontières Schengen en ce qui concerne la surveillance aux frontières extérieures dans le contexte des opérations Frontex en mer.

C'est là une décision nécessaire, qui aidera les États membres et Frontex à gérer plus efficacement nos frontières extérieures. Comme vous le savez, le nombre de navires va augmenter sous peu, comme à chaque fois en cette période de l'année en Méditerranée.

Cette proposition renferme un ensemble de principes et de clarifications de règles qui sont très importants, et que les gardes-côtes doivent appliquer lorsqu'ils contrôlent les frontières maritimes, comme par exemple le principe de non-refoulement et l'obligation de traiter les personnes vulnérables et les mineurs non accompagnés avec un soin tout particulier.

Elle précise aussi l'assistance qui doit être apportée aux personnes en danger en mer, et où débarquer les rescapés.

Vous êtes nombreux, au sein de cette Assemblée, à réclamer ces principes et ces règles depuis de longues années, et elles sont maintenant à notre portée. Les changements que nous proposons réduiraient aussi les risques de décès en Méditerranée, car ils rendraient plus efficaces les opérations aux frontières maritimes.

Cette proposition de décision est le fruit de discussions très longues et ardues avec les États membres, et avec des experts du haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés et de l'Organisation internationale pour les migrations, par exemple.

Elle fournirait à nos institutions un meilleur cadre pour assurer un suivi adéquat de ces opérations où sont impliqués d'importants fonds européens.

En ce qui concerne les aspects juridiques de la proposition, la Commission a choisi comme base juridique l'article 12 du code frontières Schengen, parce que ces règles concernent les patrouilles de surveillance aux frontières lors d'opérations Frontex, et non les contrôles aux frontières, comme semble le prétendre l'avis juridique du Parlement.

À la demande de certains députés de cette Assemblée, la Commission a envisagé des solutions techniques alternatives qui permettraient tout d'abord de ne pas rouvrir les discussions sur le fond, et ensuite d'adopter des règles claires à temps pour les opérations Frontex de cet été. Nous n'en avons malheureusement trouvé aucune et je recommande donc aux honorables députés de ne pas rejeter ces règles attendues depuis longtemps.

Le Président. – Nous ne pouvons pas ouvrir de débat à ce propos maintenant, Monsieur Busuttil. Vous avez la parole, mais nous ne pouvons pas ouvrir de débat.

Simon Busuttil (PPE). – (*EN*) Monsieur le Président, l'Assemblée a entendu deux orateurs préconisant le rejet de la résolution, mais aucun en faveur de son approbation. Je pense donc qu'il n'est que juste que quelqu'un à même d'inciter les députés à voter pour la résolution puisse le faire.

Si vous m'accordez juste une minute, je dirais que la raison pour laquelle la commission LIBE a rejeté ces règles et a soumis cette résolution est très simple. Nos services juridiques nous ont signalé – non pas une fois, mais deux – que la Commission outrepassait ses compétences en proposant ces règles. Voilà pourquoi nous les avons rejetées. Nous voulons vraiment ces règles – je viens d'un pays qui appelle ces règles de ses vœux –, mais nous ne voulons pas que la Commission européenne dépasse ses compétences. Voilà pourquoi nous devrions soutenir cette résolution.

Michael Cashman (S&D). – (EN) Juste par souci de clarté: si vous votez contre cette résolution, vous soutenez la mesure qui permet l'interception en mer. Si vous votez pour, vous ne soutenez pas cette mesure. On ne peut être plus clair.

Le Président. – Nous passons maintenant au vote.

6.19. Priorités budgétaires pour l'exercice 2011 - Section III - Commission (A7-0033/2010, Sidonia Elżbieta Jędrzejewska)

7. Souhaits de bienvenue

Le Président. – Mesdames et Messieurs, j'ai le grand plaisir de vous annoncer que, dans le cadre de nos séries de réunions interparlementaires, nous recevons en ce moment la visite d'une délégation du parlement de Tunisie, conduite par M. Salah Tabarki, président de la commission des affaires politiques, des droits de l'homme et des affaires étrangères de la chambre des députés tunisienne.

Nous souhaitons la bienvenue à M. Tabarki et aux membres de cette délégation. Je tiens à souligner l'importance que nous attachons à cette rencontre, la première depuis cinq ans.

Le Parlement suit avec beaucoup d'intérêt l'évolution de la situation politique et économique en Tunisie, étant donné que l'Union européenne est le principal partenaire commercial de ce pays. Les relations que vous allez établir avec la délégation du Parlement européen pour les relations avec les pays du Maghreb vous fourniront un cadre institutionnel adéquat pour un dialogue sur des questions d'intérêt mutuel concernant le développement de la démocratie et de l'état de droit.

Nous vous souhaitons dès lors une visite agréable et fructueuse.

8. Heure des votes (suite)

8.1. Orientations budgétaires: 2011 - autres sections (A7-0036/2010, Helga Trüpel)

8.2. Politique de qualité des produits agricoles: quelle stratégie adopter? (A7-0029/2010, Giancarlo Scottà)

8.3. Les effets de la crise financière et économique mondiale sur les pays en développement et sur la coopération au développement (A7-0034/2010, Enrique Guerrero Salom)

- Avant le vote

Enrique Guerrero Salom, *rapporteur.* – (*ES*) Monsieur le Président, je tiens à remercier tous ceux qui ont pris part à la préparation de ce rapport.

Je voudrais seulement souligner qu'au paragraphe 31 il y a un amendement oral. Comme convenu, je vais à présent lire la deuxième partie de la version anglaise:

(EN) «estime, dès lors, qu'il est approprié d'examiner les bases d'un accord avec les pays créanciers afin d'établir un moratoire provisoire ou une annulation de la dette pour les pays les plus pauvres, leur permettant de

mettre en œuvre des politiques budgétaires anticycliques propres à atténuer les graves conséquences de la crise; propose que des efforts soient consentis afin de faciliter des arrangements d'arbitrage transparent de la dette».

Le Président. – En tout cas, Monsieur Guerrero, si nos informations sont bonnes, cet amendement oral concerne le paragraphe 34 et non le paragraphe 31.

(M. Guerrero indique que l'amendement concerne en effet la deuxième partie du paragraphe 34)

À présent, tout est clair.

(Le vote a lieu)

(L'amendement oral est retenu)

- Avant le vote sur le paragraphe 22

Charles Goerens (ALDE). - Monsieur le Président, on a porté à votre connaissance un amendement oral qui concerne le paragraphe 22. Je rappelle que le paragraphe 22 a trait à la gouvernance globale et notamment à la composition du G20, qui a ceci de particulier qu'il ne compte dans ses rangs aucun représentant des pays les moins avancés.

L'amendement oral vise à combler cette lacune et le texte que je propose au Parlement européen répond à cette exigence.

(L'amendement oral est retenu)

- Avant le vote sur le paragraphe 34

Daniel Cohn-Bendit (Verts/ALE). - Monsieur le Président, vous avez fait applaudir tout à l'heure la délégation tunisienne. Pourriez-vous demander à la délégation tunisienne d'intervenir pour la libération de Taoufik Ben Brik, qui est demandée par tout le Parlement?

- Après le vote final

Hannes Swoboda (S&D). – (*DE*) Monsieur le Président, je voudrais soulever une motion de procédure. Je suis ravi de la façon dont le vote s'est déroulé. Toutefois, il s'agissait essentiellement d'un rapport d'initiative, et une procédure différente a été décidée dans ce cas. Nous sommes désormais autorisés à procéder à des votes individuels sur un rapport d'initiative. Nous devons résoudre ce problème, sans quoi tous les rapports d'initiative feront l'objet de votes individuels à l'avenir. Pourriez-vous demander à la commission des affaires constitutionnelles de clarifier ce point? Autrement, l'interprétation faite par les services de l'Assemblée videra la réforme de tout son objet.

Le Président. – Monsieur Swoboda, cela peut se faire. Il est possible de réclamer des votes par division, conformément à la procédure que les groupes eux-mêmes ont demandée. De toute façon, tout peut être révisé. Cela sera peut-être révisé à l'avenir, mais, pour l'instant, c'est ainsi que ça se passe.

8.4. Rapport annuel de la BCE pour 2008 (A7-0010/2010, Edward Scicluna)

9. Positions du Conseil en 1ère lecture: voir procès-verbal

10. Transmission de textes adoptés au cours de la présente séance: voir procès-verbal

11. Explications de vote

- Deuxième sommet européen sur les Roms (RC-B7-0222/2010)

Jaroslav Paška (EFD). – (*SK*) La proposition de résolution sur le deuxième sommet européen sur les Roms adoptée par le Parlement européen ouvre une nouvelle voie dans la résolution des problèmes de la population rom au sein de l'Union européenne.

Il est devenu apparent que les efforts individuels des différents pays pour régler la situation de l'intégration des Roms dans la société n'ont jusqu'ici pas produit de résultats satisfaisants. Les causes de cette situation sont variées. Je salue par conséquent les efforts de l'Union européenne pour s'impliquer dans la recherche d'une solution au problème des Roms et améliorer l'intégration organisée de cette communauté à la société.

Nicole Sinclaire (NI). – (*EN*) Monsieur le Président, si je déplore la discrimination à l'égard de tout groupe au sein de la société, pour quelque motif que ce soit, je ne puis soutenir cette résolution. Cette résolution cherche à placer la responsabilité de la lutte contre la discrimination dans un contexte européen, alors que j'estime que les attitudes et approches au sein des États membres sont tellement variées que les intérêts des groupes minoritaires devraient être abordés par les États membres, et en particulier par les États membres qui ne partagent pas l'idéal de tolérance et d'égalité que nous, Britanniques, considérons comme une évidence.

Je sais par exemple qu'un député italien du groupe EFD a été poursuivi pour avoir participé à un raid de milice privée au cours duquel il a mis feu aux possessions d'un immigré. C'est inacceptable. Veuillez ne pas associer les Britanniques à ce genre de comportement en suggérant que les groupes minoritaires dans notre pays ont besoin des mêmes niveaux de protection que cette pauvre personne dont je viens de parler.

Frank Vanhecke (NI). – (NL) Monsieur le Président, il est un fait que quiconque nie un problème, quiconque nie la vérité, sera assurément incapable de résoudre ce problème. C'est une réalité. Nous devons être conscients que ce n'est pas avec notre résolution sur les Roms en Europe, qui regorge d'idioties politiquement correctes, que nous parviendrons à trouver ou proposer une solution unique, car ce que nous faisons, c'est nier le problème. Nous devrions avant tout reconnaître que nous sommes en réalité confrontés à des problèmes de taille, avec de grands nombres de Roms qui se mettent eux-mêmes totalement en marge de notre société et qui se rendent aussi très souvent coupables de crimes très graves, à petite et à grande échelle. Quantité de valeurs et de normes épousées par les communautés roms, ou l'absence de valeurs et de normes, sont totalement en désaccord avec les valeurs et les normes que nous souhaitons voir respectées dans nos pays européens. Mes propos peuvent vous sembler partiaux, mais la résolution que nous venons d'adopter est bien plus partiale, quoique dans la direction opposée. En tout état de cause, je pense que chaque État membre devrait avoir le droit de décider comment résoudre ce très sérieux problème.

Philip Claeys (NI). – (*NL*) Monsieur le Président, ce rapport est d'une correction politique extrême, le type même de rapport pour lequel cette Assemblée semble avoir obtenu un brevet. Les désavantages économiques et sociaux des Roms ont à nouveau été imputés à de l'intolérance et à de la discrimination. Si nous nous contentons de définir de nouveaux quotas, d'adopter des lois qui censurent, et de rouvrir les robinets des subventions, tout ira très bien.

L'expérience des Pays-Bas a clairement montré, bien entendu, que la majorité de la communauté rom refuse de s'adapter et de s'intégrer, quoi que nous fassions. Ce n'est pas notre faute, mais celle de la communauté rom elle-même si les Roms apparaissent de façon disproportionnée dans les statistiques sur la criminalité. Leurs valeurs et leurs normes sont totalement en désaccord avec les nôtres. Je m'oppose également à tout tentative de l'Europe de se mêler de cette question, et je tiens à répéter que chaque État membre a le droit d'évacuer de son territoire ceux qui refusent systématiquement de s'adapter et ont des comportements criminels.

- Rapport: Sidonia Elżbieta Jędrzejewska (A7-0033/2010)

Radvilė Morkūnaitė-Mikulėnienė (PPE). – (LT) J'ai voté en faveur de la résolution sur les priorités pour le budget 2011 pour maintes raisons, mais principalement pour l'attention accordée à la question du chômage des jeunes. L'actuelle situation économique et sociale dans de nombreux pays de l'Union européenne exige une approche toute particulière de l'écart qui se creuse entre les jeunes et le marché du travail, bien qu'il soit reconnu qu'investir dans les jeunes et l'éducation, c'est investir dans l'avenir. L'expérience démontre qu'en période de ralentissement économique, les jeunes préfèrent rester dans le système éducatif ou entamer des études plutôt que chercher un emploi. Nous pouvons observer des tendances similaires dans nos pays pour l'instant. C'est pourquoi je tiens à dire que les mesures prévues, un marché du travail plus actif, et un système éducatif cohérent, revêtent une importance toute particulière. Un développement des compétences entrepreneuriales et des programmes spéciaux est nécessaire de toute urgence, qu'il s'agisse d'«Erasmus premier emploi» ou d'autres mesures. J'espère de tout cœur que l'Union européenne a une volonté politique suffisante pour ne pas se contenter d'adopter de très importants documents, mais de les mettre en œuvre également.

Frank Vanhecke (NI). – (*NL*) Monsieur le Président, j'ai voté contre ce rapport, essentiellement parce que je désapprouve totalement les priorités que ce Parlement a proposées à la Commission, et notamment l'harmonisation de la politique d'immigration. Je sais ce que cela veut dire: l'harmonisation des politiques d'immigration de tous les États membres est clairement présentée comme une priorité. Je ne suis pas d'accord avec cela.

Mais j'ai voté contre ce rapport avant tout parce qu'il indique très clairement que ce Parlement n'est pas favorable à l'allègement très nécessaire de la bureaucratie européenne. C'est même tout le contraire. Nous devrions envisager sérieusement d'abolir toutes sortes d'institutions et agences qui, en réalité, sont devenues, ou ont toujours été, superflues. Or, ce Parlement ne cesse de réclamer davantage d'agences dites décentralisées. Je répète que, selon moi, nous n'en avons déjà que trop. Il faudrait en supprimer certaines avant d'en créer une nouvelle. Je pense au Comité des régions, à l'Agence pour les droits fondamentaux, et à l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Combien tout cela coûte-t-il à nos contribuables et quelle en est l'utilité, pour l'amour du ciel?

- Rapport: Helga Trüpel (A7-0036/2010)

Vito Bonsignore (PPE). – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, à une époque aussi extraordinaire que celle que nous traversons, nous devons adopter des mesures extraordinaires.

Il ne faut pas élaborer le budget de l'année prochaine comme en temps ordinaire. Malheureusement, la crise économique n'est pas encore finie et nous ne pouvons pas l'ignorer. Mon groupe politique et moi-même avons voté pour les priorités budgétaires aujourd'hui, mais, dans un proche avenir nous devrons faire preuve de responsabilité politique en prenant des décisions plus importantes.

Nous devons envisager une réforme du budget de l'Union afin que l'Europe soit à même d'orienter la politique économique de façon plus incisive. Un marché intérieur pleinement réalisé, des ressources accrues pour la recherche et l'infrastructure, davantage d'investissements dans la sécurité et les familles: tels doivent être nos prochains objectifs, sans quoi nous risquons que les États membres prennent des mesures encore plus conservatrices.

Pour conclure, nous devons être plus européens et moins nationalistes, et mettre en œuvre une politique véritablement européenne.

Daniel Hannan (ECR). – (ES) Monsieur le Président, permettez-moi de vous dire que c'est un plaisir de vous voir à nouveau à cette place.

(EN) Mark Twain a dit que, lorsque votre seul outil est un marteau, tout commence à ressembler à un clou.

L'Union européenne est très douée pour dépenser de l'argent – l'argent des autres. C'est Milton Friedman, je pense, qui a dit qu'il y avait deux sortes d'argent dans le monde: il y a ton argent et il y a mon argent. Nous prenons bien plus soin du deuxième que du premier. C'est ce qui explique ce qui se passe aujourd'hui en Europe.

Tous les États membres veulent des réductions budgétaires. En Grèce, une réduction du secteur public de quelque 10 % est proposée et, en Irlande, de plus de 7 %; l'Allemagne envisage de retarder l'âge du départ à la retraite; en Espagne – votre pays –, c'est d'une économie de 2 % du PIB qu'il est question, mais notre budget ici au sein de l'Union européenne continue de grimper inexorablement. Pourquoi? Parce qu'au sein de l'Union européenne, il n'y a aucun lien entre la fiscalité, la représentation et les dépenses. Les contribuables n'exercent donc aucune contrainte extérieure.

Ce sont les dépenses excessives qui ont mis le monde dans cette pagaille – les dépenses excessives des personnes, celles des entreprises et celles des gouvernements. Si, plutôt que de dépenser ces milliards en creusant notre dette, nous avions rendu cet argent aux citoyens en réductions d'impôts, imaginez l'effet stimulant que cela aurait eu.

- Rapport: Giancarlo Scottà (A7-0029/2010)

Miroslav Mikolášik (PPE). – (*SK*) Les produits agricoles européens respectent les normes de qualité les plus élevées au monde, ce qui les rend bien entendu plus compétitifs sur les marchés internationaux.

Les citoyens européens et les consommateurs avisés doivent donc être pleinement informés de ces avantages. Il est surtout nécessaire d'insister sur le fait que les produits européens respectent non seulement des normes

très strictes d'hygiène, de sécurité et de contrôle vétérinaire, mais aussi les principes du développement durable, de la prévention des changements climatiques, de la biodiversité, et du bien-être des animaux. Je soutiens donc pleinement l'introduction d'un logo de qualité de l'Union européenne pour les produits exclusivement issus de l'UE. Ce logo reconnaît officiellement les efforts des agriculteurs européens et protège la propriété intellectuelle au niveau international. J'ai la ferme conviction que cette mesure aidera de nombreuses régions rurales qui n'ont pas d'autres perspectives de développement.

L'UE doit soutenir financièrement la modernisation des entreprises agricoles et la création de micro-entreprises, en particulier dans les zones rurales, afin de parvenir, avec l'aide de l'Union, à des produits agroalimentaires de qualité.

Radvilė Morkūnaitė-Mikulėnienė (PPE). – (LT) J'ai voté en faveur de ce document, car j'estime qu'une agriculture écologique et propre est notre avenir et que nous devons la promouvoir. Nous devons aussi promouvoir les intérêts des personnes dans les exploitations agricoles écologiques et les produits écologiques, tant au niveau de l'UE qu'au sein des États membres. Par ailleurs, puisque nous souhaitons garantir et promouvoir l'agriculture écologique, nous ne devons pas légaliser à la hâte les organismes génétiquement modifiés. Certains pays ont montré un très bon exemple en imposant des restrictions très sévères à la culture d'organismes génétiquement modifiés aux abords d'exploitations écologiques. La séparation doit être claire et nette. Les consommateurs doivent également recevoir toutes les informations et les résultats des recherches scientifiques en rapport avec les organismes génétiquement modifiés et avec l'incidence des aliments génétiquement modifiés pour animaux sur l'environnement et la santé des personnes, sans que rien ne leur soit caché. Ce n'est qu'alors que nous créerons un véritable marché commun des produits écologiques, ce qui est très important pour notre vie à tous.

Alfredo Antoniozzi (PPE). – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je tiens à remercier M. Scottà pour le travail qu'il a accompli sur ce rapport.

Je considère que la protection et le renforcement d'une politique de qualité pour notre production agricole constitue une priorité pour l'Union européenne, car elle couvre et concerne tout un éventail d'autres sujets fondamentaux au niveau européen, tels que la protection de plus en plus grande des consommateurs, l'aide aux PME, la préservation du patrimoine culturel et traditionnel de nombreuses régions européennes, et la compétitivité des producteurs de denrées alimentaires européens sur la scène mondiale.

Voilà les raisons pour lesquelles j'ai voté en faveur de ce rapport.

Jan Březina (PPE). – (CS) J'apprécie le fait que le rapport sur la politique de qualité des produits agricoles concorde avec les mesures prises précédemment en faveur d'un renforcement de la politique en matière de qualité. Je considère qu'il est particulièrement bénéfique de développer le système des indications géographiques et des appellations d'origine tout en conservant des critères stricts pour l'obtention d'une protection. J'approuve le maintien de l'instrument de spécialité traditionnelle garantie, à la condition que les règles d'enregistrement soient simplifiées. Étant donné que le niveau de protection est dans ce cas plus faible, puisqu'il n'est pas nécessaire de prouver les caractéristiques géographiques spécifiques du produit, je ne vois pas pourquoi le traitement des demandes devrait prendre autant de temps que celui des indications géographiques et des appellations d'origine.

Selon moi, le pouvoir qu'a la Commission de rejeter, sur une base discrétionnaire, les demandes qu'elle considère incomplètes, constitue un point faible de la pratique actuelle. Cette évaluation se fait souvent au hasard et de manière arbitraire, sans bien connaître les caractéristiques particulières du produit et de la région géographique. Il importe également d'établir des mesures contre le non-respect des délais dans le processus d'enregistrement, dû au fait que la Commission ajoute de plus en plus de commentaires et de questions complémentaires.

Diane Dodds (NI). – (EN) Monsieur le Président, puis-je aussi remercier M. Scottà pour son travail sur cet important rapport.

Je tiens à souligner tout particulièrement l'amendement 4, qui demande qu'un maximum d'informations soient fournies aux consommateurs. Il soutient également l'introduction d'une législation globale et contraignante de l'étiquetage du «lieu de provenance».

Si ce sont là des objectifs louables, je crois que l'amendement est cependant trop restrictif et qu'une information volontaire serait sans doute préférable.

En Irlande du Nord, nous dépendons fortement de la capacité à exporter notre production vers le reste du Royaume-Uni et les autres pays européens. Cet amendement risque d'affecter la capacité de l'Irlande du Nord à vendre ses produits sur certains marchés où elle n'a pour l'instant aucune difficulté à le faire, et j'estime qu'il importe que ce nouvel étiquetage ne crée pas de barrières empêchant les échanges commerciaux entre les différents États membres.

Bien que l'amendement 4 pose problème, je reconnais l'important travail du rapport et l'importance de produire des produits traçables, de haute qualité, et sûrs.

Vito Bonsignore (PPE). – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, par ce vote, nous nous dotons d'un moyen de protéger les consommateurs et d'apporter de la valeur ajoutée aux produits agricoles: c'est un objectif que nous visons depuis longtemps.

À compter d'aujourd'hui, l'origine doit être clairement indiquée sur la viande, les produits laitiers, les fruits et les légumes, la volaille, et d'autres produits transformés ne comportant qu'un seul ingrédient. En ce qui concerne les animaux, le lieu d'origine ne peut être un lieu unique que si les animaux sont nés et sont élevés et abattus en un même pays.

C'est là une intervention qui permet de dûment récompenser les producteurs agricoles et ceux qui transforment les produits agricoles. Nous avons montré que le Parlement européen n'a qu'un objectif en ce qui concerne son action en matière de denrées alimentaires d'origine agricole, à savoir garantir la qualité et l'accessibilité des informations disponibles aux consommateurs.

Nous avons fait du bon travail. Je félicite les députés qui ont travaillé sur ce dossier.

Syed Kamall (ECR). – (*EN*) Monsieur le Président, en principe, je n'ai aucun problème avec l'idée de logos de qualité. Nous avons des logos de qualité dans toute une série de domaines de notre vie. Pour autant qu'ils ne soient pas utilisés comme prétextes pour passer outre aux choix des consommateurs.

Si les denrées alimentaires ne respectent pas certaines restrictions en matière de taille ou d'esthétisme, nous ne devrions pas les jeter pour autant, les jeter au rebut, comme c'est le cas avec 30 % de la production agricole européenne, qui est souvent gâchée parce qu'elle ne respecte pas les strictes normes européennes.

Nous ne devrions pas non plus utiliser nos normes de qualité comme prétexte pour interdire les importations d'agriculteurs de pays en développement, en reléguant ces agriculteurs à la pauvreté et en jetant ensuite l'argent de nos contribuables à des gouvernements corrompus alors que les agriculteurs sombrent dans la pauvreté.

En lieu et place des marques de qualité et des gestes de ce genre, nous devrions assurément faire confiance au marché, faire confiance aux consommateurs, et faire confiance aux citoyens.

- Rapport: Enrique Guerrero Salom (A7-0034/2010)

Miroslav Mikolášik (PPE). – (*SK*) J'ai voté contre ce rapport parce que, comme souvent dans ses rapports, l'Europe fait à nouveau valoir, dans ce rapport d'initiative, son propre concept des droits en matière de reproduction et de sexualité, qu'elle impose aux personnes dans les pays en développement.

Une fois pour toutes, il convient d'indiquer clairement que, d'après la définition de l'Organisation mondiale de la santé, ce concept couvre l'avortement en tant que moyen de réguler les naissances. La vie humaine est sacrée, de la conception jusqu'à la mort naturelle, et c'est pour cette raison que je ne peux soutenir ce rapport. Par ailleurs, ce rapport contient de bonnes idées qui pourraient, bien entendu, venir en aide aux personnes dans les pays en développement, et l'on pourrait donc dire que, comme des millions de gens dans les pays en développement doivent faire face aux conséquences de la hausse des prix des produits de base et des denrées alimentaires, c'est de cette manière qu'ils s'attaqueront au problème de la survie. Je suis alarmé par les estimations des institutions financières internationales, selon lesquelles aux milliards de personnes que compte déjà la planète viendront s'ajouter des centaines de millions d'autres, et qu'en Afrique subsaharienne la mortalité infantile augmentera d'entre 30 000 et 50 000.

Joe Higgins (GUE/NGL). – (GA) Monsieur le Président, j'ai voté en faveur du rapport sur les répercussions de la crise financière et économique sur les pays pauvres du monde. Bien que ce rapport n'apporte pas de réponse suffisamment radicale aux problèmes des pays pauvres, nous pouvons toutefois approuver quantité d'éléments qu'il contient.

Ce sont les personnes pauvres et les pays pauvres qui souffrent le plus de la crise économique. Nous devrions les aider du mieux que nous pouvons en ce qui concerne l'investissement public, en particulier dans ces pays. Il faut cependant dire aussi que les accords commerciaux que l'Union européenne a conclus avec les pays pauvres ne leur sont pas vraiment favorables. C'est à de grandes entreprises européennes que ces accords profitent; les petits producteurs, les petits agriculteurs et les travailleurs n'en bénéficient pas. Nous devons donc changer la manière dont nous travaillons avec ces pays.

Diane Dodds (NI). – (EN) Monsieur le Président, j'ai voté contre le paragraphe 7 de ce rapport et j'ai été troublée de constater, une fois de plus, que ce Parlement utilisait un rapport de cette nature pour introduire à la dérobée le droit à l'avortement, ainsi qu'un lien entre la santé sexuelle et reproductive, et la santé publique dans les pays en développement.

Il n'appartient pas à cette Assemblée de décider si l'accès à l'avortement est un droit ou pas. C'est aux gouvernements nationaux de légiférer dans ce domaine. Moi-même et la grande majorité de mes concitoyens en Irlande du Nord continuons de croire fermement au droit à la vie des enfants à naître.

Frank Vanhecke (NI). – (NL) Monsieur le Président, en tant que Parlement, nous devrions réfléchir à deux fois avant d'avancer des propositions. Nous devons avancer des propositions en vue de politiques qui résolvent les problèmes, et non qui les exacerbent. Or, s'agissant de l'aide au développement, de nombreuses études sérieuses ont en fait démontré que le fait d'octroyer une aide au développement d'une façon trop automatique entraîne invariablement des retards dans les réformes économiques et, partant, des retards dans les perspectives de croissance économique dans les pays en développement. Malgré cela, le Parlement continue à prendre pour point de départ la croyance ou l'axiome selon lequel accorder toujours plus d'aide au développement remettra les pays africains sur pied. En dépit des énormes injections d'aide au développement faites des décennies durant, rien, hélas, n'indique que la plupart des pays africains ne sont pas aujourd'hui dans une situation pire qu'immédiatement après la décolonisation. Voilà ma première remarque.

Ma deuxième sera très brève. Il est vrai, bien entendu, ainsi que le rapport le souligne, que les pays en développement sont affaiblis par la fuite des cerveaux, mais pourquoi donc continuons-nous d'insister sur la «carte bleue», qui ne fait qu'exacerber ce problème?

Anna Záborská (PPE). – (*SK*) Je ne m'explique pas pourquoi la santé en matière de reproduction a une fois encore été introduite dans un rapport sur les conséquences de la crise financière et économique mondiale pour les pays en développement et la coopération au développement.

Les organisations de santé reproductive soutiennent l'avortement en tant que moyen de contrôler le taux de natalité. Cette industrie est également financée au niveau européen avec les taxes versées par des citoyens qui s'opposent à l'avortement et qui veulent protéger la vie. Depuis des décennies maintenant, les institutions internationales donnent leur point de vue sur le contrôle des naissances en tant que moyen de lutte contre la pauvreté, mais les pays en développement continuent de vivre dans une pauvreté extrême. À mon sens, l'UE gaspille des ressources financières en soutenant un contrôle de la natalité qui ne résout pas la pauvreté. Je respecte la vie et je respecte le principe de subsidiarité dans les relations avec les pays en développement. Voilà pourquoi j'ai voté contre le paragraphe 7 et contre l'intégralité du rapport.

Daniel Hannan (ECR). – (EN) Monsieur le Président, il était prévisible, sinon inéluctable, que l'Union européenne saute sur la crise financière en Grèce pour pousser ses projets bien établis en vue de l'harmonisation des politiques budgétaires.

A maintes reprises, nous avons réclamé une agence européenne de la dette, un fonds monétaire européen, une fiscalité paneuropéenne, afin de ne pas devoir aller demander un renflouement aux électorats nationaux pour.

M. Van Rompuy et les autres commissaires, en tant qu'honnêtes fédéralistes, soutiennent exactement les arguments avancés par les sceptiques britanniques, à savoir qu'il ne peut pas y avoir d'union monétaire sans union fiscale et économique.

Je pense que c'est John Maynard Keynes qui a écrit «Celui qui contrôle la monnaie contrôle le pays». Je promets que c'est la seule et unique fois que je citerai Keynes en l'approuvant.

En fait, permettez-moi de citer une autorité encore plus haute et meilleure que John Maynard Keynes. Je vais vous citer l'Évangile selon Saint-Mathieu, chapitre 22. Je suis sûr que vous vous en souvenez. Quelqu'un demande à notre Seigneur s'il est permis de payer des impôts à Rome. Il répond: «Pourquoi me tentez-vous, hypocrites? Montrez-moi la monnaie avec laquelle on paie le tribut». Et ils lui présentèrent un denier. Et il

[Jésus] leur demanda «De qui sont cette effigie et cette inscription?» «De César», lui répondirent-ils. Alors il [Jésus] leur dit: «Rendez donc à César ce qui est à Dieu ce qui est à Dieu».

Certes, je ne prétends pas que notre Seigneur soit d'un côté ou de l'autre du débat sur l'euro. Ce que je veux dire, c'est que si l'on regarde le symbole suprême de l'autorité temporelle, le signe absolu de souveraineté, c'est la pièce de monnaie! Nous avons donc vu que l'euro menait à un gouvernement économique commun. Dieu merci, nous avons eu la bonne idée de garder la livre sterling.

Le Président. – Merci d'avoir béni la session de ce matin, Monsieur Hannan.

Syed Kamall (ECR). – (*EN*) Monsieur le Président, lorsqu'on analyse ce rapport, on y trouve quantité de vieilles formules éculées sur la manière dont le monde en développement souffre de la crise économique. Certes, des personnes souffrent en raison de la crise économique dans ces pays, mais, bien souvent, ce ne sont pas nécessairement ceux que nous voulons aider. Bien souvent, ce sont les gouvernements qui sont préoccupés de voir réduire leurs budgets d'aide parce que, si moins d'argent leur parvient, il est plus difficile de maintenir des gouvernements corrompus et inefficaces au pouvoir. Alors que je me trouvais en Afrique l'année dernière et que je discutais avec de nombreux responsables politiques de centre-droite, ces derniers se plaignaient de ce que les budgets d'aide maintenaient en réalité les gouvernements corrompus au pouvoir et qu'il était dès lors plus difficile d'améliorer la gouvernance économique et politique dans ces pays.

Penchons-nous toutefois sur certaines des choses que nous proposons. Nous parlons d'investissements accrus dans les pays en développement – et tout le monde est d'accord avec cela – et, pourtant, une proposition est pour l'instant soumise à cette Assemblée: la directive sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs, laquelle réduira les investissements dans les pays en développement. Nous parlons d'aider les agriculteurs des pays en développement, et pourtant nous continuons, même dans le budget d'aujourd'hui, à voter pour une augmentation des ressources en faveur de la politique agricole commune, qui porte tellement préjudice aux moyens de subsistance des agriculteurs dans les pays en développement.

Attaquons-nous vraiment à la source réelle des problèmes de ces pays – la mauvaise gouvernance et le protectionnisme au sein de l'UE.

Martin Kastler (PPE). – (DE) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, j'ai à nouveau voté contre ce rapport, et ce pour deux raisons. Premièrement, je suis inquiet de voir que l'Europe adopte de plus en plus une approche tous azimuts dans sa politique en matière de développement, et que de plus en plus de résolutions et de demandes encouragent cette approche. Deuxièmement, j'ai voté contre ce rapport parce que je pense qu'il n'est pas bon que nous tentions d'imposer une politique de régulation des naissances aux pays en développement et émergents sous la forme d'une sorte d'impérialisme culturel. L'avortement n'est pas une solution, et je regrette que certains députés européens se réfèrent avec euphémisme à la «médecine reproductive» lorsqu'ils pensent «avortement». Cela ne change rien au fait que l'avortement revient à tuer un enfant à naître. C'est pourquoi j'ai voté contre ce rapport, et j'espère qu'à l'avenir nous n'utiliserons pas les mêmes euphémismes dans chaque résolution et chaque rapport d'initiative pour décrire des aspects de l'impérialisme culturel.

Nirj Deva (ECR). – (EN) Monsieur le Président, j'ai voté contre ce rapport en raison de sa stupidité. Ce rapport est dépourvu de pertinence. Donc: tous les actifs sont dans toutes les Bourses à New York, Londres, Tokyo, Francfort, etc. Vous allez à présent collecter en capitaux quelque 6 trillions de dollars américains. Si vous vendez tous les biens extralégaux, les biens sordides qui ne font pas partie du système légal dans les pays en développement, vous allez obtenir 7 trillions de dollars américains. Il y a beaucoup de capital qui attend dans les pays en développement et qui ne fait pas partie des structures légales de ces pays, des bidonvilles jusqu'aux millions d'entreprises que l'on voit au bord des routes et qui ne font pas partie de l'économie formelle.

Ensuite, si vous demandez combien d'argent provient des pays en développement chaque année via les systèmes financiers du monde, c'est 800 milliards de dollars américains. Pourquoi n'essayons-nous pas que ce capital reste dans ces pays pour les rendre plus riches?

Non, que venons-nous de faire? Nous avons voté une taxe Tobin pour enfoncer des institutions financières déjà affaiblies en Occident, et donné de l'argent à une poignée de gens qui vont probablement le voler.

Seán Kelly (PPE). – (EN) Monsieur le Président, comme les orateurs précédents, je m'opposais à l'inclusion du paragraphe 7. Notre groupe nous a laissé un vote libre, mais notre délégation a décidé de voter contre parce que – ainsi que de précédents orateurs l'ont signalé – parler de droits en matière de santé reproductive c'est une autre façon de parler d' «avortement». Si c'est en effet ce qu'on entend par là, il faut l'exprimer

clairement et ne pas l'introduire dans le cadre d'un plan pour la crise économique. C'est pourquoi, comme d'autres orateurs, nous nous y sommes opposés et avons voté contre cette section.

- Rapport: Edward Scicluna (A7-0010/2010)

Morten Messerschmidt (EFD). – (*DA*) Monsieur le Président, le parti populaire danois a voté contre ce rapport. Je tiens toutefois à exprimer ma reconnaissance pour plusieurs observations qui ont été présentées dans ce rapport. Je pense en particulier au paragraphe 27, qui déclare en toute honnêteté que l'euro devrait naturellement entraîner une coordination plus étroite des politiques économiques au sein de la zone euro. Je suis bien entendu totalement opposé à cette déclaration, mais je tiens à remercier le rapporteur pour la clarté et l'honnêteté dont il fait preuve en ce qui concerne l'euro. Ainsi, l'euro est une construction formée dans l'intention de créer une plus grande unification économique en Europe. En d'autres termes, la politique financière, la politique du marché du travail, la politique structurelle – tous les domaines économiques, tout ce qui a de l'importance pour l'économie – doivent être unifiées. C'est ce que nous voyons actuellement en Grèce, où les économistes de Francfort disent aux Grecs quelle politique économique ils doivent poursuivre, et c'est ce que nous verrons dans quelques mois en l'Espagne et en Italie et dans toute une série d'autres pays. Ainsi, ce rapport montre, avec toute la clarté souhaitable pourquoi le Danemark – et mon parti, le parti populaire danois, en particulier – souhaite rester en dehors de la zone euro. Nous voulons décider nous-mêmes la politique économique que nous voulons poursuivre. C'est aux électeurs danois, et non aux économistes de Francfort, d'en décider.

Explications de vote écrites

- Rapport: Jo Leinen (A7-0018/2010)

Andrew Henry William Brons (NI), *par écrit.* – (*EN*) Nous avons approuvé la proposition selon laquelle les règles existantes en ce qui concerne les importations d'animaux vivants, de viande et de produits à base de viande puisse demeurer en vigueur jusqu'à leur remplacement par des mesures arrêtées dans le nouveau cadre réglementaire. Même si nous préfèrerions que ces lois soient celles de chaque État membre plutôt que celles d'un super-État européen, il faut bien que des lois couvrent ces matières. Cependant, le rapport contient également une liste de pays tiers en provenance desquels les États membres sont tenus d'autoriser l'importation d'animaux des espèces bovine et porcine et des viandes fraîches. Ainsi, le Royaume-Uni sera légalement tenu d'autoriser les importations en provenance de ces pays. Il en découlera une concurrence accrue pour nos agriculteurs et une nouvelle érosion de la souveraineté. En raison de cette association de bonnes et de mauvaises propositions, nous avons choisi de nous abstenir.

Diogo Feio (PPE), *par écrit.* – (*PT*) La directive 72/462/CEE du Conseil du 12 décembre 1972 concernant des problèmes sanitaires et de police sanitaire lors de l'importation d'animaux des espèces bovine, porcine, ovine et caprine, de viandes fraîches ou de produits à base de viande en provenance des pays tiers prévoit, à son article 3, paragraphe 1, que le Conseil adopte, sur une proposition de la Commission, une liste des pays ou des parties de pays en provenance desquels les États membres autorisent l'importation d'animaux des espèces bovine et porcine et des viandes fraîches. Bien que cette directive ait été abrogée, la procédure est toujours appliquée, et la liste susmentionnée a été modifiée au fil des ans. La Commission propose à présent d'établir un règlement codifiant toutes les modifications afférentes introduites au fil des ans et qu'il conviendra de modifier fréquemment, ce qui signifie qu'il sera continuellement mis à jour.

Je crois que cette procédure introduit clarté et transparence, non seulement pour les États membres, lorsqu'il y a des modifications, mais aussi pour les pays tiers qui exportent les produits en question vers l'UE.

José Manuel Fernandes (PPE), par écrit. – (PT) Je salue l'adoption de ce rapport sur les problèmes d'inspection sanitaire et vétérinaire lors de l'importation d'animaux des espèces bovine, porcine, ovine et caprine, de viandes fraîches ou de produits à base de viande en provenance des pays tiers. Ce rapport se base sur la directive 72/462/CEE du Conseil du 12 décembre 1972, qui a conduit le Conseil à approuver une liste des pays ou des parties de pays en provenance desquels les États membres autorisent l'importation d'animaux des espèces bovine et porcine, et des viandes fraîches. Bien que cette directive ait été abrogée, la procédure est toujours appliquée, et la liste susmentionnée a été modifiée au fil des ans. La Commission propose à présent d'établir un règlement codifiant toutes les modifications afférentes introduites au fil des ans et qu'il conviendra de modifier fréquemment, ce qui signifie qu'il sera continuellement mis à jour.

Je pense que cette procédure, ainsi que le renforcement de la sécurité alimentaire au sein de l'UE, introduit une plus grande clarté pour les États membres et pour les pays tiers qui exportent des produits carnés vers l'UE. **Nuno Melo (PPE),** *par écrit.* – (*PT*) La sécurité alimentaire de la population européenne est une question fondamentale qui doit nous préoccuper tous. La définition de conditions de police sanitaire pour l'importation de certains animaux vivants et de viandes fraîches qui en sont issues, en provenance de pays tiers, doit être très rigoureuse et ces produits doivent être systématiquement surveillés afin que nous puissions vérifier le respect de ces critères.

Il est donc essentiel d'établir une liste des pays tiers qui respectent les conditions de santé animale, de police sanitaire et de certification vétérinaire leur permettant d'exporter des animaux vivants (animaux des espèces bovine, ovine, caprine et porcine) et des viandes fraîches qui en sont issues vers les pays de l'UE.

Andreas Mölzer (NI), par écrit. – (DE) Dans cette guerre sans merci livrée sur les prix, les entreprises ont recours à des méthodes scandaleuses pour augmenter leurs marges de profit. De la viande importée est vendue en tant que production nationale, de la viande pourrie se retrouve sur les étals, puis il y a le cas du faux jambon. Désormais, les produits d'imitation doivent être clairement étiquetés. Néanmoins, l'étiquetage obligatoire des aliments pour animaux contenant des organismes génétiquement modifiés n'a pas été soutenu par une majorité de députés, bien que les citoyens européens aient une attitude très critique vis-à-vis de la modification génétique. Il importe de mettre en place des dispositions concernant la santé animale et l'hygiène. La question de la modification génétique n'a toutefois pas été abordée dans les règlements relatifs aux importations, raison pour laquelle je me suis abstenu.

Raül Romeva i Rueda (Verts/ALE), par écrit. – (EN) J'ai voté en faveur de cette résolution lors du vote final. Il faut signaler qu'il y a eu une réunion informelle avec le Conseil et la Commission, à l'occasion de laquelle il est apparu clairement que le Parlement pouvait accepter la procédure. Le projet de rapport soumis par Jo Leinen reprend la proposition COM et des amendements ont été déposés auprès de la commission FRVI. Le Conseil a déjà fait savoir qu'il approuverait la position du Parlement. On peut donc s'attendre à un accord en première lecture. Les Verts approuvent la procédure.

Róża Gräfin Von Thun Und Hohenstein (PPE), par écrit. – (PL) Les modifications de la législation visant à améliorer le bien-être des animaux sont essentielles et je suis ravie que la Commission européenne n'envisage pas d'apporter ces changements sans la participation du Parlement européen. J'ai donc soutenu le rapport Leinen sur la proposition de décision du Parlement européen et du Conseil abrogeant la décision 79/542/CEE du Conseil établissant une liste de pays tiers ou de parties de pays tiers et définissant les conditions de police sanitaire, les conditions sanitaires et la certification vétérinaire requises à l'importation dans la Communauté de certains animaux vivants et des viandes fraîches qui en sont issues.

Bien que je ne sois pas membre de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire, je reste impliquée dans la modification de la législation, notamment lorsque l'intention est d'apporter une amélioration radicale dans le transport de chevaux. Les raisons à cela sont multiples, mais, pour l'essentiel, l'éthique chrétienne m'oblige à veiller à l'amélioration de l'existence non seulement des personnes, mais aussi des animaux et de notre environnement naturel. L'Union européenne peut faire beaucoup dans ce domaine.

- Rapport: Barbara Matera (A7-0047/2010)

Zigmantas Balčytis (S&D), *par écrit.* – (*LT*) J'ai soutenu les deux rapports sur l'allocation de fonds du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation aux travailleurs licenciés en Lituanie. En Lituanie, la crise économique et financière a touché de nombreux secteurs différents et de nombreuses personnes se sont retrouvées sans emploi et sans ressources. Les règles du FEM concernant l'allocation de fonds ont été simplifiées compte tenu de la situation complexe du marché du travail et du nombre croissant de chômeurs. La Lituanie doit donc exploiter toutes les possibilités d'obtenir les fonds permettant d'aider, autant que faire se peut, les sans-emploi. Il est aussi capital de garantir l'utilisation effective de ces fonds, et de veiller à ce qu'ils parviennent réellement aux citoyens lituaniens.

Regina Bastos (PPE), *par écrit.* – (*PT*) Le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) a été créé en 2006 pour fournir une aide complémentaire aux travailleurs touchés par les conséquences de modifications majeures de la structure du commerce mondial, et pour aider à les réintégrer au marché du travail. Depuis le 1^{er} mai 2009, le champ d'application du FEM a été élargi de manière à couvrir les travailleurs licenciés en raison directe de la crise économique et financière.

En cette période où nous sommes confrontés à une grave crise économique et financière, une des principales conséquences est la hausse du chômage. L'UE doit utiliser tous les moyens à sa disposition pour réagir aux

conséquences de cette crise, notamment en termes de soutien à apporter à ceux qui doivent affronter les réalités quotidiennes du chômage.

C'est pour ces raisons que j'ai voté en faveur de cette proposition sur la mobilisation du FEM afin d'aider la Lituanie, dans le but de soutenir les travailleurs licenciés des 49 entreprises opérant dans le secteur de la fabrication de meubles.

Vilija Blinkevičiūtė (S&D), par écrit. – (LT) J'ai voté en faveur de ce rapport, dès lors que l'aide financière du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) sera octroyée aux travailleurs licenciés d'entreprises du secteur de la fabrication de meubles, étant donné que, à la suite de la réduction des exportations de ce secteur, de nombreux travailleurs ont perdu leur emploi. L'aide de l'UE sera utilisée pour aider les travailleurs à se requalifier, à chercher un nouvel emploi, ou à créer leur propre entreprise. Je suis ravie que la Commission européenne ait accepté la demande de financement européen introduite par la Lituanie étant donné que, durant la récession, les travailleurs licenciés du secteur de la fabrication de meubles ont peu de chances de revenir au marché du travail, et que les licenciements massifs des 49 entreprises a des répercussions très négatives sur la situation économique du pays. Je voudrais inviter les institutions de l'UE à veiller à la prise rapide et sans entraves de décisions concernant la fourniture d'aide financière, car les retards au niveau de ces décisions ne peuvent qu'exacerber la situation déjà difficile des travailleurs. Je tiens à souligner que l'aide financière de l'UE aidera les travailleurs qui ont souffert des profonds changements structurels dans l'économie et les échanges commerciaux, à réintégrer le marché du travail.

Diogo Feio (PPE), par écrit. -(PT) À l'instar du secteur lituanien de la construction, que nous avons analysé précédemment, le secteur de la fabrication de meubles de ce pays a subi les effets de la mondialisation, et est désormais exposé aux produits de concurrents féroces dont la production se fait à un autre niveau. Puisque les conditions relatives à la demande et à la mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation sont réunies, je pense que cette mobilisation serait utile.

João Ferreira (GUE/NGL), par écrit. – (PT) Tout juste deux semaines après que le Parlement ait approuvé la mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mobilisation en réponse aux licenciements en Lituanie et en Allemagne, nous approuvons une nouvelle fois sa mobilisation, cette fois pour répondre aux licenciements survenus dans 49 entreprises du secteur lituanien de la fabrication de meubles. Comme nous l'avons dit alors, cela fait un petit temps déjà que le nombre de travailleurs licenciés a fortement dépassé les estimations initiales de la Commission relatives au nombre des travailleurs admis à bénéficier du Fonds.

Nous voudrions rappeler que ce secteur est confronté à de graves difficultés au Portugal aussi, notamment dans les municipalités où il est très présent, comme Paredes et Paços de Ferreira. Ces difficultés y ont aussi entraîné des licenciements, ce qui a exacerbé la situation sociale de cette région.

À chaque demande d'intervention, il devient de plus en plus clair que ce qu'il faut, plus que des mesures palliatives – qui sont certes nécessaire –, ce sont des mesures urgentes pour protéger les secteurs de production et les emplois: en particulier ceux qui sont le plus vulnérables à la crise et ceux qui participent à l'exploitation du potentiel de développement de chaque pays, en promouvant des projets publics, en soutenant les micro-entreprises et les petites et moyennes entreprises, ainsi que le secteur coopératif...

(Explication de vote écourtée en application de l'article 170 du règlement)

- Rapport: Barbara Matera (A7-0048/2010)

Regina Bastos (PPE), par écrit. – (PT) Le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) a été créé en 2006 pour fournir une aide supplémentaire aux travailleurs touchés par les conséquences de modifications majeures de la structure du commerce mondial, et pour les aider à réintégrer le marché du travail. Depuis le 1^{er} mai 2009, le champ d'application du FEM a été élargi de manière à inclure les travailleurs licenciés en raison directe de la crise économique et financière.

En cette période où nous sommes confrontés à une grave crise économique et financière, une des principales conséquences est la hausse du chômage. L'UE doit utiliser tous les moyens à sa disposition pour réagir aux conséquences de cette crise, notamment en termes de soutien à apporter à ceux qui se trouvent dans les réalités quotidiennes du chômage.

C'est pour ces raisons que j'ai voté en faveur de cette proposition sur la mobilisation du FEM afin d'aider la Lituanie, dans le but de soutenir les travailleurs licenciés des 45 entreprises opérant dans le secteur de l'habillement.

Vilija Blinkevičiūtė (S&D), par écrit. – (LT) Je suis ravie qu'aujourd'hui l'octroi d'une aide financière au secteur lituanien de l'habillement ait été voté, étant donné que ce secteur a été particulièrement touché par la récession. Je voudrais attirer l'attention sur le fait que ce sont essentiellement des femmes qui travaillent dans le secteur de l'habillement, et qu'en raison des licenciements entraînés par la crise au cours des 12 mois précédant juillet 2009, le nombre de femmes au chômage a doublé en Lituanie. J'ai voté en faveur de ce rapport étant donné que l'aide financière reçue au titre du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) sera utilisée pour financer des mesures de stimulation de l'emploi visant à réemployer le plus rapidement possible des travailleurs licenciés, des bourses d'étude et de requalification, ainsi que des allocations pour les mineurs de moins de huit ans et les membres de la famille handicapés. Cette aide financière est donc très nécessaire dans le secteur de l'habillement, étant donné qu'en raison de la chute vertigineuse de la demande en vêtements en Lituanie et des exportations, le secteur de l'habillement a chuté de manière spectaculaire. Je voudrais souligner que le licenciement de ces travailleurs a des répercussions non seulement sur le pays et l'économie locale, mais aussi sur la vie de chacun de ces travailleurs.

Diogo Feio (PPE), *par écrit.* – (*PT*) Le secteur lituanien de l'habillement est en train de rejoindre les secteurs de la construction et de la fabrication de meubles de ce pays, qui sont touchés par la mondialisation, avec un nombre important de travailleurs licenciés. Le fait que la commission parlementaire compétente ait voté à une grande majorité en faveur de cette mesure confirme son bien-fondé apparent. Je ne vois donc aucune raison de voter contre la mobilisation du Fonds dans ce cas.

João Ferreira (GUE/NGL), *par écrit.* – (*PT*) Tout juste deux semaines après l'approbation par le Parlement de la mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation, en réponse aux licenciements en Lituanie et en Allemagne, nous approuvons à nouveau sa mobilisation, cette fois pour répondre aux licenciements survenus dans 45 entreprises du secteur lituanien de l'habillement. Il convient de rappeler que ce secteur est aussi confronté à une crise majeure au Portugal, où il subit les effets de la libéralisation du commerce mondial avec une intensité particulièrement élevée, sans qu'aucune des mesures nécessaires à sa protection ne soit prise.

Chaque nouvelle demande de mobilisation de ce Fonds rend les mesures que nous préconisons d'autant plus urgentes: il convient de lutter efficacement contre le chômage, et de créer et promouvoir des emplois assortis de droits, sur la base du développement de l'activité économique, de la dynamisation de l'emploi public, de la sécurité de l'emploi et de la réduction des heures de travail sans réduction de salaire. Des mesures sont également requises pour empêcher la délocalisation d'entreprises, en commençant par conditionner les aides publiques — en particulier les aides communautaires — au respect d'obligations telles que la protection des emplois et du développement local; des mesures qui impliquent une rupture nette avec les politiques néolibérales qui provoquent un désastre économique et social au sein des pays de l'Union européenne, et ce sous nos yeux.

Nuno Melo (PPE), *par écrit.* – (*PT*) L'UE est un espace de solidarité, et le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) a été créé dans ce but. Cette aide est essentielle pour aider les chômeurs et les victimes des délocalisations qui surviennent dans le contexte de la mondialisation.

Un nombre croissant d'entreprises se délocalisent en tirant ainsi profit des coûts de main-d'œuvre réduits dans différents pays, en particulier la Chine et l'Inde, au détriment des pays qui respectent les droits des travailleurs. Le FEM vise à aider les travailleurs victimes de délocalisations d'entreprises et, pour ce faire, il est essentiel que ces travailleurs aient à l'avenir accès à de nouveaux emplois. Par le passé, le FEM a déjà été utilisé dans d'autres pays de l'UE, dont le Portugal et l'Espagne, et nous devons donc accorder à présent cette aide à la Lituanie.

- Rapports: Barbara Matera (A7-0047/2010 et A7-0048/2010)

Laima Liucija Andrikienė (PPE), par écrit. – (EN) J'ai voté en faveur des deux rapports de Barbara Matera sur le soutien financier du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation aux travailleurs licenciés en Lituanie. Je voudrais également remercier mes collègues qui ont voté pour, car une majorité qualifiée et trois cinquièmes des suffrages exprimés étaient nécessaires pour l'adoption de ces rapports.

Les deux rapports sur la situation dans l'industrie de la fabrication de meubles et dans l'industrie de l'habillement représentent des cas de chômage parmi les plus graves en Lituanie. Les sommes ne sont pas grosses pour l'UE mais elles allègeront les épreuves auxquelles sont confrontés les travailleurs lituaniens.

C'est le cas pour ceux qui travaillaient dans les 49 entreprises de l'industrie de la fabrication de meubles, où les travailleurs licenciés recevront 662 088 euros du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation, ainsi

que pour ceux qui travaillaient dans les 45 entreprises de l'industrie de l'habillement, pour lesquels la somme s'élève à 523 481 euros.

Même si ce n'est peut-être que la partie visible de l'iceberg du problème de chômage en Lituanie, le soutien financier aidera ceux qui en ont le plus besoin.

Andrew Henry William Brons (NI), par écrit. – (EN) Nous n'approuvons pas que l'Union européenne prenne la responsabilité d'aider les travailleurs licenciés (ou de n'importe quoi d'autre). Nous nous opposerions à ce que des fonds soient alloués au Fonds européen d'ajustement à la mondialisation, tout comme nous nous opposerions à ce que des fonds soient alloués à tous les Fonds de l'UE. Nous croyons que les États membres doivent aider leurs propres travailleurs licenciés. Cependant, le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation a été alimenté par de l'argent qui lui a déjà été alloué, et cet argent provient des États membres. S'il était proposé que de l'argent du FEAM soit alloué aux travailleurs licenciés en Grande-Bretagne, nous voterions pour qu'il soit alloué et nous serions critiqués si nous ne le faisions pas. Nous devons dès lors voter pour que le Fonds soit utilisé de façon appropriée pour d'autres États membres. Néanmoins, nous avons l'intention de nous assurer que de l'argent futur sera bien alloué aux travailleurs britanniques licenciés et, si nous trouvons qu'ils ne sont pas éligibles, nous voterons contre toutes les futures mobilisations du Fonds.

Jean-Luc Mélenchon (GUE/NGL), par écrit. – C'est en pensant aux travailleurs lituaniens sacrifiés sur l'autel de la mondialisation que je m'abstiens. Dans la situation où les plongent les conséquences des politiques néolibérales prônées par l'Union européenne, on pourrait se sentir le droit de voter contre l'aumône dérisoire que les élites européennes veulent bien leur accorder. Mais le peu qui est donné peut soulager leur peine. La logique du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation n'en est pas moins intolérable. Au royaume des eurocrates, la bonne conscience s'achète à bas prix.

- Rapport: Sven Giegold (A7-0031/2010)

Alfredo Antoniozzi (PPE), par écrit. – (IT) Monsieur le Président, chers collègues, le rapport de M. Giegold met en avant des points intéressants concernant la crise économique actuelle, la pire depuis le début du processus d'intégration européenne.

Je voudrais souligner que dans une question que j'ai récemment posée à la Commission, j'ai soulevé la question concernant le champ d'application du pacte de stabilité et de croissance, qui peut être dépassé dans certains cas exceptionnels, comme dans la mise en œuvre de projets de bâtiments publics et de logements sociaux. De tels travaux sont, en fait, destinés à des fins sociales et constituent une réponse aux besoins urgents de logements particulièrement dans les grandes villes, et il pourrait dès lors être opportun de s'attaquer à ce genre de problème en recourant à des mesures exceptionnelles.

Par conséquent, j'estime souhaitable que la Commission adopte une position très claire afin de pouvoir formuler des directives à l'égard des États membres avec une référence au budget et aux limites de dépenses imposées par les paramètres du pacte de stabilité et de croissance sur les autorités locales, qui, en particulier dans le cas de communes de grande dimension, ont besoin d'investissements considérables dans des infrastructures.

Sophie Auconie (PPE), par écrit.— J'ai voté en faveur du rapport sur la déclaration annuelle de la Commission européenne sur la zone euro et les finances publiques. Je retiens surtout de ce rapport, riche en analyse et en propositions, son appel à un renforcement de la gouvernance économique européenne et en particulier à une meilleure coordination des politiques budgétaires. Croissance et solidarité, voilà les deux maîtres-mots qui doivent présider à notre stratégie économique européenne. Croissance, car, sans elle, nous ne parviendrons pas à répondre au défi social. Solidarité, car elle est la raison d'être de la construction européenne et en sera son avenir.

Liam Aylward et Pat the Cope Gallagher (ALDE), *par écrit*. – (*GA*) Les membres du Fianna Fáil au Parlement européen, Pat the Cope Gallagher et Liam Aylward, s'opposent fortement à ce qui est proposé dans ce rapport, concernant l'introduction d'une assiette commune consolidée pour l'impôt des sociétés (ACCIS en français).

Une assiette commune consolidée pour l'impôt des sociétés en Europe ne contribuerait pas à améliorer la compétitivité de l'Union européenne ni le fonctionnement du marché unique et, de surcroît, l'ACCIS pourrait interférer avec les petites économies ouvertes, comme celle d'Irlande. La question de l'impôt relève de la compétence des États membres, et le gouvernement irlandais a le droit de recourir à son pouvoir de veto concernant toute mesure fiscale, y compris l'ACCIS. Le droit est entériné dans les Traités, y compris dans le traité de Lisbonne.

Zigmantas Balčytis (S&D), par écrit. – (LT) J'ai soutenu ce rapport car je pense qu'il met bien en évidence les problèmes de la zone euro et des finances publiques. Les États membres de l'Union européenne ont connu une nouvelle progression du chômage et celle-ci devrait se poursuivre. Les réformes structurelles chaotiques de certains États membres, qui sont mises en œuvre sans plan concret, menacent la stabilité de toute l'UE. Les petites et moyennes entreprises traversent une période particulièrement difficile car tant les États membres que la Banque centrale européenne ont été incapables de contrôler et de veiller à ce que les fonds réservés pour les banques servent bien l'objectif principal: la fourniture de prêts préférentiels aux petites entreprises. Il est également très important de soutenir le développement de la zone euro et de prendre des mesures permettant de créer les conditions appropriées pour les États membres aspirant à devenir membres de la zone euro.

Elena Băsescu (PPE), par écrit. – (RO) J'ai voté pour le rapport sur la déclaration annuelle de l'exercice 2009 sur la zone euro et les finances publiques. J'appuie les propositions formulées dans le rapport, qui demandent à l'Eurogroupe de faciliter l'entrée dans la zone euro des États membres désireux de la rejoindre et qui en remplissent les conditions spécifiées. Je pense qu'il est vital d'améliorer la régulation et la supervision des marchés financiers ainsi que de limiter les déficits extérieurs et intérieurs en vue de faciliter le développement prospère de l'Union économique et monétaire. En outre, nous devons prêter particulièrement attention aux problèmes liés à la discipline fiscale. La future stratégie UE 2020 doit envisager des politiques encourageant la création d'emplois et promouvant le développement durable afin que nous puissions éviter que de nouvelles crises économiques se déclenchent. En même temps, les États membres et la Commission européenne doivent travailler ensemble pour réduire les déséquilibres fiscaux. La consolidation des finances publiques est une condition préalable vitale pour garantir une croissance économique durable. Après l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, la Commission européenne jouera un plus grand rôle dans la surveillance du développement économique des États membres. Conformément à l'article 121, la Commission européenne pourra adresser des avertissements aux États qui ne respectent pas les grandes orientations sur les politiques économiques.

Vilija Blinkevičiūtė (S&D), par écrit. – (LT) J'ai voté pour ce rapport, car le Parlement européen a attiré l'attention de la Commission sur le fait que, tandis que les États développés se hissent graduellement hors du trou de la crise mondiale, la situation dans les pays en développement ne fait qu'empirer. C'est pourquoi la Banque centrale européenne (BCE), la Commission européenne, et les États membres de la zone euro doivent encourager le processus d'intégration dans le domaine de la politique économique et monétaire dans l'Union européenne, et soutenir l'expansion de la zone euro. J'approuve le fait de demander à la BCE de soutenir les efforts des États membres qui sont encore en dehors de la zone euro et qui sont sur le point d'adopter cette monnaie, en particulier lorsque ces États membres font la preuve de la fiabilité et de la stabilité de leur discipline fiscale. Je voudrais souligner qu'afin d'éviter à l'avenir les crises financières, nous devons inviter l'Eurogroupe, le Conseil, et la BCE à mieux coordonner leurs actions en matière de politique de change. C'est la raison pour laquelle malgré la crise, peu de progrès ont été réalisés dans le sens d'une représentation internationale commune de la zone euro. La préoccupation majeure est que, malgré tous les efforts consentis pour une stabilisation en matière politique monétaire, et fiscale, l'emploi dans l'UE continue à baisser, et le chômage et l'isolement social augmentent.

Nessa Childers (S&D), par écrit. – (EN) J'ai voté en faveur du rapport Giegold car il est nécessaire de poursuivre un débat détaillé sur les différentes questions soulevées dans ce rapport. Il est nécessaire de garantir que divers régimes fiscaux d'entreprises ne permettent pas à certaines entreprises de se soustraire à leurs responsabilités de soutenir leur société par une part de leurs bénéfices à travers un régime fiscal entrepreneurial équitable. Cependant, il convient de prêter une attention toute particulière à l'impact négatif que pourrait avoir une ACCIS sur les petits pays tels que l'Irlande dont les niveaux de prospérité et d'emploi dépendent, dans une large mesure, de sa capacité à attirer les investissements étrangers. Le parti travailliste irlandais ne soutient pas l'introduction d'une ACCIS.

Nikolaos Chountis (GUE/NGL), par écrit. – (EL) Je me suis abstenu de voter sur ce rapport particulier. Nous devons nous rendre compte du fait que la récession ne s'en va pas, vu que la situation économique dans presque tous les États membres est clairement négative et que le chômage augmente. Le problème spécifique n'est pas un problème de finances «saines». Des pays tels que la Grèce sont confrontés à des problèmes d'emprunts publics à cause des attaques spéculatives des marchés et des problèmes institutionnels et politiques de l'UEM. La crise des déficits publics, qui est un phénomène généralisé dans toute l'UE, est due, entre autres, à l'ampleur massive de la fraude fiscale, ce que la Commission oublie. Outre cela, les trains de mesures en faveur des banques, octroyées par des gouvernements nationaux, ont également creusé les déficits publics, comme l'a admis la Présidence espagnole en réponse à ma question à ce sujet. Il n'empêche, l'insistance sur le pacte de stabilité, en particulier dans une récession, est un désastre. Cela exacerbe les inégalités sociales et

entraîne des réductions des investissements publics, augmente le chômage et sape les perspectives de croissance des pays. C'est pourquoi il faut modifier le pacte de stabilité anticroissance et antisocial, et il faut configurer un cadre différent pour l'exercice de la politique économique et sociale, sur la base du travail, des besoins sociaux, et d'une croissance durable.

Proinsias De Rossa (S&D), *par écrit.* – (*EN*) En période de grave crise économique et sociale, nous devons intensifier les efforts de coordination des stratégies de réforme macroéconomique et structurelle à travers les frontières nationales, afin de nous attaquer aux déséquilibres qui empêchent la création d'emplois. Je partage les inquiétudes concernant la zone euro, comme la spéculation dans le secteur de la construction, dont les excès contribuent à des chocs asymétriques, et demande à la Commission d'examiner des mécanismes susceptibles d'améliorer la gouvernance économique de la zone euro et contenir l'expansion de ces déséquilibres. La nécessité d'une régulation et d'une supervision plus strictes de la crise financière est plus urgente que jamais. Toute discussion européenne sur une assiette commune consolidée pour l'impôt des sociétés doit tenir compte des besoins des régions géographiquement marginales de l'UE telles que l'Irlande, et leur capacité à attirer des IED. Une ACCIS n'est pas un taux d'imposition commun. L'imposition des entreprises relève de la responsabilité exclusive de chaque État membre. L'idée de l'ACCIS est d'établir une base légale commune pour le calcul des bénéfices des sociétés établies sur le territoire de deux États membres au moins, afin de réduire la charge bureaucratique qui pèse sur eux, en vue de la mise en conformité avec les normes fiscales des États dans lesquels elles exercent des activités.

Diogo Feio (PPE), *par écrit.* – (*PT*) La crise financière, économique, et sociale a causé aux États membres de l'Union européenne de grandes difficultés, qui se reflètent dans la grave situation de leurs finances publiques. La majorité des pays présentent des niveaux de dette excessifs, c'est pourquoi des mesures contribuant à la stabilité et à la croissance sont nécessaires de toute urgence, en vue d'atteindre une situation plus équilibrée.

Il est essentiel de réduire la dette publique et de revoir les priorités des États membres pour que les fonds publics soient utilisés efficacement et, plus particulièrement, pour jeter les bases de politiques stimulant la croissance économique et, par conséquent, le bien-être social. La révision de la politique fiscale est essentielle pour que des *stimuli* économiques appropriés soient introduits car seule une économie forte permettra de vaincre les difficultés présentes et de se préparer à l'avenir.

Marian Harkin (ALDE), par écrit. – (EN) Je n'approuve pas le paragraphe 29 car il demande l'introduction de l'ACCIS. Une chose que l'on nous dit à propos de l'ACCIS est que cela serait plus efficace et que cela simplifierait les choses. Vu que, dans la situation actuelle, les entreprises peuvent choisir d'y adhérer ou non, nous nous retrouverions finalement avec 28 assiettes d'impôt, contre 27 aujourd'hui; il n'est donc nullement question de simplification. Tel que cela est actuellement proposé, l'ACCIS signifierait la redistribution des bénéfices européens à travers l'UE, de sorte qu'un pays tel que l'Irlande, qui exporte une grande partie de ce qu'il produit, serait pénalisé car les bénéfices seraient, naturellement, réalisés au point de vente. Cela semble quelque peu étrange car, au centre de l'UE, nous avons la libre circulation des biens; nous finirions dès lors, si nous utilisions l'ACCIS, par pénaliser les pays exportateurs. Son introduction nuirait à la capacité de l'Europe à attirer des investissements étrangers directs, car les règles telles quelles ne s'appliqueraient pas aux États membres dans lesquels ils se situaient mais s'appliqueraient par une quelconque référence à une formule complexe pouvant uniquement être calculée rétrospectivement, ce qui nuirait à notre capacité à attirer les investissements étrangers directs.

Jean-Luc Mélenchon (GUE/NGL), par écrit. – Je vote contre ce rapport qui promeut aveuglément la logique néolibérale responsable de la crise économique, sociale et écologique dont nous subissons tous les conséquences. Le texte qui nous est proposé n'est pas seulement dogmatique à souhait, il porte aussi la marque du mépris des peuples et notamment du peuple grec. Comment le Parlement peut-il voter un texte si indigne qu'il remet en question l'entrée des Grecs dans la zone euro à l'aune du déficit budgétaire que les politiques qu'il avalise ont créé? Décidément, cette Europe est un adversaire de plus pour les peuples.

Nuno Melo (PPE), *par écrit.* – *(PT)* La crise économique qui s'est abattue sur l'UE, et qui continue à se faire ressentir assez fortement, a révélé quelques lacunes dans la politique monétaire européenne et dans les finances publiques de certains États membres. Nous devons tirer les leçons des erreurs commises afin de les éviter à l'avenir.

L'UE doit s'améliorer dans certains domaines, notamment concernant la politique monétaire, la coordination et la coopération améliorées en matière de politique économique, ainsi que le contrôle des finances publiques des États membres. Elle doit également consacrer des efforts à s'attaquer à la dépendance énergétique, et à créer un nombre accru d'emplois dans des industries modernes et durables du point de vue environnemental.

Georgios Papanikolaou (PPE), par écrit. – (EL) J'ai voté en faveur de la proposition de résolution: elle exprime de manière satisfaisante et insistante au Conseil le problème de la baisse anticipée de l'emploi dans l'Union européenne, qui concerne la Grèce plus particulièrement, tout en soulignant les mesures exceptionnelles de relance qui doivent être prises au niveau européen. Les paragraphes 12 à 18, qui font référence à une coordination améliorée de la coopération dans le domaine de la politique économique, soulignent les déséquilibres au sein de la zone euro en raison du manque de cohérence entre les politiques économiques et, surtout, commerciales des États membres en périodes de récession. J'estime également que la recommandation officielle du Parlement européen à la Commission, consistant à émettre des euro-obligations et à adopter une approche commune face aux défis au sein de la zone euro (paragraphe 26) est particulièrement importante à la lumière de la politique que l'Union européenne décide de suivre dans le futur immédiat.

Raül Romeva i Rueda (Verts/ALE), *par écrit.* – (*EN*) J'ai suivi la position de notre rapporteur, M. Giegold, sur ce sujet et voté en faveur de son rapport. La déclaration annuelle de la Commission sur la zone euro vise à stimuler un vaste débat sur les politiques économiques de la zone euro. Plus spécifiquement, elle présente les avis de la Commission sur les défis auxquels l'économie de la zone euro doit faire face, d'une part, et son analyse de la réaction appropriée des politiques économiques, d'autre part.

Czesław Adam Siekierski (PPE), *par écrit.* – (*PL*) Dans mon allocution, j'ai parlé de la situation dans la zone euro et des finances publiques en 2009. Le verdict exprimé par mon vote s'inscrit dans un contexte plus large.

Comme les économistes l'ont prévu, 2009 a été l'année la plus difficile pour les États membres touchés par la crise. Le PIB de l'Union a reculé de 4 %, la production industrielle de 20 %, le chômage a progressé jusqu'à 23 millions, etc. Les coûts de la lutte contre la crise ont entraîné une détérioration dramatique de la situation des finances publiques. Cependant, certains pays, même avant la récession, affichaient un niveau élevé de dette publique, ce qui était contraire au pacte de stabilité et de croissance.

Pour la zone euro, la crise financière s'est avérée être le plus grand défi de son histoire. La crise a impitoyablement mis à nu les faiblesses du système de change actuel. La plus sérieuse d'entre elles est, sans aucun doute, l'existence d'énormes différences entre les pays de la zone euro en termes de stabilité de leurs finances publiques et de leur niveau de dette. Il est soudainement devenu apparent que le pacte de stabilité et de croissance, qui devait, en principe, être une garantie de respect des critères de convergence, n'était pas pris en considération par les autorités nationales, pas plus que par les autorités de l'UE.

Le manque de discipline et l'absence d'un système de pénalités appropriées ont provoqué une crise de la monnaie commune. Bon nombre de responsables politiques qui ne sont pas en faveur de l'intégration économique européenne ont déjà annoncé l'effondrement de la zone euro, et font circuler une vision d'apocalypse pour l'ensemble du processus d'intégration.

Je pense, cependant, que ces avis ne sont pas justifiés et sont de nature spéculative, car la zone euro a devant elle une possibilité de réforme en profondeur, qui pourrait améliorer les mécanismes de contrôle et garantir une meilleure coordination. Il nous faut seulement mener ce processus de manière rationnelle.

- Rapport: Sharon Bowles (A7-0059/2010)

Sebastian Valentin Bodu (PPE), par écrit. – (RO) La nomination d'un éminent professionnel tel que Vítor Constâncio au poste de vice-président de la Banque centrale européenne améliorera la valeur des politiques économiques et financières recommandées par cette institution. Vítor Constâncio reprend le poste de vice-président de la BCE à un moment difficile pour la zone euro. Cependant, ses avis sur la manière dont l'Union européenne doit répondre à la crise grecque soulignent qu'il a une vision et sait comment protéger la monnaie européenne. M. Constâncio fait état d'un CV impressionnant. Le fait qu'il est gouverneur de la banque du Portugal (Banco de Portugal) confirme ses références en tant que professionnel. Cela me remet en mémoire l'incident récent impliquant la nomination politique d'un vice-président à la banque nationale de Roumanie, tout le contraire du modèle de professionnalisme que représente M. Constâncio. Heureusement, la banque nationale de Roumanie dispose également d'un grand nombre de professionnels, et son parcours pendant la crise économique actuelle a été irréprochable. Toutefois, les banques nationales devraient être le dernier endroit où les nominations sont faites sur la base de critères politiques plutôt que sur des critères de compétence. M. Constâncio a fait l'objet d'une audition sévère devant la commission des affaires économiques et monétaires du Parlement européen. Cependant, M. Constâncio n'a pas faibli une seule fois, exprimant continuellement des opinions cohérentes et démontrant que sa vision de l'avenir de la zone euro est saine.

João Ferreira (GUE/NGL), par écrit. – (PT) Au fil des ans en tant que gouverneur de la banque du Portugal, Vítor Constâncio a été un fidèle disciple des directives imposées aux États membres de l'Union européenne par la Banque centrale européenne. Ces directives ont fortement nui aux intérêts et à la souveraineté du pays, et constituent une attaque des droits des travailleurs et des habitants du Portugal.

Il est bien connu qu'il a constamment appelé à une modération salariale dans un pays où les bas salaires abondent et où les inégalités sociales sont criantes. Celles-ci sont également le résultat de la répartition inéquitable des revenus, qui sanctionne les travailleurs dans les intérêts du capital. Il est également de notoriété publique qu'il a échoué dans les fonctions de supervision du système bancaire qui lui avaient été assignées.

Nous continuerons à nous opposer fermement et vigoureusement aux arguments en faveur de critères irrationnels concernant le pacte de stabilité, et des orientations en matière de politique de change et autres orientations macroéconomiques, ainsi que la dévaluation de la production et du travail (dans laquelle Vítor Constâncio a joué un rôle essentiel) comme nous l'avons toujours fait.

Ilda Figueiredo (GUE/NGL), par écrit. – (PT) Ce vote sur la recommandation du Conseil concernant la nomination de Vítor Constâncio au poste de vice-président de la Banque centrale européenne n'est pas une surprise pour nous. Ses actes en tant que gouverneur de la banque du Portugal ont toujours été adaptés aux orientations libérales de la BCE.

Les politiques suivies par la BCE et imposées dans les États membres de l'Union européenne par celle-ci, qui nuisent profondément aux intérêts et à la souveraineté des États, et constituent une attaque aux droits des travailleurs et des citoyens du Portugal, sont, dans l'ensemble, les mêmes que celles que le Dr Constâncio a recommandées et recommande toujours en tant que gouverneur de la banque du Portugal. Nous continuerons à nous battre contre ces politiques, peu importe ceux qui sont impliquées dans leur gestion.

C'est pourquoi nous avons voté contre ce rapport, vu que les réponses qu'il donne réaffirment la position de la BCE. Il soutient les critères irrationnels du pacte de stabilité et les orientations de politiques de change et d'autres orientations macroéconomiques, ainsi que la dévaluation constante du rôle de la production et du travail.

Astrid Lulling (PPE), par écrit. – C'est en pleine connaissance de cause que j'ai refusé de donner mon approbation à la nomination de M. Vitor Constancio comme futur vice-président de la Banque centrale européenne. Sa personne n'est pas en cause, ni ses compétences, qu'il fait d'ailleurs valoir avec un certain talent. On aimerait tant le croire.

Seulement les milliers de Portugais ruinés à cause de sa légèreté et de son imprévoyance sont la preuve vivante de son bilan désastreux à la tête de la banque centrale du Portugal. Trois affaires de cette importance, c'est beaucoup pour un seul homme.

Comment quelqu'un qui a échoué dans son pays peut-il maintenant prétendre à être en charge de la supervision en Europe? J'ai dit de manière provocante que cela revenait un peu à donner des bâtons de dynamite à un pyromane.

Les échos qu'ont connus ces paroles au Portugal sont impressionnants. Comme moi, les Portugais ne comprennent pas que quelqu'un qui a échoué de la sorte soit promu au niveau supérieur.

De façon générale, je regrette que le Parlement européen ne suive pas la voie du Sénat américain pour des nominations déterminantes pour le futur de l'Union européenne.

Nuno Melo (PPE), par écrit. – (PT) En 2008, j'ai participé pendant plusieurs mois à une commission d'enquête, pour le parlement portugais. Cette commission a découvert et signalé de sérieuses fautes de supervision, qui ont entraîné la nationalisation d'une banque en 2008. Une autre conséquence, toujours ressentie aujourd'hui, est que des centaines de clients d'une autre banque sont dans l'impossibilité de retirer l'argent qu'ils ont investi (dans de nombreux cas, les économies de toute une vie). Je fais référence aux Banco Português de Negócios et Banco Privado Português.

À l'époque, j'ai critiqué plusieurs fois et publiquement la manière dont le Dr Constâncio menait ses fonctions de supervision lorsqu'il était en charge de la banque du Portugal. Le fait qu'il soit portugais et ma loyauté envers le groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens) m'empêchent de voter contre. Cependant, ma conscience et même mon honnêteté intellectuelle ne pourraient pas me permettre de voter pour une nomination dont le résultat serait qu'il finisse comme superviseur de la Banque centrale européenne.

- Rapport: Inés Ayala Sender (A7-0039/2010)

Vilija Blinkevičiūtė (S&D), *par écrit.* – (*LT*) J'ai soutenu la nomination de M^{me} Rasa Budbergytė comme membre de la Cour des comptes européenne. Sa nomination est considérée comme très favorable, tant en Lituanie qu'en Europe, car elle possède une vaste expérience de travail et a établi un système d'audit indépendant de haute qualité en Lituanie. Au sein de la commission du contrôle budgétaire, la nomination de M^{me} Budbergytè a été très appréciée - la quasi-totalité des membres ont approuvé sa nomination. Elle est une spécialiste compétente, et son expérience professionnelle et ses qualités personnelles lui permettront d'accomplir convenablement toutes les tâches d'un membre de la Cour des comptes européenne. En outre,

M^{me} Budbergytè s'est engagée publiquement à organiser son travail sur la base de l'indépendance et de normes d'audit prenant en considération les exigences éthiques. Si elle est nommée à ce poste, elle promet de réaliser son travail selon deux principes. Premièrement, l'adhésion irréprochable aux normes d'audit et aux pratiques et procédures d'audit introduites par la Cour des comptes européenne. Deuxièmement, un travail productif dans l'accomplissement de ses propres fonctions personnelles, de ses fonctions au niveau du groupe/de la Chambre et de celles de membre du collège de la Cour des comptes européenne. Elle a l'intention de renforcer la coopération interinstitutionnelle de la Cour des comptes européenne avec le Parlement européen, et plus particulièrement la commission du contrôle budgétaire. Je suis convaincue que cette auditrice a prouvé sa compétence et son professionnalisme dans le domaine de la vérification des comptes. Je suis convaincue que son travail irréprochable sera une excellente contribution pour toute l'Union européenne.

- Rapport: Inés Ayala Sender (A7-0038/2010)

Zigmantas Balčytis (S&D), par écrit. – (LT) La nomination de M. Fazakas en tant que membre de la Cour des comptes européenne a suscité un débat passionné et la controverse au sein de la commission du contrôle budgétaire. Bien que sa nomination soit connue depuis le mois de novembre, juste quelques jours avant son audition à la commission des informations ont circulé sur la possible collaboration de M. Fazakas avec la police secrète nationale. Je suis étonné que la question de la compétence de M. Fazakas ne soit soulevée que maintenant, au moment où la Hongrie se prépare aux élections, alors que pendant les cinq années où M. Fazakas a été membre du Parlement européen, président de la commission du contrôle budgétaire et questeur, la question de sa compétence et de son aptitude à mener ses fonctions n'a pas été soulevée. Je suis convaincu que le Parlement européen n'est pas le lieu pour des jeux politiques nébuleux; c'est pourquoi j'ai soutenu la nomination de M. Fazakas. Je pense que les parties intéressées ont amplement eu le temps, entre le mois de novembre et l'audition, de fournir des informations adéquatement motivées sur les circonstances qui auraient pu avoir une influence sur la nomination de M. Fazakas à la Cour des comptes européenne, et pour garantir une évaluation parlementaire exhaustive mais cela n'a pas été fait.

Nuno Melo (PPE), *par écrit.* – (*PT*) Les objections de quiconque ne souhaite pas la nomination en question sont compréhensibles. Néanmoins, si nous nous conformions strictement à ce critère, beaucoup d'autres personnes - et il y en a quelques-unes en Europe - seraient également écartées de cette position à cause de leur adhésion militante à l'extrême gauche communiste ou d'inspiration communiste, et parce qu'elles sont coupables d'actes méritant encore plus d'être condamnés. Ceci étant le cas, mon abstention est justifiée.

Rareş-Lucian Niculescu (PPE), par écrit. – (EN) J'ai voté contre M. Fazakas car dans son autobiographie officielle, il a tu l'information selon laquelle, pendant la dictature communiste, il a été un agent secret de la police secrète hongroise de 1976 jusqu'à l'effondrement du régime en 1989. Selon les documents officiels des archives historiques des services de sécurité de l'État de Hongrie, M. Fazakas a été recruté en 1976 par le service de la sûreté de l'État, la police secrète communiste, «sur une base patriotique» (c'est-à-dire qu'il a volontairement rejoint ce service) pour des activités de contre-espionnage.

Sławomir Witold Nitras (PPE), *par écrit.* – (*PL*) Concernant le vote d'aujourd'hui sur la nomination des membres de la Cour des comptes européenne, je voudrais exprimer mon soutien à la décision que nous avons prise par rapport au candidat controversé, M. Fazakas.

Selon des documents officiels, pendant de nombreuses années, M. Fazakas a soutenu la dictature communiste en Hongrie, en tant que membre du service de la sûreté hongrois. Les faits, connus universellement, jettent une ombre bien sombre sur son curriculum vitae et auraient dû être pris en considération plus tôt. L'UE a toujours défendu la démocratie, la liberté d'expression et la liberté de conscience, et ces valeurs ont été violées, pendant des décennies, par le régime socialiste, pas uniquement en Hongrie mais également dans les nombreux autres pays qui faisaient partie du bloc de l'Est. Il est vrai que les temps ont changé et qu'aujourd'hui nous

pouvons tous jouir de droits étendus, mais nous devons également nous souvenir de ceux qui ont restreint cette liberté.

Traian Ungureanu (PPE), par écrit. – (EN) Le vote en faveur de M. Fazakas est décevant. Il établit un grave précédent. J'ai voté avec le PPE contre la confirmation de M. Fazakas comme membre de la Cour des comptes. Il ne s'agissait pas d'un vote ordinaire. M. Fazakas est suspecté d'être un ancien collaborateur des services secrets communistes. La presse hongroise a produit un document à cet égard. Plusieurs avis ont été entendus, qui s'opposaient à toute «sanction» à l'encontre de M. Fazakas. Ils ont demandé de ne pas ressusciter le passé. C'est mal. Le passé n'est pas mort. La vie de dizaines de millions d'Européens de l'Est est toujours perturbée par les horreurs communistes. Si le passé est mort, alors il n'y a pas de sens à mener une vie guidée par des normes et des valeurs. Cela serait une recette pour les politiques de responsabilité atténuée. La fonction publique perdrait sa dignité. Quiconque, même corrompu ou immoral, pourrait représenter la fonction publique. S'il y a encore des responsables politiques qui ignorent le passé communiste en Europe de l'Est, ils ne sont pas qualifiés pour autant pour donner un avis informé. Les personnes à l'origine de l'indignité communiste ne devraient pas faire partie d'un ordre démocratique qu'ils ont tenté de supprimer. M. Fazakaz a caché son passé et menti quand il a été interrogé. Ce manque d'honnêteté ne doit pas être récompensé.

- Rapport: Inés Ayala Sender (A7-0041/2010)

Jarosław Leszek Wałęsa (PPE), *par écrit.* – (*PL*) Au cours de cette séance plénière, nous avons voté sur le rapport sur la nomination d'Augustiyn Bronislaw Kubik comme membre de la Cour des comptes.

Il est actuellement sous-secrétaire d'État au ministère du développement régional. Dans le passé, il a occupé les postes de conseiller au président de la Chambre suprême de contrôle, et de chef auditeur interne au ministère des finances. M. Kubik s'en est très bien sorti pendant l'audition du Parlement européen, et sa candidature n'a pas suscité le moindre doute. Il possède l'expérience professionnelle appropriée pour un membre de la Cour des comptes, et sera la bonne personne à la bonne place. Au vu de ces éléments, j'ai décidé d'appuyer sa candidature.

- Rapports: Inés Ayala Sender (A7-0037, 0039, 0040, 0041, 0042, 0043, 0044, 0045 et 0046/2010)

Nuno Melo (PPE), *par écrit.* – (*PT*) La Cour des comptes est une institution qui inspecte les recettes et dépenses de l'Union européenne pour vérifier leur légalité, et vérifie également la bonne gestion financière. Elle agit en toute indépendance. Dans cet esprit, la nomination des individus dont elle est composée doit être régie par des critères de capacité et d'indépendance.

Ainsi, sur l'initiative du Conseil, plusieurs personnes de divers pays de l'UE ont été proposées pour la Cour des comptes. Elles ont toutes soumis leur *curriculum vitae*, répondu à un questionnaire écrit et fait l'objet d'une audition devant la commission du contrôle budgétaire. La majorité d'entre elles se sont défendues suffisamment bien pour justifier leur nomination à la Cour des comptes, où elles accompliront leurs tâches avec compétence et en toute indépendance.

- Rapport: Alexander Graf Lambsdorff (A7-0049/2010)

Zigmantas Balčytis (S&D), par écrit. – (EN) Je me joins sans réserves à ces recommandations. Je pense qu'il conviendrait de faire appel au rôle extérieur renforcé de l'Union pour renforcer le dialogue avec des partenaires principaux et bâtir une Union plus forte. L'UE et ses États membres apportent des contributions importantes au budget des Nations unies. Afin d'assurer que les valeurs et les intérêts de l'Union sont représentés d'une manière efficace et cohérente au sein du système des Nations unies, il est nécessaire de l'UE s'exprime d'une seule et même voix. L'UE doit jouer un rôle actif dans le soutien au processus de réforme du système des Nations unies et, en particulier, la réforme du Conseil de sécurité. Je pense que l'attribution à l'Union européenne d'un siège au sein d'un Conseil de sécurité élargi devrait demeurer un objectif de l'Union européenne.

Anna Maria Corazza Bildt, Christofer Fjellner, Gunnar Hökmark et Anna Ibrisagic (PPE), par écrit. – (SV) Le rapport contenant une proposition de recommandation du Parlement européen à l'intention du Conseil sur la 65^e session de l'Assemblée générale des Nations unies (A7-0049/2010) a été adopté aujourd'hui, le 25 mars 2010, sans qu'ait lieu un vote du Parlement européen. Nous souhaitons déclarer par la présente que nous ne soutenons pas la formulation du rapport qui déclare que le Conseil doit être instamment invité à proposer des mécanismes de financement innovants, telle une taxe internationale sur les transactions financières.

Proinsias De Rossa (S&D), *par écrit.* – (*EN*) Je suis en faveur de la recommandation à l'intention du Conseil sur la 65^e session de l'Assemblée générale des Nations unies, qui appelle à une visibilité renforcée de l'Union au sein des Nations unies. L'Union européenne doit soutenir et encourager la réforme de la gouvernance mondiale, en particulier concernant le Conseil de sécurité, dont la composition ne reflète par les réalités du

XXI^e siècle. L'attribution d'un siège à l'Union européenne au sein d'un Conseil de sécurité élargi doit demeurer notre ambition. Si l'Union européenne souhaite promouvoir des approches multilatérales aux défis mondiaux, ses États membres doivent agir de façon cohérente et logique au niveau des Nations unies, en particulier à la lumière des prochaines Conférences d'examen des objectifs du Millénaire pour le développement et du traité de non-prolifération, ainsi que du réexamen du statut et des méthodes de travail du Conseil des droits de l'homme. Nous devons plaider en faveur d'une implication plus approfondie des assemblées parlementaires nationales et transnationales dans les travaux du système des Nations unies, de manière à renforcer sa légitimité et sa nature démocratie. Les États membres doivent tout mettre en œuvre pour faire inscrire ce point à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Ilda Figueiredo (GUE/NGL), *par écrit.* – (*PT*) En période de grave crise sociale, accompagnée d'une augmentation de la pauvreté et du chômage résultant de la crise du capitalisme, cette 65^e session de l'Assemblée générale des Nations unies revêt une importance encore plus importante.

Les questions suscitant l'intérêt au niveau mondial ne manquent pas. Le contrôle des progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement des Nations unies comme les buts minima à atteindre d'ici à 2015 présentent une importance particulière. Il conviendra de combattre toute tentative de réduire, d'affaiblir ou de retarder les promesses faites.

Aussi est-il important de tenter de parvenir à un accord sur l'accélération des progrès, entre les pays développés et les pays en voie de développement. Celui-ci devrait comporter des engagements clairs et spécifiques, dans la mesure où la communauté internationale est encore loin d'honorer ses engagements concernant les objectifs du Millénaire pour le développement des Nations unies. Si des mesures adéquates ne sont pas prises, nous pourrions nous retrouver avec presque 1.5 milliard de travailleurs appauvris en raison du chômage ou d'emplois précaires et mal payés. Si des mesures appropriées ne sont pas prises, près d'1,5 milliards de travailleurs pourraient tomber dans la pauvreté à cause du chômage ou d'emplois précaires et mal rémunérés.

Krzysztof Lisek (PPE), *par écrit.* – (PL) Je souhaite dire que je suis satisfait de constater que le rapporteur a inclus dans le texte de la proposition de recommandation à l'intention du Conseil sur les priorités de l'Union européenne pour la 65^e session de l'Assemblée générale des Nations unies des points relatifs au très important sujet que constitue la coopération entre les Nations unies et l'Union européenne dans le domaine de la gestion de crises. Très récemment, les séismes à Haïti et au Chili ont démontré la grande vulnérabilité des peuples face à la souffrance et aux dégâts causés par les catastrophes naturelles. Pourtant, dans ces deux cas la coopération entre l'Union européenne et les Nations unies a très bien fonctionné durant les opérations de secours et d'assistance aux victimes. Je suis d'avis qu'il nous faut désormais nous concentrer sur l'optimisation de cette coopération, afin de faire le meilleur usage des ressources disponibles, ce qui nous permettrait non seulement de secourir le plus grand nombre de victimes possible, aussi rapidement que possible, mais aussi de leur permettre de survivre par la suite. De plus, l'aide au maintien de l'ordre et à la reconstruction d'un pays sinistré représente une autre question cruciale. En dépit du fait que tous les États membres de l'Union européenne font aussi partie des Nations unies, et bien que l'Union européenne dispose du statut d'observateur permanent auprès des Nations unies, il est difficile de développer une position harmonieuse partagée par tous les pays de l'Union. Je reste convaincu que dans des matières portant sur l'efficacité de la coopération au cours d'opérations d'aide lors de situations de crise causées par des catastrophes naturelles, la mise au point d'une approche commune et constructive est une priorité.

Jean-Luc Mélenchon (GUE/NGL), par écrit. – Il m'est impossible de voter pour ce texte bien que je lui reconnaisse certaines qualités. Certes, il promeut la non-prolifération des armes nucléaires et le contrôle de toutes les armes. Certes, il promeut l'abolition de la peine de mort. Mais il n'en promeut pas moins l'utilisation et la recherche en matière de nucléaire civil, dont chacun sait aujourd'hui qu'il est urgent de sortir; il n'en avalise pas moins l'existence du G20, qui n'a pourtant aucune légitimité; il n'en souligne pas moins l'importance du «principe de responsabilité de protéger», dont la définition est si floue qu'elle invite à tout type d'ingérence contre la souveraineté nationale des peuples. Pour toutes ces raisons et pour d'autres que je ne peux énumérer ici, ce texte ne me semble pas digne de l'Union européenne telle que je la conçois.

Nuno Melo (PPE), *par écrit.* – (*PT*) La prochaine session de l'Assemblée générale des Nations unies offre une nouvelle chance pour l'UE de se présenter comme le véritable catalyseur de la paix et de la solidarité. Nous ne pouvons ignorer que l'Union européenne est la source principale de financement des Nations unies, contribuant à son budget total pour 40 %, finançant également 40 % de ses coûts en matière de maintien de la paix, et alignant 12 % des soldats dans les zones de conflit. Cette Assemblée générale sera également la première au cours de laquelle l'Union européenne sera représentée par la vice-présidente de la Commission/haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

En tout état de cause, nous devons assumer notre rôle d'acteurs principaux, redéfinir le rôle de l'UE au sein des Nations unies, et nous impliquer dans la gouvernance mondiale et dans la réforme des Nations unies, dans la paix et la sécurité, ainsi que dans le développement et les changements climatiques.

Andreas Mölzer (NI), par écrit. – (DE) Le rapport rédigé par le député allemand M. Lambsdorff est une présentation très exhaustive et très compétente des différents domaines de responsabilité et des objectifs futurs des Nations unies depuis la perspective de l'Union européenne. Il ne fait aucun doute que les Nations unies et leur rôle dans le système international doivent être renforcés partout dans le monde au moyen de réformes appropriées. Il convient également d'appuyer la réforme du système de coopération au développement, abordée dans le rapport. Il faut s'atteler à cette tâche sans tarder dans la mesure où nous pouvons constater l'échec de la politique actuelle d'aide au développement. Je ne comprends donc pas pourquoi le rapport appelle les États membres à accroître leurs contributions de façon conséquente à l'approche des réformes. C'est avec les pays en développement qu'il faut réexaminer, réorganiser, et restructurer l'aide au développement. Les déclarations sur la politique climatique, qui font montre d'un refus obstiné d'entrer en discussion avec les critiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, et qui assimilent les conclusions du GIEC à un dogme, posent également problème. C'est pour cette raison que je me suis abstenu durant le vote final.

Søren Bo Søndergaard (GUE/NGL), *parécrit*. – (*DA*) Je reconnais et apporte mon plein soutien aux objectifs des Nations unies en matière de désarmement nucléaire, d'intégration de la dimension de genre, de lutte contre la pauvreté, concernant les objectifs du Millénaire pour le développement ainsi que le rôle important des Nations unies dans la promotion des droits de l'homme et dans la lutte contre les changements climatiques. Si je me suis abstenu de voter c'est parce que le rapport tente d'empêcher les États membres individuels de présenter leurs avis aux Nations unies, par exemple, où ils se montrent plus critiques que l'Union européenne à l'égard de diverses dictatures. En outre, le rapport établit systématiquement un lien entre des instruments civils et militaires, quelque chose que je ne puis cautionner.

- Proposition de résolution RC-B7-0222/2010

Zigmantas Balčytis (S&D), par écrit. – (EN) La majorité des Roms européens sont devenus citoyens après les élargissements de 2004 et de 2007 et eux-mêmes et leurs familles jouissent du droit de circuler et de séjourner librement sur le territoire des l'Union européenne. Cependant, dans certains États membres qui ont une population Rom importante, les Roms continuent à rencontrer de nombreux problèmes tels que la ségrégation en matière d'éducation, de logement, le niveau particulièrement bas de leur taux d'emploi et l'égalité d'accès aux soins de santé et à d'autres services publics. L'Union européenne et les États membres ont une responsabilité partagée lorsqu'il s'agit de promouvoir l'intégration des Roms et de garantir l'exercice de leurs droits fondamentaux en tant que citoyens européens et de redoubler d'efforts pour parvenir à des résultats visibles.

Vilija Blinkevičiūtė (S&D), par écrit. – (LT) J'ai voté pour cette résolution parce que les Roms d'Europe continuent à faire l'objet d'une discrimination significative et souffrent, dans de nombreux cas, d'une pauvreté et d'un isolement social considérables. Je voudrais attirer l'attention sur le fait que la situation de la plupart des Roms vivant dans de nombreux États membres de l'Union européenne diffère de la situation d'autres minorités ethniques européennes, et que c'est la raison pour laquelle nous devons prendre les mesures qui s'imposent au niveau de l'Union européenne et établir une stratégie commune afin de lutter contre les discriminations à l'encontre des Roms. Je me joins à l'appel lancé par le Parlement européen afin que les nouveaux membres de la Commission accordent, dans leurs domaines de compétences, les priorités aux matières relatives aux Roms et consacrent l'attention nécessaire à la mise en œuvre de la stratégie d'intégration des Roms. Je souhaiterais souligner que puisque nous vivons dans une société démocratique et libre, nous devons faire honneur aux droits et aux libertés fondamentaux de toutes les personnes. C'est pourquoi la Commission et les États membres doivent trouver un terrain d'entente et développer un dialogue commun sur la situation des Roms, et prendre des mesures pour lutter contre leur discrimination. Ce n'est que lorsque nous aurons dégagé une approche européenne commune sur les questions touchant aux Roms européens

que la stratégie sera activement mise en œuvre. Je soutiens aussi la position du Parlement, qui estime que nous devons associer des représentants de la communauté rom au processus de préparation de la politique de l'Union européenne sur les questions touchant aux Roms.

Sebastian Valentin Bodu (PPE), par écrit. – (RO) L'Union européenne a maintenant pris conscience des problèmes rencontrés par la minorité rom, comme en attestent les nombreux rapports discutés et mis en œuvre, ainsi que les financements substantiels destinés aux programmes d'intégration sociale des Roms et qui, toutefois, n'ont pas eu l'impact escompté. Nous parlons cependant d'une minorité de 10 à 12 millions de personnes à travers l'Europe, qui mènent leur vie selon leurs propres règles remontant à des centaines d'années, et qui ont le sentiment qu'il est naturel de se comporter de la sorte, de s'isoler d'une majorité. En Roumanie, selon certaines estimations, la minorité rom compte plus de deux millions de personnes. Cette minorité est plus nombreuse que la minorité hongroise et, comme certains le concluraient, en toute logique, elle devrait donc être plus forte. La minorité rom de Roumanie n'a pourtant pas été capable de désigner son propre chef pour représenter le groupe vis-à-vis du public ou devant le Parlement roumain. Ce fait explique peut-être pourquoi tous les programmes nationaux d'intégration sociale se sont soldés par des échecs. À l'heure actuelle, étant donné que la population rom est disséminée sur le territoire de plusieurs États européens et qu'elle est connue pour sa tendance à migrer et à s'impliquer dans la criminalité (une réalité qui a entraîné l'utilisation du terme «tziganes» pour parler de beaucoup d'autres citoyens également), la solution à la question de l'intégration sociale a pris une dimension communautaire. Il y a de bonnes raisons de penser que l'Union européenne réussira là où les États membres ont échoué (échecs qui leur font souvent essuyer des critiques).

Maria Da Graça Carvalho (PPE), *par écrit.* – (*PT*) Le deuxième sommet européen sur les Roms représente un engagement au dialogue sur la diversité culturelle, et ce que cela représente en termes de richesse humaine.

L'éducation est la clé du processus d'intégration. En offrant éducation et formation, nous luttons contre l'exclusion, le chômage et la discrimination. Nous garantissons également une société plus juste, plus créative, et plus dynamique.

Il est essentiel d'intégrer les minorités ethniques, non seulement dans le marché de l'emploi, mais aussi dans tous les domaines sociétaux. Protéger les droits fondamentaux et créer un espace commun de liberté, de sécurité, et de justice comptent parmi les objectifs de l'intégration européenne.

J'applaudis toutes celles et tous ceux qui œuvrent à l'intégration au niveau local, et notamment les décideurs politiques, les enseignants et les associations, car ce sont souvent ceux-là qui sont responsables de l'accès au logement, aux soins de santé, à l'éducation, à la culture et à une meilleure qualité de vie.

J'appelle l'Union européenne et les États membres à encourager des efforts concertés et à poursuivre des stratégies politiques incluant des engagements législatifs clairs et des crédits budgétaires substantiels.

Il est crucial d'adopter une position commune sur la politique structurelle et les Fonds de préadhésion.

Carlos Coelho (PPE), *par écrit.* – (*PT*) Selon les estimations, quelque 10 à 12 millions de Roms vivent dans l'Union européenne, ce qui fait d'eux l'une des plus grandes minorités ethniques de l'Union européenne. Dans leur majorité, ces personnes vivent dans des conditions de pauvreté extrême et en marge de la société, ne bénéficiant que d'un accès limité à l'emploi et aux soins de santé. Les membres de cette minorité ethnique continuent à être victime de la discrimination et de l'exclusion sociale malgré les efforts déployés pour l'intégrer.

L'Union européenne a soutenu les États membres dans leurs efforts pour appliquer des politiques efficaces. Ce sont plus particulièrement des projets spécifiques et certaines tentatives visant à assurer l'application correcte et efficace des lois contre la discrimination, qui ont bénéficié d'un soutien. À Bruxelles, ce mois-ci, une conférence a donné l'occasion de présenter les divers projets mis en œuvre par l'UE. Les résultats devront faire l'objet d'une discussion en avril, au cours du deuxième sommet européen sur les Roms, à Cordoue. Je nourris l'espoir que les résultats de ce sommet pourront contribuer à la mise en place d'un engagement politique européen fort vis-à-vis d'une future stratégie pour l'inclusion des Roms dans la vie économique, sociale, et culturelle de l'Europe, et assurer l'égalité des chances pour tous dans l'Union, y compris pour les Roms.

Ioan Enciu (S&D), par écrit. – (RO) Tous les pays qui ont une population rom importante disposent de politiques visant à les intégrer, mais celles-ci ne sont appliquées que par secteurs, tandis que d'autres politiques ne prennent pas en considération certains facteurs spécifiques, ce qui les rend au bout du compte inefficaces. Il convient de faire une analyse de toutes les pratiques qui ont permis d'intégrer effectivement les Roms, et

de s'en inspirer pour enfin rédiger et adopter une stratégie européenne concernant cette communauté qui, comme chacun sait, constitue la minorité la plus nombreuse sur le territoire de l'Union. Il faut continuer à placer l'accent principalement sur l'éducation, l'instruction des enfants, la formation professionnelle, l'entrée graduelle dans la vie professionnelle, l'autonomisation des femmes, la rationalisation du système d'assurance sociale, etc. Dans ce domaine également, il conviendrait de mettre en place une coopération beaucoup plus étroite entre la Commission européenne et les gouvernements des États membres concernant le financement de projets au moyen des Fonds structurels et du Fonds de cohésion, ainsi que de programmes spécifiques plus orientés vers l'autonomisation individuelle que sur la hiérarchie traditionnelle. À mes yeux, une campagne d'information de grande envergure destinée au grand public et à la population rom, contrant le sentiment d'exclusion des Roms de la vie sociale européenne et insistant bien sur les principes de l'égalité de traitement et de la non-discrimination, est une composante essentielle de cette synergie d'actions communautaires.

Diogo Feio (PPE), *par écrit.* – (*PT*) Les communautés roms existent en Europe depuis de nombreux siècles et, jusqu'à très récemment, elles ont fait l'objet de persécutions par de nombreux États membres. Leur style de vie traditionnellement nomade, les activités auxquelles ils se livraient, et les taux élevés d'endogamie et d'exclusion qui les caractérisaient, sont autant d'éléments qui ont contribué à les faire considérer comme indésirables, dangereuses et antisociales.

Même aujourd'hui, ces préjugés persistent, ainsi d'ailleurs que les conséquences qui leur ont été inhérentes sur le plan historique: même aujourd'hui, les Roms sont l'une des communautés dont le taux de scolarisation est le plus bas, et dont le taux de criminalité est le plus élevé. Il reviendra aux sociologues et aux historiens d'évaluer quelles sont les causes et les conséquences des problématiques entourant les Roms.

Il est demandé aux responsables politiques de se montrer capables de faire quelque chose pour les communautés qu'ils servent. C'est la raison pour laquelle il est particulièrement important de proposer des moyens de combattre l'exclusion des Roms et de promouvoir leur véritable intégration au sein des sociétés dans lesquelles ils vivent, et de prendre à cette fin des mesures concrètes fondées sur des études sérieuses et détaillées sur ce problème.

Carlo Fidanza (PPE), par écrit. – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, cette résolution fait référence à certains principes qui ne doivent pas être sous-estimés, comme l'importance de lutter contre la discrimination à l'encontre de la population rom, et la nécessité d'intégrer cette minorité grâce à une stratégie globale.

Toutes ces propositions sont bonnes, mais aucune ne tient compte de la situation dégradée dans laquelle se trouvent beaucoup de communautés rom dans certains États membres comme l'Italie, et souvent par choix. Activités illicites (vols, vol à l'arraché, mendicité, prostitution), souvent aggravées de plus en plus par l'exploitation d'enfants dans ces entreprises, ainsi que désir quasiment inexistant de mener une vie civilisée, tels sont les traits prédominants de certaines communautés roms en Italie.

La réaction à cette situation critique devrait être la pleine application de la directive 2004/38/CE sur la libre circulation des citoyens de l'Union européenne, qui prévoit l'éloignement des citoyens de l'Union qui, après un séjour de trois mois, ne peuvent faire la preuve qu'ils disposent d'une source de revenu régulière et refusent d'entamer le processus d'intégration proposé par les autorités nationales et/ou locales.

Une «intégration» générique ne suffit pas. Nous avons besoin de programmes capables d'habituer les communautés roms au respect de l'état de droit et des normes sociales, et à certaines mesures punitives pour ceux qui se sont exclus de ce processus. À défaut, l'appel légitime au respect d'une minorité courra le risque de devenir une forme de discrimination inversée, au détriment de tous les honnêtes citoyens qui ont à souffrir des crimes et des abus de nombreux Roms.

Sans le respect de règles, l'intégration reste un vain mot, et les minorités roms ne sont pas exemptes du respect de ce principe. C'est pour ces raisons que je me suis abstenu lors du vote de la résolution, en désaccord avec mon groupe politique-.

Ilda Figueiredo (GUE/NGL), $par \, écrit. - (PT)$ La résolution sur le deuxième sommet européen sur les Roms, qui se déroulera à Cordoue les 8 et 9 avril, fait part de son inquiétude au vu des discriminations dont les Roms font l'objet en matière d'éducation, de logement, d'emploi et d'égalité d'accès aux systèmes de santé et à d'autres services publics, et du niveau incroyablement bas de leur participation politique.

Le Parlement a néanmoins demandé à la Commission d'élaborer de nouvelles propositions sur l'intégration sociale des Roms. Cette Assemblée appelle également les États membres à redoubler d'efforts pour obtenir

des résultats visibles pour répondre aux droits légitimes des Roms, en gardant à l'esprit que des mesures anti-discrimination ne sont pas suffisantes pour faciliter leur insertion sociale. Des efforts concertés au niveau de l'Union européenne sont nécessaires, y compris des contributions financières.

La résolution recommande que le Conseil adopte une position commune sur la politique structurelle et les Fonds de préadhésion, qui traduise l'engagement européen de promouvoir l'intégration des Roms.

Nous espérons que le deuxième sommet européen sur les Roms concentrera son attention sur des engagements politiques stratégiques apportant la preuve de la volonté politique de combler le fossé entre les communautés roms et les populations majoritaires dans divers pays.

Bruno Gollnisch (NI), par écrit. – Cette résolution est encore un de ces textes où une priorité absolue doit être donnée à telle ou telle catégorie de gens, catégorie qui doit bien sûr bénéficier d'une attention particulière et être prise en compte dans toutes les politiques nationales et européennes. Aujourd'hui, il s'agit des 10 ou 12 millions de Roms de l'UE. Mis en parallèle avec d'autres, examinés ici à d'autres occasions, il nous met face à une hiérarchie des hommes qui place désormais au sommet la minorité Rom, puis les migrants extra-européens, puis les Européens d'origine non européenne et enfin, tout en bas, les Européens «de souche». Si l'on ajoute encore la «dimension de genre» et le jeunisme ambiant, on en conclut qu'il ne fait pas bon, dans votre Union prétendue européenne, être un homme d'âge moyen, européen et d'origine européenne ne faisant partie d'aucune minorité ethnique, culturelle, religieuse ou sexuelle identifiée comme telle par vos soins. À quand, enfin, une politique au service des Européens d'abord? À quand la priorité à ces travailleurs pauvres, à ces classes moyennes écrasées de taxes, à ces chômeurs, à ces familles simplement européennes qui sont l'immense majorité des habitants de l'Union et des citoyens dont nous avons la charge, et auxquels vous ne pensez qu'à la veille des élections?

Sylvie Guillaume (**S&D**), par écrit. – J'ai soutenu cette résolution en vue de la tenue du sommet de Cordoue du 8 avril 2010 car l'inclusion des Roms dans toutes les sphères de la société doit être une des priorités à défendre au niveau européen. Je considère que nous ne devons pas seulement mettre l'accent sur la situation des Roms en Europe orientale, où ils sont victimes d'importantes discriminations, mais devons prendre la mesure du fait que cette problématique reste également forte et de façon plus insidieuse dans les autres pays européens, comme la France. Nous devons également nous interroger sur l'efficacité des politiques mises en œuvre et chercher comment elles pourraient être améliorées pour véritablement atteindre leurs buts: permettre une intégration socio-économique et atteindre une pleine citoyenneté européenne pour des Roms.

Cătălin Sorin Ivan (S&D), *par écrit.* – (*RO*) J'ai voté en faveur de la résolution sur l'intégration des Roms parce que j'estime que cette minorité européenne a besoin de politiques spécifiques, qu'il faut appliquer sans tarder. Bien que nous soyons à mi-chemin de la Décennie pour l'intégration des Roms, les problèmes associés à l'éducation, à l'emploi, au développement régional, etc. persistent et s'aggravent même dans certains États membres. Les principes doivent être redéfinis, cela ne fait aucun doute, mais je pense que nous devrions plutôt concevoir une stratégie transversale, horizontale, qui s'attaquera aux problèmes de cette minorité d'une façon intégrée, mais pas exclusive. Nous profitons de cette résolution pour demander aux nouveaux commissaires d'accorder la priorité aux aspects de leur portefeuille liés aux Roms, et d'arrêter de poursuivre la politique actuelle, verbeuse mais dénuée de toute action réelle. Nous attendons énormément du sommet de Cordoue, mais les besoins des Roms, qui attendent des résultats en termes de respect de leurs droits et de politiques anti-discrimination, sont plus considérables encore.

Lívia Járóka (PPE), par écrit. – (HU) Mesdames et Messieurs, je me réjouis de l'adoption de la proposition de résolution soumise conjointement par les six plus grands groupes politiques du Parlement et dans laquelle, réitérant la résolution du cycle précédent du début 2008, la Commission européenne est une nouvelle fois appelée à élaborer une stratégie européenne globale sur les Roms, conçue pour remédier à l'exclusion sociale et économique dont souffrent les Roms en Europe. La proposition fait remarquer à juste titre que des mesures anti-discrimination ne sont pas suffisantes pour faciliter à elles seules l'insertion sociale des Roms. Des efforts communautaires harmonisés, fondés sur une base juridique sûre, sont nécessaires pour rassembler l'ensemble des acteurs sociaux et institutionnels et, parallèlement, exercer une pression sur les participants afin qu'ils tiennent leurs promesses.

En outre, il est extrêmement important que la résolution prenne sans équivoque une position qui aille au-delà des instruments relevant du droit indicatif et qui soutienne des engagements législatifs contraignants et des contributions budgétaires réalistes. Enfin, permettez-moi d'exprimer mon espoir que la Commission européenne, dans le fil des instructions explicites du Parlement et forte de l'approbation du Conseil européen, mettra en marche, dès que possible, le programme de développement complexe que décrit la résolution.

Celui-ci pourrait enfin mettre un terme à la perpétuation de la pauvreté extrême qui afflige les Roms de génération en génération. Il permettra d'accomplir des efforts concertés et simultanés dans tous les domaines politiques concernés, et il sera en mesure d'intervenir immédiatement dans des régions aux prises avec des déficits structurels graves et qui se trouvent dans un processus de ghettoïsation.

Timothy Kirkhope (ECR), *par écrit.* – (*EN*) Moi-même et mes collègues du groupe ECR marquons notre accord avec une grande partie de ce rapport et continuons de tout cœur à soutenir la réalisation de l'égalité en termes de droits et de chances pour tous, sans distinction de race, de religion, de genre ou d'orientation sexuelle.

Toutefois, même si nous soutenons pleinement l'intégration des Roms dans l'Union européenne, nous éprouvons de grandes appréhensions à l'égard de l'implication de l'Union européenne dans des questions dont nous croyons qu'elles relèvent du domaine préservé de chaque État-nation, comme l'accès aux soins de santé, l'éducation, l'emploi et le logement.

Nuno Melo (PPE), *par écrit.* – (*PT*) L'Union européenne est un espace de solidarité et d'inclusion et, à ce titre, il lui incombe de faire ce qu'il faut pour prévenir la discrimination à l'encontre des Roms et leur donner les mêmes droits en matière d'éducation, d'emploi, de soins de santé et de logement dans tous les États membres, ainsi que dans les États qui souhaitent adhérer à l'Union dans le futur.

Des mesures décisives s'imposent pour mettre un terme à la discrimination. Mais, pour y parvenir, les Roms ne doivent pas se mettre eux-mêmes hors-jeu et doivent œuvrer à leur propre intégration dans un espace européen dont la vocation est inclusive.

Andreas Mölzer (NI), par écrit. – (DE) Nombre des mendiants dans les pays occidentaux sont originaires de Slovaquie, de Roumanie et de Bulgarie, et la majorité d'entre eux appartiennent à la minorité rom. Depuis longtemps, les autorités essaient d'améliorer la mauvaise situation sociale des Roms qui vivent en marge de la société, dans des bidonvilles ou des villages de tentes. Se contenter d'injecter de l'argent dans les lieux habités par les Roms ne servira à rien, comme l'ont montré les expériences antérieures. La clé de la réussite se trouve dans l'éducation, parce qu'elle constitue l'unique moyen d'ouvrir des opportunités à long terme en vue de bénéficier d'un autre type de vie. Sur le principe, les mesures de lutte contre la pauvreté prises en Europe orientale font sens. Les mesures mises en place n'ont pourtant récolté aucun succès, et aucune approche neuve, raisonnable, n'a été suggérée. C'est pour cette raison que j'ai voté contre le rapport.

Franz Obermayr (NI), par écrit. – (DE) En proposant des subventions et une aide financière aux populations roms de l'Union européenne, cette proposition de résolution relève d'une approche à sens unique. Bien sûr, nous devons tout mettre en œuvre pour veiller à ce que des groupes marginalisés comme les Roms soient mieux intégrés dans la société et, plus encore, sur le marché de l'emploi. Il n'empêche, les Roms doivent montrer qu'ils ont cette volonté et qu'ils peuvent faire eux-mêmes des efforts pour que ce processus d'intégration aboutisse. Ils doivent commencer par placer leurs enfants et leurs jeunes dans le système scolaire européen. La proposition de résolution sur le sommet sur les Roms n'insiste pas assez sur ces aspects, aussi ai-je voté contre ce texte.

Wojciech Michał Olejniczak (S&D), *par écrit.* – (*PL*) Bien longtemps, la discrimination l'encontre de la population rom a été l'un des plus grands tabous de l'Europe. Les choses ont changé ces dernières années. Les mesures prises pour lutter contre la discrimination à l'encontre des Roms restent insuffisantes. Ce problème est souvent négligé.

À l'appui de cette thèse, citons l'excellent exemple que constitue l'absence de réaction de la Commission européenne à la proposition du Parlement européen du 28 janvier 2008 sur le développement d'une stratégie européenne à l'égard des Roms, en coopération avec les États membres. Pour l'heure, le renouvellement de cette proposition est la nécessité première. En effet, les attaques contre les Roms se sont accrues durant la crise économique. Ce phénomène a touché une large part des 10 à 12 millions de représentants de la communauté rom dans l'Union européenne.

J'estime que la question des Roms devrait devenir une priorité pour les commissaires nouvellement désignés, aussi ai-je décidé de soutenir la proposition de résolution sur le deuxième sommet sur les Roms, rédigée par mes collègues députés du groupe de l'Alliance progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen, et du groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens).

Georgios Papanikolaou (PPE), *par écrit.* – (*EL*) La proposition de résolution commune adoptée par le Parlement, qui a reçu mon suffrage, est extrêmement importante. Comme le souligne le paragraphe 7, bien

que les Roms constituent une communauté paneuropéenne et qu'un effort collectif soit nécessaire au niveau européen, la Commission européenne n'a pas encore répondu à la demande du Parlement européen du 28 janvier 2008 d'élaborer une stratégie européenne sur les Roms, en coopération avec les États membres, visant à mieux coordonner et promouvoir la situation de cette communauté particulière. Dans la mesure où, sur la base du principe de subsidiarité, ce sont les États membres qui sont compétents pour l'intégration sans heurts de ce groupe spécifique de population dans leur société – et une nombreuse communauté rom est établie en Grèce –, il reviendrait au Parlement européen – et c'est l'objet de cette proposition spécifique – d'appeler la Commission et le Conseil à prendre une initiative plus dynamique visant à mieux coordonner les actions dans le but d'intégrer pleinement les Roms dans les sociétés européennes.

Rovana Plumb (S&D), par écrit. – (RO) J'ai voté en faveur de la résolution parce que j'ai la conviction que, dans un avenir proche, les mesures spécifiques visant à améliorer la situation de la population rom seront mises en application et qu'elles ne resteront pas au stade des belles paroles. Les Fonds structurels européens offrent une immense chance de réaliser l'intégration sociale de la population rom. Malheureusement, les aspects procéduraux et de contenu de ces aides ont rendu cette chance difficile à saisir. Lors de la phase d'application en Roumanie, il a été remarqué qu'il fallait adopter une approche différente concernant la question de l'emploi lorsqu'elle porte sur le segment rom de la population, dans le cadre des mesures mises en œuvre par le POSDRU (Programme Opérationnel Sectoriel «Développement des Ressources Humaines»). Les mesures conventionnelles comme le recyclage professionnel, la consultance, et la fourniture d'informations à des bénéficiaires roms doivent également prendre en considération la nature spécifique de leur culture. Bien que les bénéficiaires des zones rurales soient les plus touchés, il n'y a jamais eu le moindre type de programmes destinés aux communautés roms dans le cadre des programmes européens de développement rural. Les Roms ne font pas partie des groupes cibles privilégiés par de tels programmes de financement. Lancer des programmes de développement d'entreprises agricoles, encourager la création d'exploitations d'élevage, et prévoir une série d'incitants comme des subventions aux employeurs de ce secteur, sont autant de solutions à inclure dans l'équation qui doit permettre d'intégrer la population rom dans le marché du travail.

Teresa Riera Madurell (S&D), par écrit. – (ES) J'ai voté pour cette résolution parce que l'intégration des communautés roms constitue l'une des priorités du groupe de l'Alliance progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen. Cette résolution montre la position du Parlement à l'approche du deuxième sommet européen sur les Roms, qui se tient les 8 et 9 avril à Cordoue, sous la Présidence espagnole. La situation de la population rom diffère de celle d'autres minorités dans l'Union européenne, et son intégration nécessite des politiques efficaces pour réduire la discrimination systématique dont elle fait l'objet. Tous les niveaux de décision, depuis l'Union jusqu'aux autorités locales, doivent s'impliquer et jouer un rôle dans la réalisation de l'égalité de traitement à leur égard, puisqu'il s'agit là de l'une des valeurs fondamentales de l'Union européenne. La résolution appelle les institutions européennes à apporter une contribution coordonnée et stratégique afin d'intégrer la population rom d'Europe. Le sommet de Cordoue doit servir à faire un pas en avant, à passer des bonnes intentions à des politiques concrètes qui permettent de surmonter les problèmes touchant ces personnes en matière d'accès au logement, d'éducation, de services publics, et d'emploi.

Raül Romeva i Rueda (Verts/ALE), *par écrit.* – (EN) Je me réjouis vraiment de l'adoption de cette résolution (j'ai bien évidemment voté pour) car elle contient des déclarations cruciales en termes de promotion de la non-discrimination à l'encontre de la population rom. Plus précisément, elle appelle une fois de plus la Commission européenne à élaborer une stratégie européenne globale pour l'intégration des Roms, en tant qu'instrument de lutte contre l'exclusion sociale et la discrimination des Roms en Europe.

Silvia-Adriana Țicău (S&D), *par écrit*. – (*RO*) J'ai voté en faveur de la résolution du Parlement européen sur le deuxième sommet européen sur les Roms parce que je crois que la bataille contre la discrimination à l'encontre des Roms, qui sont une communauté paneuropéenne, requiert une approche communautaire. Nous devons exprimer nos inquiétudes au vu de la discrimination dont les Roms font l'objet en matière d'éducation, de logement et d'emploi, et d'égalité d'accès au système de santé et à d'autres services publics. Nous condamnons la récente montée de racisme à l'encontre des Roms dans plusieurs États membres qui s'est avérée de façon régulière sous la forme de discours haineux et d'agressions à l'encontre de la population rom. Nous appelons une fois encore la Commission à adopter une approche horizontale concernant la problématique touchant aux Roms, et à rédiger des propositions complémentaires visant à mettre en œuvre, au niveau européen, une politique cohérente relative à l'intégration sociale des Roms. Et c'est avec ce point à l'esprit que nous demandons à la Commission de préparer une stratégie européenne sur les Roms en coopération avec les États membres pour mieux coordonner et encourager les efforts visant à améliorer la situation de la population rom. En outre, j'espère que les États membres utiliseront plus efficacement les

divers instruments actuellement disponibles pour lutter contre l'exclusion des Roms, comme l'allocation d'un montant maximal de 2 % des ressources du FEDER qui peuvent être utilisées pour le logement de communautés marginalisées ou les options possibles dans le cadre du FSE.

- Proposition de résolution B7-0227/2010

Andrew Henry William Brons (NI), par écrit. – (EN) Nous sommes bien évidemment favorables à ce que Frontex exerce une surveillance au-delà des eaux territoriales des États frontaliers de l'Union européenne. Les avis juridiques sur la question de savoir si Frontex dispose d'ores et déjà de telles prérogatives sont contradictoires. Cette résolution imposait cependant des règles et des lignes directrices qui auraient entravé cette fonction. Plus particulièrement, elles insistaient non seulement sur le fait que Frontex doit porter secours aux immigrés clandestins considérés en danger de mort en mer (une action morale qui va de soi) mais a également le devoir d'octroyer l'asile aux immigrés clandestins secourus. Nous pensons que ces immigrés clandestins secourus doivent être ramenés dans le pays d'où l'on pense qu'ils ont embarqué ou dans leurs pays d'origine, et qu'il faut les laisser là-bas.

Nikolaos Chountis (GUE/NGL), par écrit. – (EL) J'ai voté en faveur de la proposition de résolution pour des raisons qui vont au-delà du projet de décision et du contenu de la proposition du Conseil visant à compléter le code frontières en ce qui concerne la surveillance des frontières maritimes extérieures. En dépit du fait que la décision évoque des éléments positifs pour la défense des droits de l'homme, en particulier dans la seconde partie, qui n'est pas contraignante pour les États membres, la procédure suivie pour obtenir sa ratification contourne de toute évidence le travail et les compétences du Parlement européen. Dans ce projet de décision, le Conseil outrepasse ses pouvoirs exécutifs. Si le Parlement européen accepte une telle procédure, il créera un précédent très négatif à l'égard de son rôle et de son fonctionnement effectif, alors qu'il devrait veiller à sauvegarder son pouvoir de contrôle, son pouvoir législatif, et ses autres prérogatives en tant que seule institution directement élue au niveau européen. Qui plus est, récemment, nous avons pu voir que le vote décisif du Parlement européen avait annulé l'accord sur le transfert des données à caractère personnel relatives aux citoyens européens, aux services secrets et au gouvernement des États-Unis. Des facilités comme celles-là ne devraient jamais être accordées.

Carlos Coelho (PPE), *par écrit.* – (*PT*) Il y a irréfutablement nécessité d'avancer dans le renforcement des contrôles aux frontières, coordonnés par l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne. Il y a également nécessité d'établir des procédures opérationnelles communes ainsi que des règles claires régissant la participation à des opérations maritimes conjointes – principalement de recherche et de sauvetage – et le débarquement des personnes secourues.

À cette fin, la Commission a décidé de soumettre un projet de décision basé sur la procédure de comitologie. Le Conseil n'est pas parvenu à surmonter ses divisions sur le sujet, préférant se cacher derrière des arguments techniques pour ne pas s'exposer au Parlement et, par là même, faire fi de nos compétences. L'avis du service juridique du Parlement est très clair. La Commission a outrepassé ses pouvoirs de mise en œuvre. Il ne s'agit pas d'une simple procédure technique. Selon les mots de M^{me} Malmström elle-même, il s'agit d'une initiative dont l'importance politique et les implications pratiques sont considérables.

Il ne faut pas uniquement voir dans notre vote, contre, une affirmation de nos prérogatives parlementaires, mais aussi un acte de solidarité avec des petits pays injustement pénalisés par cette décision.

Cornelia Ernst and Sabine Lösing (GUE/NGL), par écrit. – (EN) Si nous gardons à l'esprit que Frontex a été constituée, entre autres, pour «protéger» les frontières de l'Union européenne contre des immigrés prétendument «clandestins», nous nous opposons à l'agence et à ses objectifs. Nous nous réjouissons cependant des lignes directrices relatives à une prise en considération adéquate du droit d'asile et des droits de l'homme européens et internationaux, intégrées dans la proposition de la Commission (COM (2009)0658 final). Nous nous réjouissons en particulier du point 1 de l'annexe I (respect du principe de non-refoulement, la prise en compte des besoins particuliers des personnes vulnérables ou de celles qui ont besoin d'une assistance médicale urgente, la formation des gardes-côtes en matière de droits de l'homme et de droit des réfugiés) ainsi que des points 3 et 4 (notamment la prise en compte de la situation des immigrés, de leurs demandes d'aide éventuelles ou de l'état de navigabilité du navire, pas de débarquement dans des pays où des personnes risquent d'être persécutées et torturées) mentionnés à l'annexe II. Par ailleurs, nous soulignons la nécessité de rendre contraignante cette seconde annexe, et faisons remarquer que nous modifierons le mandat de Frontex conformément à ces principes.

Sylvie Guillaume (S&D), par écrit. – J'ai voté contre cette résolution qui aurait empêché l'adoption d'un certain nombre de mesures qui constituent un pas en avant dans la bonne direction, même si la situation est loin d'être parfaite, je l'admets. Ce texte rendra possibles des recours devant la Cour de Justice des Communautés Européennes envers les États défaillants dans l'application de leurs obligations relatives au principe de non-refoulement en haute mer, alors qu'à l'heure actuelle ils y échappent complètement. Il est important que les États membres opérant sous l'égide de Frontex portent assistance aux migrants qui se trouvent en situation de détresse en mer, sans tenir compte de leur nationalité, de leur statut ou des circonstances dans lesquelles ils ont été trouvés.

Georgios Papanikolaou (PPE), *par écrit.* – (EL) La proposition de résolution porte sur le projet de décision du Conseil et complète le code frontières en ce qui concerne la surveillance des frontières maritimes dans le cadre des opérations coordonnées par Frontex, pour des mesures de sauvetage de personnes en mer. En ce qui concerne la Grèce, et au vu de l'accroissement de la pression migratoire, ces mesures spécifiques facilitent la présence de Frontex dans les eaux grecques.

Pour être précis, ces mesures sont à la fois des règles et des lignes directrices non contraignantes, et se concentrent sur l'accueil, la recherche et le sauvetage de personnes en mer. En substance, il s'agit de mesures qui doivent être prises dans le cas où un navire est identifié et que l'on suspecte que des personnes présentes à bord tentent d'échapper aux contrôles frontaliers. En outre, la recherche et le sauvetage doivent se dérouler dans le respect de principes spécifiques, et les personnes arrêtées ou secourues doivent être débarquées sur la base d'un mode opératoire précis. C'est pourquoi je pense qu'il faut soutenir cette initiative spécifique et accélérer la mise en œuvre des mesures évoquées dans la proposition du Conseil.

Raül Romeva i Rueda (Verts/ALE), par écrit. – (EN) Contrairement à notre position (j'ai voté pour), la majorité qualifiée n'a pas été atteinte et la résolution visant à rejeter la proposition de la Commission et à suivre l'avis des services juridiques du Parlement a échoué. Ce qui signifie que le code frontières de Schengen sera désormais modifié comme l'a proposé la Commission, en vertu de la procédure de comitologie, l'annexe s'ajoutant à la directive avec des mesures non contraignantes concernant les obligations durant les opérations de recherche et de sauvetage en mer. Nous ne pouvons qu'espérer que la Commission saura user de cette occasion pour contrôler plus rigoureusement les opérations coordonnées par Frontex, afin que nous puissions éviter des tragédies humaines et du désespoir en mer. En revanche, il existe bien un risque, en conséquence de quoi nous ne serons pas en mesure de faire pression en faveur d'une révision immédiate des mesures contraignantes dans le cadre du mandat de Frontex. Mais il est évidemment hors de question d'abandonner, et nous devons mettre tout en œuvre pour que nos travaux débouchent à l'avenir sur un meilleur résultat.

- Rapport: Sidonia Elżbieta Jędrzejewska (A7-0033/2010)

Richard Ashworth (ECR), *par écrit.* – (*EN*) Mes collègues du groupe ECR et moi-même sommes d'accord sur la majeure partie de ce rapport, et notamment l'amélioration de l'efficacité budgétaire, la simplification des procédures d'application concernant les fonds de l'Union européenne, ainsi que le fait d'accorder la priorité à l'achèvement de la stratégie 2020.

Nous avons néanmoins de sérieuses craintes concernant les références à un pilier social de l'Union européenne, à un agenda social ambitieux, à une politique d'immigration harmonisée, et à des restrictions sur le marché agricole unique, et nous tenons à souligner que les domaines de l'éducation, de l'armée et de la défense sont les domaines réservés des États membres.

Liam Aylward (ALDE), par écrit. -(GA) l'ai voté en faveur de ce rapport sur les priorités budgétaires pour l'exercice 2011. Ainsi qu'il est indiqué dans le rapport, un soutien particulier doit être apporté à l'entrepreneuriat et aux PME, et ces questions doivent être placées au centre de la politique communautaire en faveur de la jeunesse et de l'innovation.

Le rapport exige qu'une aide soit apportée à tous les programmes et instruments qui encouragent l'entrepreneuriat – en particulier dans les zones rurales – en accordant une aide aux entreprises nouvellement créées dans leur phase de lancement et en encourageant les échanges d'expériences entre les jeunes entrepreneurs.

Un soutien devrait être accordé aux programmes d'aide aux jeunes qui créent une nouvelle entreprise. Je me réjouis de l'accent que place ce rapport sur la politique de la jeunesse et sur le rôle que la jeunesse peut jouer à l'heure où nous tentons de sortir de l'actuelle crise économique et financière.

Je soutiens avec force la demande relative à une augmentation des investissements en faveur de la jeunesse et de l'éducation, contenue dans ce rapport, ainsi que nous l'avons recommandé dans la stratégie européenne en faveur de la jeunesse. Il convient de reconnaître, d'encourager et de soutenir le rôle et l'importance de la jeunesse dans l'Union européenne et pour le futur de l'Union.

Maria Da Graça Carvalho (PPE), *par écrit.* – (*PT*) La jeunesse, la science et l'innovation sont au cœur des priorités du prochain budget de l'Union européenne. Investir dans la jeunesse revient à investir dans l'avenir. Cet investissement doit être mené de manière coordonnée entre les différentes politiques.

L'éducation, la formation professionnelle et la transition du système éducatif au marché du travail représentent les préoccupations centrales de ce budget. Les jeunes en possession de diplômes et de qualifications sont de plus en plus touchés par le chômage. C'est pour cette raison que je considère le programme de mobilité «Erasmus premier emploi» comme un engagement stratégique pour l'avenir, car il établit un lien clair entre le système éducatif et le marché du travail. Quant aux autres priorités de ce budget, je mettrai en évidence les domaines de la recherche, de l'innovation et de l'agenda numérique: ces domaines sont essentiels au développement durable de l'Europe.

Je voudrais aussi relever l'importance de certains programmes existants qui contribuent à cet objectif, tels que celui de l'Institut européen d'innovation et de technologie. Ce budget concentre ses efforts sur le soutien apporté au développement des technologies innovantes et écologiques, et, ce faisant, il apporte une contribution essentielle à la relance économique et une impulsion aux PME. L'engagement vis-à-vis de la jeunesse, de l'innovation et de la science est la clé qui permettra de refaire de l'Europe un leader mondial.

Ole Christensen, Dan Jørgensen, Christel Schaldemose et Britta Thomsen (S&D), par écrit. – (DA) Aujourd'hui, les sociaux-démocrates danois ont voté en faveur des priorités budgétaires pour l'exercice 2011. Nous soutenons les priorités d'ordre général et, en particulier, les efforts en faveur de la lutte contre le chômage des jeunes et de la promotion de la recherche, de l'innovation, et des technologies écologiques. Les sociaux-démocrates danois soutiennent sans réserves l'affectation de fonds nécessaires à la stratégie européenne de croissance et d'emploi UE 2020. Les sociaux-démocrates danois souhaiteraient néanmoins souligner que la politique agricole commune de l'Union doit avoir pour but de continuer à garantir la stabilisation des marchés; nous ne pouvons en conséquence soutenir les subventions permanentes de l'Union telles que celles allouées au lait et aux produits laitiers.

Göran Färm, Anna Hedh, Olle Ludvigsson, Marita Ulvskog et Åsa Westlund (S&D), par écrit. – (SV) Nous, les sociaux-démocrates suédois avons choisi de voter en faveur des priorités budgétaires pour l'exercice 2011. Nous sommes en grande partie d'accord avec les priorités contenues dans ce rapport. Par exemple, nous pensons qu'il est important d'investir dans la jeunesse, la recherche et l'innovation, ainsi que dans les technologies écologiques. Nous pensons aussi qu'il est important d'allouer suffisamment de ressources financières à la stratégie européenne de croissance et d'emploi, «UE 2020» afin d'en assurer le succès.

Nous souhaitons néanmoins souligner que nous ne croyons pas que la tâche principale de la politique agricole commune de l'Union soit de garantir la stabilité des marchés. Par conséquent, nous ne voulons pas que l'Union européenne apporte un soutien permanent aux marchés du lait et des produits laitiers.

Diogo Feio (PPE), *par écrit.* – (*PT*) Dans un contexte de crise généralisée, et avec pour toile de fond les critères ambitieux de la stratégie UE 2020 sur les plans de l'innovation, de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et de la croissance économique et l'emploi, il est essentiel de placer les défis de la stratégie UE 2020 au cœur des priorités budgétaires.

C'est pour cette raison que je suis heureux de découvrir dans les priorités budgétaires pour l'exercice 2011 telles que définies par la Commission un engagement clair en faveur des politiques de l'éducation, de la recherche et de l'innovation. Il est tout aussi essentiel de garder à l'esprit la relance économique et la sortie de la crise, et je suis heureux de constater que le soutien aux PME figure parmi les préoccupations majeures du budget 2011. Dans le contexte de la réforme de la politique agricole commune, je tiens à rappeler le besoin de renforcer le financement de la PAC; il s'agit d'une priorité que la Commission doit prendre en considération.

Je voudrais faire remarquer que le budget 2011 sera le premier budget adopté sous le traité de Lisbonne, avec son corollaire que constitue le renforcement de l'intervention parlementaire.

João Ferreira (GUE/NGL), par écrit. – (*PT*) En dépit de la rhétorique sociale, inévitable en temps de crise, les propositions sur les priorités budgétaires pour l'exercice 2011 sont raisonnablement claires: l'intention consiste essentiellement à conserver les mêmes priorités que celles qui ont orienté les budgets précédents.

Une nouvelle fois, certaines indications laissent apparaître un budget destiné à l'approfondissement du marché unique, à l'absence de la sécurité de l'emploi baptisée flexicurité, à la libéralisation et à la commercialisation de l'environnement et de pans de plus en plus nombreux de la vie sociale. Bien qu'elles aient été regroupées sous la prétendument nouvelle stratégie 2020, ces lignes directrices n'ont rien de neuf.

La priorité déclarée en faveur de la jeunesse ne dissimule pas le fait que l'intention consiste bien désormais à planifier le chômage structurel des générations futures de travailleurs, pris comme une variable stratégique en vue d'imposer la dévaluation de leur force de travail. Ce choix obligera même les travailleurs qualifiés à passer d'un emploi précaire à un autre, en alternance avec d'inévitables périodes de chômage. Ce sont là les mêmes priorités qui ont mis le budget 2011 au service de l'interventionnisme extérieur de l'Union européenne; au service de la politique étrangère et de sécurité communes, mais aussi au service de la politique commune de sécurité et de défense, du militarisme et de la guerre, des politiques qui criminalisent l'immigration, au service de l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle des frontières extérieures des États-membres de l'Union européenne.

Puisqu'il en est ainsi, notre seule réponse ne peut être que de voter contre ce rapport. Toutefois, ce n'est pas la seule voie et elle n'est pas non plus inévitable. Nous avons juste essayé de le démontrer grâce aux diverses propositions que nous avons présentées durant le débat.

Lidia Joanna Geringer de Oedenberg (S&D), *par écrit.* – (*PL*) Élaborer le budget de l'UE en temps de crise financière, avec une marge budgétaire très étroite et de nouveaux domaines de travail liés à l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne n'est pas chose aisée. C'est donc avec d'autant plus de satisfaction que j'ai, à l'heure des votes, donné mon soutien au rapport de M^{me} Jędrzejewska sur le budget 2011 et à la proposition de résolution parlementaire, l'un et l'autre fixant des priorités budgétaires ambitieuses pour l'année à venir.

Parallèlement aux priorités traditionnelles comme la politique de cohésion et l'appui aux technologies écologiques et novatrices, le budget 2011 devrait être axé sur la nécessité de rendre pleinement opérationnelles les nouvelles initiatives dans l'UE: le Service européen d'action extérieure, la stratégie économique pour l'UE à l'horizon 2020 et les mesures qui relèvent du partenariat oriental. Ces trois initiatives menacent de tourner au fiasco si les fonds qui leur sont alloués se révèlent trop «symboliques».

Il convient également de relever l'approche très complète de la question de la jeunesse. Confrontée à des problèmes démographiques, l'UE ne peut se permettre de n'avoir qu'un faible pourcentage de jeunes qualifiés, car cette situation mènerait à une hausse du chômage dans cette catégorie d'âges et l'UE n'en a tout simplement pas les moyens. C'est pourquoi le budget européen doit réserver des fonds pour soutenir l'apprentissage des langues, le dialogue interculturel, l'accroissement de la mobilité des jeunes, et l'intégration des diplômés au marché de l'emploi.

Bruno Gollnisch (NI), par écrit. – Si j'ai bien compris les propos de ce rapport, tout ou presque devient une priorité, ce qui signifie qu'il n'y a pas de priorité. Et qu'on réclame tout simplement un plus gros budget, c'est-à-dire plus d'impôts pour les Européens. Certes, le souci du rapporteur de veiller à ce que les dépenses financées sur le budget de l'UE soient non seulement utiles mais efficaces et qu'elles apportent une réelle valeur ajoutée européenne aux politiques nationales est louable. Mais à vrai dire, cette préoccupation aurait dû être constante au cours des années passées. D'une part, je rappelle que ces quatorze ou quinze dernières années, cela n'a pas été le cas, puisque la Cour des comptes ne s'est pas estimée en mesure d'approuver l'exécution des budgets annuels. D'autre part, je cherche encore dans ce rapport les propositions concrètes permettant d'arriver à cet objectif. Je cherche notamment les propositions permettant de mettre fin à des programmes qui ne sont que pur clientélisme, saupoudrage inutile, propagande idéologique ou tentative d'intervenir davantage dans des domaines où l'Union n'a, heureusement, que peu de pouvoirs et surtout aucune efficacité.

Sylvie Guillaume (S&D), par écrit. – Malgré un vote positif à ce rapport, je souhaite insister sur des réserves critiques que m'inspirent les priorités pour le budget 2011. Certes je soutiens volontiers l'engagement de l'UE dans l'aide à la jeunesse, à l'innovation et au volontariat, comme autant d'éléments structurants pour notre société. Pour autant, le cadre financier n'est absolument pas adéquat, en particulier dans un contexte de crise économique et de chômage: il ne permet pas de financer une quelconque ambition politique permettant d'impulser un véritable changement. 9 millions d'euros, soit 0,07% du budget pour l'emploi, ce n'est vraiment pas à la hauteur d'ambitions substantielles pour soutenir l'emploi.

Iosif Matula (PPE), par écrit. – (RO) J'ai voté le rapport sur le budget de la Commission européenne car, à mes yeux, l'EU doit se doter d'un budget réaliste et équilibré, capable de répondre réellement aux attentes

des citoyens qui espèrent une sortie de la crise actuelle, des emplois bien rémunérés, et un avenir moins incertain. Je pense que l'Europe doit considérer comme prioritaire le soutien aux PME, qui génèrent un volume important d'emplois et contribuent au développement des régions et des zones rurales. Je pense également que les jeunes constituent un enjeu extrêmement important, actuellement et pour l'avenir de l'UE. Cela doit se refléter dans les priorités budgétaires. Les jeunes sont au cœur des stratégies à caractère social et d'inclusion de l'Union. Leurs capacités novatrices sont une ressource essentielle pour le développement et la croissance économique, et l'UE devrait pouvoir s'appuyer sur elles. Je suis convaincu qu'investir dans la jeunesse et dans l'éducation, c'est investir dans le présent et dans l'avenir, ainsi que le souligne la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse. Je salue le fait que la politique axée sur la jeunesse entende également prendre en considération la préparation au marché du travail dans les écoles et les universités.

Jean-Luc Mélenchon (GUE/NGL), *par écrit.* – Je vote contre ce rapport sur les priorités budgétaires pour l'exercice 2011. Celui-ci met en œuvre les politiques dogmatiques et néfastes de l'eurocratie que je combats partout en Europe et dans le monde. Je ne peux pas décemment voter pour un budget qui entérine tant de catastrophes en puissance.

Nuno Melo (PPE), *par écrit.* – (*PT*) À la suite de l'échec de la stratégie de Lisbonne, l'UE se voit offrir une nouvelle occasion d'être le grand catalyseur de l'économie mondiale grâce à la stratégie 2020. Pour que cette dernière soit une réussite, il est nécessaire que les différents budgets à approuver accordent la priorité à plusieurs domaines fondamentaux.

Nous parlons d'innovation, d'aide à la jeunesse et d'accroissement de la mobilité sociale, nous parlons de consolidation de l'aide aux petites et moyennes entreprises qui sont le véritable moteur économique des pays. Il est également essentiel d'investir à très grande échelle dans les domaines des changements climatiques, de l'environnement, et de la politique sociale. Pour que la stratégie 2020 soit une réussite, il est essentiel de dégager de nouvelles formules de financement puisque nous ne pouvons pas refaire ce que nous avons fait dans le passé, à savoir réassigner des fonds affectés à des politiques structurelles, des politiques de cohésion ou la politique agricole commune.

Georgios Papastamkos (PPE), par écrit. – (EL) J'ai voté en faveur du rapport sur les priorités budgétaires pour 2011, notamment en raison des propositions de financement de la PAC. On y lit en particulier que le financement de priorités en relation avec la future stratégie 2020 de l'UE au moyen d'une éventuelle réassignation de fonds ne doit pas se faire au détriment de politiques fondamentales de l'UE, au rang desquelles la politique de cohésion, la politique structurelle ou la politique agricole commune. Le rapport réitère la préoccupation exprimée lors de l'approbation du budget communautaire pour l'année actuelle, en ce qui concerne l'étroitesse de la marge des dépenses dans le secteur de l'agriculture et il appuie la disposition portant sur la nécessité de prévoir une marge suffisante en ce qui concerne le budget 2011. Il est particulièrement important que les dépenses agricoles soient dotées d'une marge satisfaisante, permettant de gérer les imprévus du secteur compte tenu, notamment, de l'instabilité des prix.

Silvia-Adriana Țicău (S&D), par écrit. – (RO) J'ai voté en faveur de la résolution du Parlement européen sur les priorités à affecter au budget 2011 – section III – de la Commission, confirmant par là que la préservation des emplois et la création de nouveaux emplois permettant aux citoyens européens de vivre dignement doivent représenter des priorités aux yeux des dirigeants politiques de l'Union européenne et des États membres. La communication de la Commission intitulée «Europe 2020: une stratégie pour une Europe intelligente, durable et inclusive» ouvre la voie à un débat approfondi sur la stratégie sociale et économique de l'UE pour les années à venir. J'ai également voté le cinquième amendement, sachant que le chômage est un thème essentiel dans les discussions actuelles et que, si l'on entend aborder pleinement la problématique de la hausse croissante d'un taux de chômage déjà élevé, l'UE doit mettre en œuvre un programme social ambitieux. Par dessus tout, l'Union européenne doit investir dans la recherche et dans les infrastructures consacrées au transport et à l'énergie si elle entend rester compétitive à l'échelon mondial. En outre, il importe que les États membres et l'UE investissent dans l'éducation et le développement des jeunes. C'est pourquoi des programmes tels qu'Erasmus, plus particulièrement le programme Erasmus pour les jeunes entrepreneurs, doivent représenter une priorité, ce que reflète également le budget 2011.

Artur Zasada (PPE), par écrit. – (PL) J'ai été ravi des résultats du vote sur le rapport de M^{me} Jędrzejewska, relatif aux priorités du budget de l'Union européenne pour 2011. Bien entendu, j'ai voté pour. Le vote d'aujourd'hui a été exceptionnel pour deux raisons. Tout d'abord, il s'agit du premier budget adopté conformément aux dispositions du traité de Lisbonne. Ensuite, c'est le Parlement qui a été le premier à présenter des propositions de priorités, et non la Commission.

La rapporteure s'est référée, de manière très pertinente, à la problématique de la jeunesse et de l'éducation. Tant que dure une crise, il importe tout particulièrement se soutenir les jeunes, notamment en les aidant à trouver un premier emploi ou à monter leur propre entreprise. Le manque de références suffisantes en la matière au cours des dernières années est, aujourd'hui, particulièrement manifeste. Les experts en matière d'emploi soulignent que les jeunes diplômés ne sont pas les seuls à éprouver des difficultés sur le marché du travail, des trentenaires actifs sur le marché de l'emploi depuis des années, sont également confrontés à ce type de difficultés.

- Rapport: Helga Trüpel (A7-0036/2010)

Zigmantas Balčytis (S&D), par écrit. – (LT) Je soutiens ce rapport parce que les circonstances dans lesquelles le budget 2011 sera adopté seront exceptionnelles, compte tenu de l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne et de la crise économique et financière. Le budget devra être particulièrement équilibré pour permettre d'atteindre les objectifs fixés dans le traité de Lisbonne – notamment, la création d'un marché intérieur commun de l'énergie. Dans la planification du budget, il conviendra d'accorder une attention particulière aux conséquences de la crise financière qui se fait toujours sentir dans plusieurs pays, et aux moyens d'en triompher. La priorité principale doit rester celle du maintien et de la création d'emplois, priorité étroitement liée à la nécessité de soutenir financièrement les petites et moyennes entreprises, créatrices d'un volume important d'emplois. Lors de l'approbation du budget 2011 du Parlement européen, il conviendra d'accorder une attention particulière à l'évaluation de la priorité du Parlement européen – l'élaboration d'une législation de haut niveau – et il importera de prendre toutes les mesures nécessaires pour atteindre cet objectif. Il faudra également dégager une solution appropriée à la question de l'organisation effective du travail du PE, notamment l'établissement d'un lieu de travail unique pour les députés.

Maria Da Graça Carvalho (PPE), par écrit. – (PT) L'entrée en vigueur du traité de Lisbonne dote le Parlement de pouvoirs accrus. Dans un monde globalisé, les problématiques sont de plus en plus complexes, et les décisions prises doivent être équilibrées d'un point de vue technique et soutenues par la science. Il importe que les responsables politiques soient informés des développements scientifiques récents, lesquels leur permettront de prendre les meilleures décisions. Ce budget présente des orientations à long terme en matière d'élaboration politique, susceptibles de mener à une réduction des coûts.

Je souhaite que les députés puissent bénéficier d'une formation accrue et de l'appui technique nécessaire, car ce sont eux qui sont les ressources fondamentales du Parlement, permettant à ce dernier d'exercer ses missions en connaissance de cause, c'est-à-dire avec le soutien technique et scientifique qui s'impose au XXI^e siècle.

Diogo Feio (PPE), par écrit. – (PT) Compte tenu des responsabilités accrues de plusieurs institutions dans le nouveau cadre, comme c'est le cas du Parlement, il est essentiel de veiller à ce que le budget opérationnel de chaque institution dispose des ressources matérielles et humaines qui lui permettent d'exécuter ses tâches avec précision et excellence dans son cadre institutionnel.

Je préconise un budget réaliste et réalisable, qui octroie aux différentes institutions les moyens matériels nécessaires à la bonne exécution de leurs missions. Cela étant, ces considérations ne doivent pas mettre en péril la durabilité budgétaire et la rigueur comptable, si essentielles à toute institution. En outre, il convient d'assurer la rigueur et la transparence dans la gestion des fonds affectés à ces institutions.

Alan Kelly (S&D), par écrit. – (EN) La planification du budget 2011 est très importante et je marque mon accord sur l'appel à une discussion bien étayée et transparente, comme formulé dans le rapport. Ce dernier établit également à juste titre que le seuil budgétaire constitue une question délicate vis-à-vis de laquelle il convient de prendre en considération les coûts globaux. Je suis ravi de la prudence qui émane du rapport. Toute autre approche aurait été une insulte à mes compatriotes et à tous les citoyens européens confrontés à leurs propres préoccupations budgétaires. Je voudrais également saisir cette occasion pour dire que j'espère que notre prudence témoigne également de notre solidarité et de notre fraternité à l'égard de nos collègues grecs et portugais qui traversent actuellement des temps très difficiles.

Nuno Melo (PPE), *par écrit.* – (*PT*) Le traité de Lisbonne a conféré au Parlement de nouvelles responsabilités. Cette situation génère un travail administratif accru, avec, pour conséquence, la nécessité pour les députés de s'adjoindre les services de conseillers. Deux problèmes émergent: l'accroissement des coûts résultant de la nécessité d'engager des assistants qualifiés, et la nécessité de trouver des espaces supplémentaires pour permettre à ces derniers de mener à bien leurs missions dans de bonnes conditions de travail. Globalement, cette situation mène à une augmentation des coûts. Voilà qui est difficile à expliquer en temps de crise, mais

si l'excellence du travail du Parlement est à ce prix, ce dernier doit être doté des ressources financières et humaines nécessaires.

Raül Romeva i Rueda (Verts/ALE), par écrit. – (EN) J'ai voté en faveur de cet important rapport. Les orientations constituent la première étape de la procédure budgétaire et, à ce titre, fournissent au secrétaire général et au Bureau du Parlement européen des lignes directrices générales en vue de l'étape suivante: les estimations relatives à l'avant-projet de budget, qui ont d'ores et déjà été soumises au Bureau.

Nuno Teixeira (PPE), *par écrit.* – (*PT*) Les circonstances de l'adoption du budget 2011 sont exceptionnelles et constituent, dans le même temps, un défi. La mise en œuvre réussie du traité de Lisbonne est une priorité parmi les priorités, alors que les effets de la crise économique qui se font sentir dans l'Union européenne rendent encore plus épineuse la difficulté d'atteindre cet objectif.

Dans ce contexte, le groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens), auquel j'appartiens, continue à préconiser l'adoption d'un budget durable et rigoureux qui justifie chaque poste de dépense et dans lequel rigueur et efficacité sont durablement garanties. C'est la raison pour laquelle je prône l'adoption du budget base zéro, synonyme d'efficacité et d'économies. Pour atteindre cet objectif, il est urgent d'établir une politique immobilière à long-terme.

Je conviens de la nécessité de promouvoir une coopération accrue et un dialogue fort au niveau interinstitutionnel, de manière à garantir une meilleure exploitation des ressources dans différents domaines, notamment la traduction et la politique immobilière. Je voudrais souligner combien il est important de faire de l'excellence du travail législatif du Parlement une priorité, et de mettre à la disposition de cette Assemblée les moyens nécessaires pour mener à bien son rôle de législateur. C'est pourquoi j'ai voté en faveur des orientations relatives au budget 2011 que ce rapport énumère...

(Explication de vote écourtée en application de l'article 170 du règlement)

- Rapport: Giancarlo Scottà (A7-0029/2010)

Sophie Auconie (PPE), *par écrit.* – En ce qui concerne le rapport sur la politique de qualité des produits agricoles, j'ai voté en faveur de ce rapport parce qu'il me semble extrêmement pertinent sur deux points. Tout d'abord, il insiste sur l'importance pour l'Union européenne de défendre la qualité des produits et en fait un axe essentiel pour la stratégie agricole européenne. Ensuite, il défend le principe d'identification géographique et les spécialités traditionnelles, les présentant comme deux éléments contribuant à la compétitivité agricole européenne et à la préservation du patrimoine culturel. En fin de compte, ce rapport apporte son soutien aux produits agricoles dont nous sommes si fiers tout en se prononçant pour de nécessaires simplifications administratives en matière de protection de ceux-ci.

Edite Estrela (S&D), par écrit. – (*PT*) J'ai voté en faveur du rapport intitulé «Politique de qualité des produits agricoles: quelle stratégie adopter?» parce la qualité est un facteur décisif en matière de compétitivité des produits européens sur les marchés internationaux.

Dans ce contexte, je considère positivement l'application de l'étiquetage obligatoire du «lieu de provenance» dans la mesure où cet étiquetage fournit aux consommateurs des informations relatives aux normes de qualité. Je considère également favorablement la manière dont le rapport traite de la protection environnementale et du bien-être animal.

Diogo Feio (PPE), par écrit. – (PT) La politique agricole commune devra nécessairement s'engager sur le plan d'une qualité meilleure de ses produits agricoles, indéniable valeur ajoutée pour la compétitivité de l'Europe sur le marché mondial. La politique qualitative ne peut être dissociée de la politique agricole commune dans son ensemble. Elle ne peut pas non plus être considérée en dehors des nouveaux défis que constituent la lutte contre les changements climatiques, la nécessité de préserver la biodiversité, les questions liées à l'approvisionnement énergétique, le développement des bioénergies, le bien-être animal, et la gestion des ressources hydriques dans l'agriculture. En outre, les attentes croissantes des consommateurs doivent être incorporées correctement dans la politique de qualité des produits agricoles; n'oublions pas, en effet, que la qualité importe à des consommateurs informés au moment de faire leurs choix.

Je voudrais néanmoins vous rappeler que la politique de qualité des produits agricoles ne peut être à ce point exigeante qu'elle mette en danger des exploitations petites et moyennes, voire l'existence de produits traditionnels typiques de certaines régions et dont la confection ne peut être soumise à l'application aveugle de règles. L'objectif d'une politique en matière de qualité doit être de donner au secteur agricole des États

membres un élan sur le marché mondial, et de défendre les produits européens. Elle doit servir les producteurs et les consommateurs.

João Ferreira (GUE/NGL), par écrit. – (*PT*) Certains éléments du rapport soumis à la discussion sont positifs: à titre d'exemple, il soutient l'élaboration d'outils permettant la promotion et la publicité pour les producteurs locaux, ainsi que les produits traditionnels et artisanaux liés à des régions spécifiques et portant une appellation géographique. Il reconnaît également la lenteur, la lourdeur administrative et les frais excessifs auxquels sont confrontés les petits producteurs qui introduisent une demande d'obtention d'un label de qualité.

Cependant, il élude des questions essentielles à la préservation de la qualité des produits agricoles et à la durabilité de la production agricole dans l'UE – notamment les conséquences de la dérégulation des échanges mondiaux et la libéralisation non contrôlée des marchés à la fois dans le cadre d'accords bilatéraux et dans celui de l'Organisation mondiale du commerce, les dangers inhérents à l'introduction dans l'environnement d'organismes génétiquement modifiés telle qu'elle est pratiquée et enfin, la nécessité d'une réforme profonde de la politique agricole commune qui soutienne la production locale, le droit de produire et le droit à la souveraineté alimentaire.

Jarosław Kalinowski (PPE), *par écrit.* – (*PL*) Je voudrais féliciter mon collègue député pour son rapport et dire que j'adhère au point de vue selon lequel la politique relative à la qualité des produits agricoles ne devrait pas être envisagée en dehors de la politique agricole commune ou des idées fondamentales de la politique communautaire pour les quelques années à venir, notamment le développement durable, la biodiversité, ou la lutte contre les changements climatiques.

Les citoyens de l'Union européenne attendent une qualité supérieure, des produits sains fabriqués en utilisant une technologie novatrice qui prenne en considération l'impact environnemental du processus de production. Je partage également l'opinion du rapporteur sur l'intérêt de mettre en place une campagne d'information et d'éducation axée sur tous les labels apposés sur les produits de l'agriculture, déjà approuvés ou en cours d'approbation. Une campagne de ce type est essentielle, car la méconnaissance par le consommateur de la pleine signification de ces symboles remet en question l'ensemble de la politique de qualité.

Alan Kelly (S&D), par écrit. – (EN) Je voudrais faire l'éloge de mes collègues de la commission «Agriculture» pour leur rapport d'initiative. La qualité de nos produits agricoles est une chose sur laquelle nous devons capitaliser. Au sein de l'Union européenne, nous prenons beaucoup de temps à nous assurer que les produits respectent effectivement les critères de qualité les plus élevés en matière de production, que notre bétail est en bonne santé et est bien traité, que nos produits sont sûrs, que nos pratiques d'exploitation sont éthiques du point de vue de l'impact sur l'environnement. Chaque étape de la chaîne de production du secteur est soumise à réglementation «de l'exploitation à l'assiette», pour ainsi dire. Pour tirer un maximum de bénéfices de notre argument clé de vente du secteur – la haute qualité de sa production – nous devons aller plus loin dans la promotion, comme le souligne le rapport de M. Scottà. C'est très bien d'avoir des produits étiquetés en fonction de leur lieu de provenance ou de leur statut de spécialité traditionnelle mais, si le consommateur ignore la signification de ces étiquetages, c'est peine perdue. La recommandation, faite à la Commission, de promouvoir la sensibilisation à ces informations serait effectivement, à mes yeux, une forme efficace de marketing. Cela aiderait les consommateurs comme les petites entreprises. Et ce serait particulièrement bénéfique à notre secteur agroalimentaire.

Elisabeth Köstinger (PPE), par écrit. – (DE) Je soutiens résolument le rapport d'initiative sur la politique de qualité des produits agricoles (A7-0029/2010) dont le vote s'est tenu le 25 mars 2010. Il existe un lien évident entre qualité des produits et origine des matières premières. La proposition d'inclure un étiquetage sur le «lieu de provenance» indiquera la provenance des matières premières. À mes yeux, il s'agit d'une option importante pour une agriculture qui propose des produits agricoles de haute qualité. L'étiquetage clair de l'origine des produits non seulement garantit au consommateur une qualité supérieure mais lui permet également de baser ses décisions sur des critères objectifs et transparents. La qualité est fondamentale dans la totalité de la chaîne alimentaire et est un actif essentiel pour soutenir la compétitivité des producteurs européens du secteur agroalimentaire. La production d'aliments de haute qualité est bien souvent la seule opportunité d'emploi dans nombre de zones rurales dont les alternatives de production sont limitées. C'est pourquoi je suis nettement en faveur de l'indication géographique protégée et de l'appellation d'origine protégée, de même que de la réintroduction d'une appellation réglementée et protégée de produits issus de régions montagneuses ou de régions qui n'utilisent pas d'OGM. La spécialité traditionnelle garantie et le label biologique doivent également être conservés.

Petru Constantin Luhan (PPE), *par écrit.* – (RO) J'ai voté pour le rapport parce que je soutiens le renforcement de la protection des produits européens à l'échelle mondiale. Les appellations géographiques confèrent aux produits agricoles une crédibilité accrue et un profil de qualité supérieur aux yeux du consommateur, tout en installant les producteurs dans un environnement compétitif. Parallèlement, elles garantissent la protection des droits de propriété intellectuelle sur des produits. Le système d'appellation géographique est bien établi dans l'Union européenne et dans nombre de pays hors de l'Union, notamment aux États-Unis, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Néanmoins, certains partenaires commerciaux de l'UE sont malheureusement dépourvus de législation dans ce domaine. C'est pourquoi les produits européens ne sont pas bien protégés au sein des systèmes de ces États, dans la mesure où ils risquent la contrefaçon.

Astrid Lulling (PPE), par écrit. – (DE) Bien qu'à mon sens nous devrions faire attention à ce que nous demandons à la Commission dans nos rapports d'initiative, je suis en faveur du rapport sur la politique de qualité des produits agricoles.

En particulier, je soutiens l'appel à une surveillance plus étroite et à une coordination améliorée entre la Commission et les États membres, de manière à garantir que les produits alimentaires importés satisfont bien aux normes de qualité et de sécurité de leurs homologues européens, ainsi qu'aux normes environnementales et sociales.

Dans le cas des produits frais ou transformés, constitués d'un seul ingrédient, le pays d'origine devrait être indiqué de manière à permettre aux consommateurs de prendre des décisions informées en pleine connaissance de cause en ce qui concerne leurs achats.

Je suis soulagée d'apprendre que mon amendement qui s'oppose à la standardisation des appellations d'origine protégées et des appellations géographiques protégées a été retenu en plénière. Le cumul de ces informations aurait rendu les appellations existantes superflues, et aurait provoqué un préjudice important pour les producteurs bénéficiant du label d'appellation d'origine protégée.

Le thème de la gestion quantitative de la production a été délibérément mis sous l'éteignoir dans la communication de la Commission. Je suis convaincue que nous avons toujours besoin d'instruments de contrôle de la production en vue de garantir la stabilité des prix pour les producteurs. Dotés de la sécurité nécessaire à la planification de leurs activités, ils pourront ainsi rencontrer les attentes élevées des consommateurs et des législateurs. Cela s'applique non seulement à la production laitière mais également à celle de la production viticole.

Jean-Luc Mélenchon (GUE/NGL), par écrit. – Ce rapport a un vice indéniable: il inscrit la politique agricole dans la logique mercantiliste de recherche du profit maximal, ce qui est aux antipodes de l'idée que nous nous faisons de la politique agricole. Je ne peux donc absolument pas voter pour. Cependant, au vu des éclaircies qu'il comporte, il me semble plus judicieux de m'abstenir. Je ne voudrais pas, en effet, aider à faire barrage à des idées aussi antiproductivistes que la volonté de mettre sur pied un étiquetage «empreinte écologique» et la volonté de relocaliser une partie de la production agricole. J'ai noté l'intention de s'éloigner de la logique productiviste. Je regrette que ce ne soient que des possibilités esquissées dans le texte et que leur ancrage dans un environnement capitaliste en amoindrisse considérablement la portée. Je ne veux cependant pas négliger l'intérêt qu'il y a à promouvoir de tels concepts.

Nuno Melo (PPE), *par écrit.* – (*PT*) La qualité des produits agricoles européens est constitutive d'un patrimoine mondialement reconnu. C'est pourquoi il est nécessaire de protéger ces produits et d'empêcher la confusion avec d'autres produits, de qualité inférieure, moins sûrs, voire contrefaits.

Pour empêcher cela, il est essentiel d'étiqueter ces produits et de s'employer à ce que les consommateurs aient accès à des informations fiables. Pour éviter toute distorsion dans la compétitivité, il importe que tout un chacun comprenne bien que les produits agricoles importés satisfont aux mêmes exigences que celles imposées aux produits de l'Union. Voilà les raisons pour lesquelles j'ai voté en faveur du rapport.

Tiziano Motti (PPE), par écrit. – (IT) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, grâce aux réglementations européennes qui ont établi des normes strictes en matière de qualité de la production agricole, de santé de nos concitoyens, de durabilité environnementale et de caractéristiques spécifiques des cultures, aujourd'hui, nous pouvons affirmer fièrement que l'agriculture européenne est un modèle qui n'a pas d'égal ailleurs dans le monde.

Tandis que, d'une part, il convient de remercier les agriculteurs qui ont appliqué les réglementations avec un grand sens du devoir, nous devons, d'autre part, nous demander pourquoi l'Union européenne tend parfois

à s'embourber dans un marasme bureaucratique susceptible faire disparaître ce sens de l'excellence pour, à la place, créer une grande insatisfaction parmi les citoyens.

C'est pourquoi, aujourd'hui, nos concitoyens commencent leur journée avec un bon jus d'orange confectionné sans oranges, au lunch boivent un rosé fait d'un mélange de vin rouge et de vin blanc fermenté grâce à l'ajout de sucre pour accompagner leur pizza qui contient de la mozzarella à base de caséine. Et si cela ne leur suffit pas, ils peuvent encore opter pour un snack au chocolat sans cacao.

Même les enfants ont à subir les conséquences de cette destruction schizophrène de nos denrées alimentaires de haute qualité. En Europe, nous courons le risque de consommer des produits gâtés dont nous ne connaissons pas la provenance – qu'il nous suffise de mentionner le lait chinois à la mélanine.

Nos concitoyens ont le droit d'être protégés. Pour permettre aux consommateurs de faire des choix informés, il nous faut insister sur la nécessité de mettre en place un étiquetage complet et détaillé. Il faut par exemple que les produits de consommation de masse tels que le lait de vache pasteurisé stérilisé ou UHT, et les produits laitiers exclusivement dérivés du lait de vache, portent une indication sur l'origine du lait utilisé en production, de même que d'autres indications légalement requises.

Rareş-Lucian Niculescu (PPE), par 'ecrit. - (RO) J'ai voté pour l'amendement 3 car il concerne un élément de la proposition de résolution susceptible d'être perçu comme un encouragement à en revenir à la standardisation des produits agricoles (forme et dimensions des fruits et légumes).

Franz Obermayr (NI), *par écrit.* – (*DE*) Ce rapport met en avant le rôle crucial des produits agricoles de qualité dans la protection des consommateurs. Il insiste également sur le soutien aux produits agricoles traditionnels et aux PME agricoles. C'est pourquoi j'ai voté en faveur de ce texte.

Georgios Papastamkos (PPE), par écrit. – (EL) J'ai voté contre l'amendement 3, car je suis favorable au rétablissement des normes de commercialisation dans le secteur des fruits et juge injustifiée la proposition de la Commission, qui entend les abolir en dépit de l'opposition d'une large majorité des États membres et du secteur concerné.

L'UE s'est fort justement dotée des normes les plus strictes dans le secteur agroalimentaire, au bénéfice des consommateurs européens. Qui plus est, la politique en faveur de la qualité revêt une importance stratégique, car elle constitue la base première de la valeur ajoutée des produits agricoles européens sur les marchés mondiaux. Pour autant, le respect de critères de qualité équivalents continue à être problématique en ce qui concerne certains produits importés. Il convient donc d'établir un catalogue des systèmes privés de certification de la qualité et d'adopter, à l'échelon européen, un cadre législatif énumérant les principes fondamentaux à mettre en œuvre pour assurer un fonctionnement transparent des systèmes en question.

Je suis en faveur d'un étiquetage qui fasse mention du lieu de production de tous les produits agricoles primaires. Pour ce qui est des indications géographiques, nous devons maintenir en l'état les trois systèmes communautaires existants pour les produits agricoles, les denrées alimentaires, et les spiritueux et le vin. Il est en outre essentiel d'assurer une protection renforcée des indications géographiques dans le cadre des accords commerciaux bilatéraux et dans le contexte de l'OMC.

Rovana Plumb (S&D), par écrit. – (RO) J'ai voté pour ce rapport, car le renforcement de la politique de qualité au niveau de l'Union européenne peut se révéler un incitant essentiel en vue d'encourager les producteurs agricoles européens à redoubler d'efforts en faveur de la qualité, de la sécurité alimentaire et du respect de l'environnement. Je crois que cette politique peut induire une amélioration sensible de la valeur ajoutée de la production agroalimentaire européenne sur un marché de plus en plus mondialisé. Je voudrais néanmoins ajouter qu'il faut améliorer le niveau d'information des citoyens grâce à des campagnes de sensibilisation bien pensées et des campagnes de promotion de l'étiquetage volontaire concernant d'autres modes de production, respectueux de l'environnement et des animaux, tels que la «production intégrée», le «pâturage» et l' «agriculture de montagne».

Britta Reimers (ALDE), par écrit. – (DE) Lors du vote du rapport Scottà sur la politique de qualité des produits agricoles, nous avons adopté l'amendement 5, qui appelait à l'étiquetage obligatoire de l'origine des aliments préparés à partir d'un seul ingrédient. Cette exigence induit une augmentation notable de la quantité de travail et du coût de l'activité pour le secteur agricole et l'industrie de la transformation alimentaire, sans apporter de réelle valeur ajoutée aux consommateurs. C'est pourquoi j'ai voté contre cet amendement.

Robert Rochefort (ALDE), *par écrit.* – J'ai voté pour le rapport sur le futur de la politique de qualité des aliments. Soulignons d'emblée un point positif du texte: la proposition d'instauration d'un logo européen pour la nourriture «bio». Ceci correspond aussi bien à une demande claire des consommateurs qu'à une exigence à respecter pour développer le marché intérieur.

J'en viens à l'importante question des indications géographiques et des spécialités traditionnelles. Essentielles pour l'agriculture européenne en raison des liens privilégiés établis au fil du temps entre produits et terroirs, celles-ci sont intimement liées à la tradition et à l'histoire du goût. Il faut à ce titre les préserver. Dès lors, je me réjouis que nous nous opposions à la fusion des deux concepts d'AOP (appellation d'origine contrôlée) et d'IGP (indication géographique protégée) telle que proposée par la Commission européenne. Certes, une simplification des normes peut à première vue paraître souhaitable en termes d'allègement de la charge bureaucratique, mais elle ne doit pas se traduire par une réduction des standards que nos producteurs européens se sont courageusement imposés. N'oublions pas enfin le travail qu'il nous reste à accomplir dans le renforcement de la protection, sur le plan international, des indications géographiques (par le biais de l'OMC notamment).

Raül Romeva i Rueda (Verts/ALE), *par écrit.* – (EN) J'ai finalement voté en faveur de la résolution, essentiellement parce que nos amendements 3 (concernant l'opposition à des règles de normalisation pour les fruits et légumes) et 5 (concernant l'étiquetage obligatoire du lieu de provenance) ont été adoptés.

Brian Simpson (S&D), *par écrit.* – (EN) Si nous sommes heureux de voir que le bon sens a prévalu concernant les fruits et légumes difformes, nous, les députés européens du parti travailliste britannique, éprouvions encore quelques inquiétudes concernant le rapport Scottà et nous avons donc voté contre. Nous sommes opposés à toute tentative visant à introduire un logo de qualité UE qui ne serait disponible que pour les produits communautaires, étant donné que cela discriminerait les agriculteurs de pays tiers et que cela ne serait pas conforme à nos objectifs de développement. Le PLBE est en faveur d'un label «bio» à l'échelle européenne, mais la Commission sait déjà que le Parlement soutient cette idée, et d'autres éléments du rapport sont suffisamment importants pour que nous votions contre le rapport dans son ensemble.

Alf Svensson (PPE), par écrit. — (SV) L'UE devrait disposer d'une politique forte de protection des consommateurs. Ces derniers ont droit à des informations exactes et claires quant au contenu et à la provenance des produits, et quant à leur éventuelle modification génétique. Des règles communes claires créent les conditions d'un marché qui fonctionne de manière homogène sur tout le territoire communautaire. Lorsque le marché fonctionne correctement, les consommateurs informés peuvent, par leurs choix, orienter le développement vers une qualité encore plus haute des aliments. J'ai toutefois voté contre le rapport sur la politique de qualité des produits agricoles: quelle stratégie adopter? (2009/2105(INI)), principalement parce qu'il enfreint le principe de subsidiarité. Par exemple, il n'incombe pas à l'UE de créer une «banque de données européenne des recettes traditionnelles et des modes de préparation ancestraux». Selon moi, le rapport accorde une trop grande attention aux indications géographiques protégées. Par ailleurs, lorsque l'on insiste aussi fortement sur les produits d'origine européenne, cela peut également créer des obstacles au commerce pour les pays hors UE. Le marquage d'origine est important, mais l'origine en soi ne garantit pas forcément la haute qualité des produits.

Georgios Toussas (GUE/NGL), par écrit. – (EL) Avoir des aliments adéquats, sûrs et de haute qualité est une demande et une exigence humaines à l'égard des travailleurs, qui ne peut être maintenue dans le cadre de la méthode capitaliste de production et de commerce de produits agricoles. Le rapport expose la philosophie de l'UE concernant la production d'aliments pour augmenter les profits de l'industrie alimentaire, et non pour satisfaire les besoins alimentaires des populations. Alors qu'un milliard de personnes souffrent de la faim et que la pauvreté touche de vastes segments de la société des pays capitalistes, l'UE utilise les normes alimentaires comme prétexte pour limiter la production, concentrant les terres aux mains de grandes entreprises capitalistes et privant les petits agriculteurs et les agriculteurs pauvres de leurs terres et de leur production agricole. Ce n'est pas avec des mesures de contrôle administratives que l'on peut s'attaquer aux scandales alimentaires qui se sont multipliés ces dernières années – en raison des conditions capitalistes de production alimentaire qu'imposent de plus en plus l'UE et l'OMC - et les OGM ne peuvent coexister avec les aliments traditionnels et biologiques. Seules la souveraineté et la sécurité alimentaires, la protection d'aliments sûrs, sains et bon marché, l'aide aux agriculteurs pauvres, et la création de coopératives de production dans le cadre du pouvoir du peuple et d'une économie du peuple, peuvent répondre aux besoins fondamentaux modernes.

- Rapport: Enrique Guerrero Salom (A7-0034/2010).

Sophie Auconie (PPE), par écrit. – Lors du vote sur le rapport concernant les effets de la crise financière et économique mondiale sur les pays en développement et sur la coopération au développement, j'ai voté pour l'amendement du paragraphe 31, qui se prononce pour l'instauration d'une taxe à l'échelle internationale sur les transactions financières. En effet, je suis intimement convaincue qu'une taxe, même minime, portant sur ces transactions aux montants gigantesques permettrait de dégager des sommes considérables. Ainsi, nous pourrions consacrer plus de fonds à la lutte contre les maux qui touchent notre planète et disposer des financements nécessaires à la réalisation des «objectifs du millénaire». Plus qu'une question de justice, c'est une question de bon sens.

Zigmantas Balčytis (S&D), par écrit. – (EN) Je soutiens pleinement ce rapport. La crise économique et financière a fortement perturbé les économies développées et a eu des effets encore plus prononcés dans les pays émergents et en développement. La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement est à présent en jeu, car les progrès qui ont été réalisés dans ces pays au cours de la dernière décennie sont en perte de vitesse. L'aide financière ne peut à elle seule garantir le progrès économique dans les pays en développement. En conséquence, la Commission devrait insister sur la réforme de la coopération internationale au développement. Je pense par ailleurs que l'aide aux pays en développement devrait en permanence être adaptée aux circonstances de ces pays.

Vilija Blinkevičiūtė (S&D), par écrit. — (LT) J'ai voté pour ce rapport, car nous devons aider les pays en développement, en particulier au cours de cette période économique difficile. Il y a eu une baisse considérable des recettes d'exportation dans un grand nombre de pays en développement, et en particulier dans les pays les moins développés, et la croissance et le développement du Sud ont ralenti. Il est particulièrement important de convenir d'accords de partenariat économique pour renforcer la cohérence des politiques de l'Union européenne au service du développement et, notamment, de la promotion du travail décent et de la création de richesses et d'emplois et pour garantir la mise en œuvre adéquate et des périodes de transition appropriées dans les engagements commerciaux. Les pays en développement ont besoin d'aide pour réduire la pauvreté et l'isolement, de mesures pour contribuer au développement, et de mesures essentielles pour sortir de la crise. En mettant en œuvre ces actions, l'Union européenne doit prendre la direction et agir de manière décisive et, pour cela, toutes les institutions européennes doivent renforcer leurs engagements. Nous ne pouvons pas permettre que la crise mette un terme aux progrès que ces pays ont réalisés au cours de la dernière décennie en termes de croissance économique, et je pense donc qu'il est essentiel d'augmenter l'aide au développement.

Andrew Henry William Brons (NI), par écrit. - (EN) Nous avons voté contre cette proposition car elle vise à imputer aux pays européens, plutôt qu'aux pays concernés, la situation critique dans laquelle se trouve le tiers monde sous-développé. Par ailleurs, cette proposition attend avec impatience et délectation la création de plusieurs formes de gouvernance mondiale politique et économique.

Maria Da Graça Carvalho (PPE), par écrit. -(PT) Je vote en faveur de ce rapport, qui introduit des questions clés concernant le développement durable et l'intégration progressive des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique dans l'économie mondiale.

Les pays en développement sont les plus touchés par le réchauffement de la planète, et il est donc essentiel de renforcer toutes les mesures de lutte contre les changements climatiques, comme les transferts de technologies adéquats. Il est également important se mettre d'accord, dans le cadre du système d'échange des quotas d'émission de gaz à effet de serre de l'Union européenne, pour consacrer au moins 25 % des recettes issues de la mise aux enchères des quotas d'émission de CO₂ à l'aide octroyée aux pays en développement.

L'UE doit inscrire des questions telles que le développement durable et la croissance verte parmi ses priorités stratégiques. Je demande que des fonds supplémentaires soient affectés aux pays en développement. Ces fonds doivent être durables à moyen et à long terme, et provenir du secteur privé, du marché du carbone, et du secteur public des pays industrialisés ou des pays en développement les plus avancés en termes économiques.

Carlos Coelho (PPE), *parécrit*. – (*PT*) La crise économique et financière qui nous dévaste a eu des répercussions désastreuses dans les pays en développement qui ont déjà été victimes de crises successives (alimentaires, énergétiques, climatiques et financières). Ceux qui n'ont pas provoqué cette crise mais qui en sont les plus durement touchés ont besoin d'aide de toute urgence. L'Union européenne et les pays développés doivent réagir rapidement, fermement et efficacement.

Je pense qu'il est crucial que les États membres respectent leurs engagements en aide publique au développement et qu'ils renforcent les engagements pris pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. La Commission et le Conseil doivent également poursuivre la réforme de la coopération internationale au développement, qui est l'une des principales causes de l'inefficacité de l'aide au développement. Je salue l'amélioration des conditions d'emprunt offertes aux pays à faible revenu par les institutions financières. Elle ne suffit toutefois pas. Je soutiens les appels que lance ce rapport en faveur d'une augmentation à long terme de l'aide au développement.

Harlem Désir (S&D), par écrit. – Les pays en développement, en particulier les plus pauvres, déjà durement éprouvés par la crise alimentaire en 2007, subissent aujourd'hui de plein fouet les conséquences économiques et sociales de la crise financière internationale déclenchée dans les pays développés. Ceux-ci ont maintenant tendance à réduire leur aide au développement pour faire face à leurs propres difficultés. Les pays en développement paient ainsi deux fois les désordres du capitalisme globalisé sans régulation. J'ai voté pour le rapport Guerrero, qui rappelle l'Europe à ses responsabilités et demande le respect des engagements pris en matière d'aide publique au développement, notamment l'objectif d'y consacrer 0,7 % du PIB d'ici à 2015. En l'adoptant, le Parlement demande également la mise en place d'une taxe internationale sur les transactions financières pour financer le développement, l'accès aux biens publics mondiaux et l'adaptation des pays pauvres aux défis du changement climatique. Il soutient l'annulation de la dette des pays les moins avancés. Toutes ces recommandations sont primordiales en vue de la révision des objectifs du millénaire pour le développement en septembre prochain aux Nations unies. C'est un devoir moral de l'Union européenne que de mettre en œuvre sans tarder ces nouveaux outils de la solidarité internationale.

Lena Ek, Marit Paulsen, Olle Schmidt et Cecilia Wikström (ALDE), par écrit. – (SV) Pour nous, les libéraux, les investissements dans des pays en développement est un sujet qui nous tient à cœur. Nous saluons les nouvelles manières d'obtenir des fonds pour les pays qui bénéficient de l'aide, mais nous voudrions qu'il soit clair que nous ne pensons pas qu'une taxe sur les transactions financières internationales soit la solution qui nous permettra d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement ou de corriger des déséquilibres mondiaux. It est également important de souligner qu'il ne sera possible d'appliquer une telle taxe que s'il s'agit d'une taxe mondiale. Nous voudrions plutôt souligner qu'il est important que les États membres de l'UE respectent les engagements actuels concernant les niveaux d'aide qui ont été fixés. Afin de générer croissance et développement dans les pays en développement, nous devrions promouvoir le libre échange et abolir les différents obstacles directs et indirects de l'UE au commerce.

Edite Estrela (S&D), par écrit. -(PT) J'ai voté en faveur du rapport sur les effets de la crise financière et économique mondiale sur les pays en développement et sur la coopération au développement.

Il est important de souligner que les pays en développement, même s'ils ne sont pas à l'origine de la crise internationale, en sont affectés de manière disproportionnée. En tant que principal donateur d'aide aux pays en développement, l'Union européenne joue un rôle essentiel dans la direction, nécessaire en termes d'adoption de mesures à l'échelle internationale afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

Diogo Feio (PPE), par écrit. -(PT) Lorsque nous nous référons à la crise financière, économique et sociale que nous traversons actuellement, nous parlons d'une crise mondiale qui demande qu'on prête une attention particulière aux pays en développement, qui ont subi les effets de la crise, tant de manière directe qu'indirecte. Les mécanismes existants d'aide aux pays les plus pauvres et à leurs populations - qui vivent dans des conditions d'extrême pauvreté et de misère - doivent être appliqués de manière plus efficace et ciblée. Ils ne doivent pas entraîner une dépendance qui pourrait avoir des effets négatifs sur la croissance, les salaires et l'emploi.

Il faut donc garantir que les outils et politiques de développement permettent un développement efficace, ce qui requiert une action plus coordonnée aux niveaux bilatéral et multilatéral. Il faut prendre des mesures dans les domaines de l'aide humanitaire, de la coopération et du développement, dans lesquels les États membres, l'Union européenne et les organisations internationales jouent un rôle essentiel. Toutefois, je suis contre l'introduction d'une taxe sur les transactions financières internationales (taxe Tobin) pour aider à financer ces pays, à cause de l'impact qu'une telle taxe aurait sur la société en général.

João Ferreira (GUE/NGL), par écrit. – (PT) Le rapport débattu aborde des questions très importantes et fait certaines observations judicieuses, par exemple, la fermeture des paradis fiscaux, l'annulation de la dette extérieure de certains pays, la nécessité de redoubler d'efforts en termes d'aide publique au développement, et une taxe sur les transactions financières.

Nous devons toutefois insister sur certains éléments du rapport qui sont négatifs, voire contradictoires. C'est le cas, par exemple, de l'argument en faveur de la libéralisation du commerce, conformément aux modèles

qu'a suivis l'Union européenne, en particulier au moyen des accords de partenariat économique, que l'UE a cherché à imposer aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, et ce en dépit de la résistance et des rapports concernant leurs conséquences négatives pour bon nombre de ces pays, sans parler de l'impossibilité de s'attaquer au problème de la dette extérieure de manière plus ambitieuse.

Bruno Gollnisch (NI), par écrit. – Les textes de ce parlement confinent parfois à l'absurde, mais je dois dire que dans le cas du rapport de M. Guerrero Salom, vous vous êtes surpassés. Je passe rapidement sur l'inacceptable demande d'un gouvernement économique et financier mondial, comme sur la contradiction fondamentale qui consiste à déplorer la dépendance extérieure des pays pauvre, tout en leur conseillant une ouverture encore plus importante au commerce mondial. Je passe aussi sur la condamnation hypocrite de, je cite, «la conception mondialisée de l'économie prônant la dérèglementation complète et le rejet de tout instrument de gestion publique», conception qui fut la vôtre, qui au fond l'est encore, et que vous avez imposée ici pendant des années. Mais le sommet se trouve au paragraphe 26, où vous vous proposez de suivre les conseils de Georges Soros! L'homme qui ne doit sa fortune qu'à la spéculation! L'homme qui, en partenariat avec d'autres hedge funds, parie sur un effondrement de l'euro, et spécule sur la dette grecque pour le provoquer! L'homme qui se moque des conséquences sociales et économiques de ses agissements pour imposer l'ordre économique mondial qu'il souhaite! Mais il est vrai que ce souhait, bloc euro-atlantique unifié, gouvernement mondial et monnaie planétaire, c'est aussi le vôtre!

Sylvie Guillaume (S&D), par écrit. – J'ai soutenu le rapport de mon collègue Enrique Guerrero Salom pour rappeler les États membres à leurs responsabilités envers les pays en développement face aux enjeux mondiaux de la crise économique et du changement climatique, dont ils ne sont pas responsables. L'Europe doit s'engager davantage pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement, à savoir consacrer au moins 0.7% du PIB à la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement, à l'horizon 2015. Pour atteindre cet objectif, j'ai également soutenu la création d'une taxe sur les transactions financières, ainsi que la mise à l'étude des options envisageables pour annuler la dette des plus pauvres. Enfin l'accès aux droits sexuels et à la santé reproductive restent une priorité pour les socialistes, c'est en ce sens que je me suis prononcée dans le cadre de ce rapport.

Jean-Luc Mélenchon (GUE/NGL), par écrit. – Ce texte a pour lui le mérite de recommander l'établissement d'un moratoire sur la dette et l'annulation de celle-ci pour les pays les pauvres, de prôner la souveraineté alimentaire et de s'engager en faveur du respect de l'OIT. Mais ceci ne compense pas le fait qu'il se place résolument dans le cadre du marché carbone et de la croissance verte et qu'il prêche pour le libre-échange et la multiplication des services financiers. Ce texte avalise la logique implacable du dogmatisme libéral. Il est donc nuisible. Je vote contre.

Nuno Melo (PPE), par écrit. – (PT) J'ai voté contre ce rapport pour plusieurs raisons: d'abord, les votes rapides en plénière sur ce que je considère des votes clés sur les amendements aux paragraphes 7, 31 et 34, ensuite la décision concernant les «droits en matière de santé sexuelle et génésique», et enfin le fait que l'on se dirige vers l'établissement de taxes européennes auxquelles je suis farouchement opposé, comme je l'ai déclaré à plusieurs reprises, en particulier lors de la campagne électorale aux élections européennes.

Andreas Mölzer (NI), par écrit. – (DE) La crise financière et économique la plus grave depuis les années 30 a frappé durement l'Europe. Toutefois, les pays en développement sont également durement touchés par ses effets et ils sont en grande partie impuissants face à elle. La spéculation irresponsable et la course au profit rapide, qui n'ont strictement aucun rapport avec l'économie réelle dans les pays anglo-saxons, ainsi qu'un système financier qui bat de l'aile, ont conduit le monde au bord du gouffre financier. Une autre cause de la crise est un concept de mondialisation qui a fait de la totale dérégulation sa plus grande priorité. Les pays d'Europe s'endettent encore davantage afin de relancer leurs économies. Toutefois, un nouvel endettement n'est souvent pas possible pour les pays en développement du fait de leur mauvaise situation financière. Il faut donc leur permettre de protéger leur économie nationale de manière plus efficace contre les produits importés qui sont vendus à des prix de dumping et qui anéantissent les marchés locaux et les moyens de subsistance des populations locales. Nous devons donner aux pays en développement la chance de sortir de la crise par leurs propres moyens. L'aide traditionnelle au développement a largement échoué à atteindre cet objectif. Enfin, nous devons nous attaquer à l'origine du problème et imposer des règlements stricts aux marchés financiers, empêcher des pratiques spéculatives, et introduire rapidement une taxe sur les transactions financières. Le problème ne sera certainement jamais résolu par le type de «gouvernement mondial» proposé dans le rapport, qui affaiblira encore les gens et les Etats.

Wojciech Michał Olejniczak (S&D), *par écrit.* – (*PL*) Le rapport de la commission du développement sur les effets de la crise financière et économique mondiale sur les pays en développement et sur la coopération

au développement faire remarquer à juste titre qu'au cours des deux dernières années, il n'y a pas eu une seule crise, mais une succession de crises reliées entre elles. Cette situation devrait d'ailleurs entraîner une augmentation, et non une diminution de l'aide au développement pour les pays en développement.

L'objectif commun devrait être d'allouer 0,56 % du revenu national brut à l'aide publique au développement d'ici 2010, et 0,7 % d'ici 2015. En plus de l'aide temporaire, il faut d'autres mesures destinées à changer l'architecture de la gouvernance économique mondiale. Cela explique que j'aie soutenu la mise en œuvre immédiate de l'engagement pris lors du sommet du G20 à Pittsburgh à transférer au moins 5 % des quotes-parts du FMI aux économies émergentes et en développement au moins 3 % des droits de vote de la Banque mondiale aux pays en développement et en transition.

Ces mesures doivent être associées à d'autres mesures pour mettre un terme aux paradis fiscaux. Une solution importante pour le système financier, dont l'introduction mérite d'être envisagée également, est ce que l'on appelle la «taxe Tobin». Vu que le rapport de la commission contient toutes les propositions précitées, j'ai décidé de voter en faveur de son adoption.

Raül Romeva i Rueda (Verts/ALE), par écrit. – (EN) Je suis heureux que le rapport ait été adopté, bien qu'à une faible majorité (283 votes pour, 278 votes contre et 15 abstentions), en particulier parce que certains votes par division, demandés par le PPE en vue d'affaiblir certains paragraphes du rapport - la taxation du système bancaire pour contribuer à la justice sociale au niveau mondial, la taxe internationale sur les transactions financières, un moratoire sur le remboursement de la dette et une annulation de la dette internationale - n'ont pas porté leurs fruits. Tous ces paragraphes ont été adoptés à une majorité confortable.

Alf Svensson (PPE), par écrit. – (SV) Le 25 mars, j'ai voté contre le rapport sur les effets de la crise financière et économique mondiale sur les pays en développement et sur la coopération au développement (2009/2150(INI)), principalement à cause de l'énoncé du paragraphe 31 concernant la taxation du système bancaire et la levée d'une taxe sur les transactions internationales. Introduire une «taxe Tobin» pourrait avoir des effets secondaires indésirables qui porteraient préjudice au marché international, qui est bien sûr le marché auquel les pays pauvres doivent participer pour permettre leur développement économique en termes équitables. J'estime que la manière dont la taxe Tobin pourrait contribuer à prévenir de futures crises financières sans consensus ni soutien général n'est pas claire.

Silvia-Adriana Țicău (S&D), *par écrit*. – (RO) J'ai voté en faveur de la résolution du Parlement européen sur les effets de la crise financière et économique mondiale sur les pays en développement et sur la coopération au développement car ces pays sont les plus touchés par la crise économique et financière. Nous constatons avec grande inquiétude que selon les estimations, les pays en développement devraient faire face à un besoin de financement de plus de 300 milliards de dollars en 2010 et que l'aggravation des difficultés budgétaires risque de les priver de plus de 11,5 milliards de dollars de dépenses essentielles affectées à l'éducation, à la santé, aux infrastructures et à la protection sociale. Par ailleurs, les pays en développement sont également les plus durement frappés par les effets des changements climatiques. En conséquence, nous demandons à la Commission et aux États membres de soutenir toute mesure permettant de lutter contre les changements climatiques et, dans ce contexte, d'accentuer les transferts de technologies adéquats aux pays en développement. Par ailleurs, j'ai voté pour que les États membres et la Commission prêtent une attention particulière à la promotion et la protection du travail décent ainsi qu'à la lutte contre les discriminations de genre et le travail des enfants en suivant pour cela les recommandations de l'Organisation mondiale du travail, dont le rôle doit être accru.

- Rapport: Edward Scicluna (A7-0010/2010)

Sebastian Valentin Bodu (PPE), par écrit. – (RO) La zone euro a été confrontée à une crise économique de grande envergure au cours des deux dernières années. La cohésion des politiques appliquées par la BCE, et des mesures cohérentes et pertinentes, ont permis de limiter au minimum l'impact de la crise dans la zone euro. L'exception à cette mesure, la Grèce, est due à des erreurs systémiques qui se sont aggravées au fil du temps et qui ont été gardées secrètes. L'impact de la crise économique a été bien plus durement ressenti hors de la zone euro, comme en Roumanie, où l'impact de la crise est considérable, en dépit des mesures économiques appropriées actuelles. Les effets auraient été bien moindres s'il y avait une responsabilité fiscale, et la Roumanie n'aurait pas commencé la première année de la crise, 2009, avec un déficit budgétaire de 5,4 % alors qu'elle enregistrait une croissance économique record tout juste un an auparavant. Si des pays de la zone euro ont déjà signalé que leur économie n'était plus à découvert depuis les six derniers mois, les premiers signes de reprise économique, quoique relativement modeste, n'apparaissent que maintenant en Roumanie. Cette situation ne peut toutefois pas être maintenue sans une réduction drastique du déficit

budgétaire, qui doit nous empêcher de finir dans la même situation que la Grèce. Les mécanismes d'imposition de sanctions aux États membres qui n'atteignent pas les indicateurs macro-économiques vitaux doivent être déployés sans plus attendre.

Nikolaos Chountis (GUE/NGL), par écrit. — (EL) J'ai voté contre le rapport sur le rapport annuel 2008 de la BCE. Depuis 2008, la BCE a injecté des liquidités dans les banques commerciales, sans pour autant établir des normes et critères spécifiques et stricts quant à l'utilisation de ces liquidités supplémentaires. En conséquence, il y a eu une diminution des prêts octroyés aux petites et moyennes entreprises et aux consommateurs, et la baisse prévue du taux d'intérêt créditeur ne s'est pas concrétisée. Dans le même temps, la BCE a démontré une fois de plus son incapacité à mettre un terme à la raillerie dont elle est victime de la part des banques commerciales, qui empruntent à la BCE à un taux de 1 % et prêtent ensuite aux États à des taux bien plus élevés. Il faut reconnaître que l'indépendance des banques centrales n'était pas le bon choix, tant du point de vue du contrôle démocratique et politique, que de l'efficacité économique. Nous avons besoin à présent d'une stricte réglementation du secteur financier, mais également d'une restriction de sa taille et de son importance par rapport à l'économie réelle.

Diogo Feio (PPE), par écrit. -(PT) La manière dont la Banque centrale européenne a introduit des mesures en réponse à la crise économique, financière et sociale actuelle a joué un rôle vital, en particulier les mesures qui ont permis aux États membres de maintenir leurs liquidités, d'octroyer des crédits aux entreprises et de réduire les taux d'intérêt, entre autres.

Je pense donc que les stratégies de sortie de crise doivent tenir compte de la véritable stabilité des marchés financiers ou souffrir du retour d'une version renforcée des effets que nous avons déjà connus, mais dont l'impact a été atténué par ces mesures. En outre, je pense que nous devrions réfléchir à l'adaptation du pacte de stabilité et de croissance afin de le rendre plus flexible et de l'adapter aux situations exceptionnelles comme celle que nous connaissons actuellement.

Ilda Figueiredo (GUE/NGL), *par écrit.* – (*PT*) Comme nous le savons, les décisions de la Banque centrale européenne (BCE) sont en partie imputables à la crise que nous connaissons. Il est intéressant de constater que ce rapport n'hésite pas à émettre certaines critiques à l'égard des actions de la BCE. C'est évidemment le cas lorsqu'il constate que les projections économiques de la BCE, tout comme celles du FMI et d'autres institutions internationales, n'ont pas prévu la gravité de la récession en 2008, mais aussi lorsqu'il constate que, par rapport aux prévisions émises à l'époque par de nombreux observateurs économiques, les baisses des taux d'intérêt opérées par la BCE ont été moins radicales que celles opérées par d'autres banques centrales, telles que la Réserve fédérale américaine et la Banque d'Angleterre au Royaume-Uni.

Toutefois, le rapport continue à défendre la BCE et ses orientations, et il présente même de grandes contradictions, raisons pour lesquelles nous avons voté contre. Toutefois, d'autres aspects méritent réflexion, en particulier lorsqu'il se déclare déçu par le fait que les liquidités supplémentaires injectées par la BCE n'aient pas suffisamment desserré l'étau du crédit qui étrangle l'industrie - notamment les petites et moyennes entreprises -, et que certaines banques les aient utilisées pour accroître leurs marges et compenser leurs pertes.

Bruno Gollnisch (NI), *par écrit*. – Accorder un satisfecit à la Banque centrale européenne pour son action en 2008 relève de l'exercice obligé, auquel je refuse de m'associer. La Banque n'a pas vu venir une crise majeure et n'a pas fait d'étincelles non plus dans son règlement, qui est loin d'être achevé. Et je ne crois pas que des enseignements ont été tirés de cette crise: on fait toujours confiance à la poignée d'agences de notation anglo-saxonnes qui ne sont pas plus aptes à noter les États aujourd'hui qu'elles ne l'étaient hier à noter les banques et les produits financiers toxiques. On continue à vouloir «rassurer» des marchés totalement irrationnels qui amplifient les spéculations malveillantes contre un État, quand on devrait casser la spéculation en renonçant à l'orthodoxie monétariste. On prépare un retour rapide aux mêmes politiques qui ont contribué à la crise, au nom de la «viabilité des finances publiques», mais au détriment d'une éventuelle reprise, et du pouvoir d'achat des ménages. Et surtout, on ne fait rien de concret pour changer le système! Une législation que vous faite mine de juger urgente pour tromper l'opinion est repoussée après des échéances électorales délicates pour M. Brown et M^{me} Merkel. A tort: leurs remplaçants éventuels seraient tout aussi «mondialo-compatibles» qu'eux!

Alan Kelly (S&D), par écrit. — (EN) Il n'y a pas grand chose à dire sur ce rapport, qui ne soit pas explicite. Il faut clairement, maintenant plus que jamais, que les institutions financières s'arrêtent et réévaluent leur approche. Au cours des deux dernières semaines, deux anciens hauts responsables de la plus grande banque d'Irlande ont été arrêtés lors de raids éclairs. C'est une preuve spectaculaire de la nécessité d'une direction financière responsable et morale. Je voudrais juste faire une remarque, c'est qu'il faut une plus grande

transparence au sein de nos institutions financières, que ce soit au niveau régional, national ou communautaire. Le rapport demande une plus grande transparence, que soutiendront la majorité des députés européens, j'en suis sûr.

Arlene McCarthy (S&D), *par écrit.* – (*EN*) Mes collègues travaillistes et moi-même soutenons fortement le travail du rapporteur Edward Scicluna. J'attire en particulier l'attention sur l'importance donnée dans son rapport à la croissance économique comme meilleur moyen d'en finir avec les déficits excessifs. C'est une réponse claire à ceux qui veulent que l'on insiste indûment sur des réductions à court terme des dépenses, qui pourraient en fait mettre en péril la croissance à plus long terme. Les déficits doivent être progressivement réduits au cours des prochaines années, à mesure que l'économie se remet des effets de la crise financière, mais trouver le moyen de sortir de la crise est la seule option efficace pour garantir la viabilité fiscale à long terme et protéger les citoyens.

Jean-Luc Mélenchon (GUE/NGL), par écrit. – Je vote contre ce rapport qui promeut aveuglément la logique néolibérale responsable de la crise économique, sociale et écologique dont nous subissons tous les conséquences. Le texte qui nous est proposé n'est pas seulement dogmatique à souhait, il porte aussi la marque du mépris des peuples et notamment du peuple grec. Comment le Parlement peut-il voter un texte si indigne qu'il remet en question l'entrée des Grecs dans la zone euro à l'aune du déficit budgétaire que les politiques qu'il avalise ont créé? Décidément, cette Europe est un adversaire de plus pour les peuples.

Nuno Melo (PPE), par écrit. -(PT) La grave crise économique qui frappe simultanément le monde entier se fait ressentir extrêmement durement au sein de l'UE. La réaction de la Banque centrale européenne face à la crise a été efficace, même si elle s'est parfois rendue coupable d'agir tard ou avec un manque d'assurance, en particulier avec les baisses des taux d'intérêt opérées par la BCE, qui ont été moins radicales et efficaces que celles opérées par la Banque d'Angleterre au Royaume-Uni et la Réserve fédérale américaine.

Nous devons tirer des leçons des erreurs commises afin de ne pas les reproduire à l'avenir. Il faudrait souligner que le traité de Lisbonne confère à la BCE le statut d'institution européenne. Cela signifie que la responsabilité du Parlement s'en trouvera renforcée, le Parlement étant l'institution clé par l'intermédiaire de laquelle la BCE est responsable devant les citoyens européens.

Raül Romeva i Rueda (Verts/ALE), par écrit. – (ES) À l'instar de la grande majorité des députés de cette Assemblée, j'ai voté en faveur de ce rapport. Le sujet n'était pas controversé et il n'y avait aucun amendement en séance plénière qui aurait pu corrompre le contenu de base du rapport.

Czesław Adam Siekierski (PPE), par écrit. – (PL) Le rapport annuel 2008 de la BCE reflète les causes et les circonstances de la montée de la crise. L'année 2008, qui a marqué le début de la phase aigue de la plus grande crise économique que le monde ait connu depuis plusieurs décennies, a déterminé la manière dont l'économie mondiale et l'économie européenne allaient se développer à l'avenir, et ce pendant très longtemps.

Les deux dernières années ont été, sans aucun doute, les plus difficiles que la BCE ait connues depuis sa création. La BCE a dû s'attaquer à une crise qui a durement frappé l'économie européenne. Les déficits budgétaires croissants des États membres, combinés à une dette grandissante, sont les principales conséquences macroéconomiques de la crise. Aux termes du Traité, la BCE est gardienne de la «stabilité des prix», ce qui signifie une inflation faible. La BCE a-t-elle rempli son rôle? Il est difficile d'en être sûr. Il est vrai que le niveau d'inflation actuel est inférieur au plafond imposé par la BCE, mais il faudrait signaler qu'au cours des premiers mois de la crise, il est monté à son niveau le plus haut dans la zone euro, pour chuter ensuite brutalement.

Je pense toutefois que cette instabilité peut être expliquée par la surprise qu'a créée la crise. À partir d'octobre 2008, la politique monétaire de la BCE peut être décrite comme active et souple. La BCE a adopté, vis-à-vis de la crise, une stratégie différente de celle d'autres grandes banques centrales dans le monde. Nous attendons toujours les résultats de ces actions. L'Europe est en train de sortir de la crise, mais la situation est encore incertaine. La BCE est-elle prête à l'éventualité d'une autre crise, que prévoient certains économistes?

Peter Skinner (S&D), *par écrit.* – (*EN*) Je salue ce rapport de mon collègue, Edward Scicluna, qui a présenté un avis bien motivé et a travaillé dur pour que la résolution soit prise en un seul vote. À cet égard, le compromis doit être difficile, et il tend à masquer les divergences qui existent également. Alors que le rôle de la Réserve fédérale américaine fait l'objet de questions, le fait que notre débat n'en pose aucune quant à celui de la BCE m'inquiète particulièrement. La pertinence de la microsurveillance et le fait de savoir si la BCE, forte de son rôle dans la récente crise, est automatiquement qualifiée pour être impliquée aussi directement dans cette entreprise, ou si elle contiendra un risque important en termes de réputation, présentent un intérêt particulier.

- 12. Corrections et intentions de vote: voir procès-verbal
- 13. Mesures d'exécution (article 88 du règlement): voir procès-verbal
- 14. Décisions concernant certains documents: voir procès-verbal.
- 15. Déclarations écrites inscrites au registre (article 123 du règlement): voir procès-verbal
- 16. Suites données aux positions et résolutions du Parlement: voir procès-verbal
- 17. Calendrier des prochaines séances: voir procès-verbal
- 18. Interruption de la session

(La séance est levée à 12 h 55)